



Philosophia Scientiæ

Travaux d'histoire et de philosophie des sciences

10-2 | 2006

Louis Rougier : vie et œuvre d'un philosophe engagé

Vie et œuvre d'un rationaliste engagé : Louis Rougier(1889-1982)

Claudia Berndt et Mathieu Marion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/459>

DOI : 10.4000/philosophiascientiae.459

ISSN : 1775-4283

Éditeur

Éditions Kimé

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2006

Pagination : 11-90

ISBN : 2-84174-408-6

ISSN : 1281-2463

Référence électronique

Claudia Berndt et Mathieu Marion, « Vie et œuvre d'un rationaliste engagé : Louis Rougier(1889-1982) », *Philosophia Scientiæ* [En ligne], 10-2 | 2006, mis en ligne le 09 juin 2011, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/459> ; DOI : 10.4000/philosophiascientiae.459

Vie et œuvre d'un rationaliste engagé : Louis Rougier (1889-1982)¹

Claudia Berndt
Universität Friedrich-Schiller, Jena
&
Mathieu Marion
Université du Québec à Montréal

À Kevin Mulligan

J'ai souvent songé que le propre du clerc dans l'âge moderne est de prêcher dans le désert. Je crois que j'y suis passé maître.

Julien Benda

Faute de savoir dans quelle catégorie vous classer, on ne vous inscrit dans aucune.

Louis Rougier

Si l'ignorance et les préjugés à l'égard de la philosophie analytique ont de moins en moins cours dans la philosophie de langue française, l'œuvre de Louis Rougier, seul représentant français de l'empirisme logique² et, à ce titre, un des pères de la philosophie analytique de langue française, reste encore peu connue. Rougier n'est pourtant pas totalement

¹Ce texte reprend, complète et corrige sur plusieurs points le contenu de [Marion 2004]. Il est aussi le fruit des recherches de Claudia Berndt en vue d'une thèse de doctorat à l'Université d'Iéna et à l'Institut d'Histoire du Temps Présent. Ce texte reflète l'état de nos connaissances sans prétendre à l'exhaustivité. Les auteurs voudraient remercier pour leur aide Michel Bourdeau, Vicki Caron, Benoît Castelnerac, Steven Davis, Pascal Engel, Béatrice Fink, Gerhard Heinzmann, Jan Lacki, Thierry Leterre, Philippe Nabonnand, Lutz Niethammer, Jean-Claude Pont, Jacques Rougier† et son épouse, Henry Rousso, Frédérick Tremblay, ainsi que la Fondation du Château de Lourmarin pour avoir facilité nos séjours. Claudia Berndt remercie en outre cette Fondation et l'Institut Historique Allemand de Paris pour leur aide financière. Nous dédions ce texte à Kevin Mulligan, qui fut le principal instigateur de la « redécouverte » de l'œuvre de Rougier.

Philosophia Scientiæ, 10 (2), 2006, 11–90.

²Voir là-dessus le supplément sur « positivisme » du *Vocabulaire technique et cri-*

inconnu mais traîne avec lui une très mauvaise réputation : son nom est associé à l'extrême droite et on l'accuse d'avoir été un collaborateur. Quelques années après sa mort, survenue à l'âge de quatre-vingt-treize ans en 1982, la revue *Les Temps modernes* publia un article l'accusant aussi d'avoir été antisémite [Bounoure 1987]. La mauvaise réputation de Rougier continue donc de faire obstacle à l'étude de son œuvre. Or, à part l'épisode très controversé de sa mission à Londres en octobre 1940 et le fait qu'il s'associa à la « nouvelle droite » dans les années soixante-dix, on ne connaît que peu de choses sur sa vie. Nous espérons donc que cette première étude biographique de Rougier, basée sur de nombreuses sources primaires laissées en friche jusqu'à présent³, aura pour effet en rétablissant certains faits de lever, ne serait-ce que partiellement, le doute sur certaines accusations portées à son endroit et d'ouvrir ainsi l'accès à son œuvre. De celle-ci nous ne pouvons discuter en détails, mais nous en esquisserons les grandes lignes dans la mesure où ces brèves explications nous permettent de mieux comprendre le sens de ses actions et vice-versa. Rougier voulait que son œuvre soit une défense du libéralisme contre les « religions politiques » du vingtième siècle, qu'il appelait « mystiques » avant Voegelin mais, paradoxalement, elle n'a inspiré que les milieux d'extrême droite. Rougier reste à nos yeux un *Grenzgänger*, un transgresseur inclassable. En dépit de l'admiration que l'on peut avoir pour sa défense du libéralisme politique et l'aide qu'il apporta à des réfugiés juifs en 1938-1940, certaines de ses opinions et de ses actions sont au mieux ambiguës, au pire inacceptables.

1 Jeunesse, éducation et premières publications

Louis Auguste Paul Rougier est né le 10 avril 1889 à Lyon, cité des canuts, fils du docteur Louis Rougier ayant domicile place Bellecourt

tique de la philosophie d'André Lalande [Lalande 1968, 1268] ou encore l'entrée « Logical Positivism » par John Passmore dans l'*Encyclopedia of Philosophy* [Passmore 1967]. Cette encyclopédie contient aussi une entrée pour « Rougier, Louis », rédigée par Robert Blanché [Blanché 1967]. Friedrich Stadler ne fait malheureusement que peu de cas de Rougier dans son excellente étude sur le Cercle de Vienne [Stadler 1997, 2001]. Le Danois Jørgen Jørgensen avait pourtant déjà fait place à Rougier parmi les étrangers proches du Cercle, aux côtés de Kaila, von Wright, Ayer, Woodger, etc., dans son histoire de l'empirisme logique [Jørgensen 1951 (1970), 59].

³Parmi ces sources, il faut mentionner en premier lieu le Fonds Louis Rougier, déposé à la Fondation du Château de Lourmarin, par sa veuve Lucie et sa fille Béatrice Fink et le Fonds privé du docteur Jacques Rougier de Lyon, neveu de Louis Rougier. D'autres sources seront précisées ci-dessous.

et petit-fils de Paul Rougier, premier titulaire de la Chaire d'économie politique de la Faculté de Droit de Lyon. Il eut cinq frères et sœurs. Sa mère était une catholique très pieuse et d'une grande culture classique. Les lettres à sa mère, conservées dans la famille, montrent que Rougier est resté très proche de celle-ci tandis que la relation avec son père était tendue ; celui-ci reprocha à son fils de ne pas avoir choisi une profession respectable et Louis s'est toujours senti dans l'obligation de se faire valoir à ses yeux. Toute sa vie, Rougier a voulu attirer l'attention et il a cherché à jouer un rôle qui dépasse de loin celui de sa profession d'universitaire. L'épisode de sa mission à Vichy en est un bon exemple, comme nous le verrons : il s'illusionne sur sa propre importance en croyant être à même de jouer dans la cour des grands, mais il est dépassé par des événements qu'il ne maîtrise nullement. Ce fut aussi un homme d'une grande vanité, qui ne saura pas toujours se tenir à distance de ceux qui professent une admiration pour son œuvre.

Rougier grandira donc dans un milieu provincial bourgeois, catholique et conservateur, quoique d'esprit relativement ouvert. Une étude des milieux philosophiques sous la IIIe République par le sociologue Jean-Louis Fabiani a montré qu'à l'opposé des Parisiens, plutôt spiritualistes, catholiques et à la vision souvent très négative de la science, les fils de médecins de province à « capital culturel hérité » comme Rougier ont eu tendance à adopter une philosophie scientifique positiviste et à être plus laïcs et plus libéraux [Fabiani 1988, 93 et suiv.]. C'est exactement le profil intellectuel de Rougier, qui sera néo-positiviste, athée et libéral.

De constitution fragile, ce qui peut surprendre vu sa longévité, Rougier est atteint à l'âge de six ans d'une pleurésie. Cette maladie évoluera pendant deux ans, durant lesquels il sera opéré de sa plèvre, avec ablation de deux côtes ; il gardera un drain pleural pendant six mois. Cette maladie forgera son caractère taciturne et solitaire et les longues périodes d'inaction forcée favoriseront son goût pour la lecture. De cette opération résulte une déformation thoracique, qui lui valut d'être réformé du service militaire en 1910 ; il ne participa donc pas à la Grande Guerre⁴. Cependant, Rougier a gardé une bonne forme physique durant toute sa vie, la marche en montagne ayant été une de ses activités préférées.

Rougier fit ses études au lycée Ampère de Lyon où son professeur de philosophie fut André Cresson, dont il n'apprécia guère le kantisme, mais dont il a retenu l'idée que « l'obscurité de la pensée n'est pas un signe de profondeur » [Rougier 1963a, 118]. À l'âge de quinze ans, il découvre *La science et l'hypothèse* d'Henri Poincaré et *La vie de Jésus* d'Ernest

⁴Bounoure a laissé entendre que Rougier était peut-être un « planqué » [Bounoure 1987, 146].

Renan ; ces deux auteurs exerceront une influence fondamentale sur sa pensée. Dans un entretien en 1969, il fit ce commentaire à leur propos :

Les trois noms qui m'ont véritablement éveillé sont ceux de Poincaré, de Russell et de Renan. Henri Poincaré, que j'ai connu très jeune, m'a fait découvrir la part de convention existant dans la science. Ernest Renan m'a formé à l'analyse et à la synthèse. Ses *Origines du Christianisme* sont remarquables, mais toute son œuvre, jusqu'à ses livres politiques (*La réforme intellectuelle et morale*), littéraires ou philosophiques, traduisent le phénomène d'intelligence le plus extraordinaire que je connaisse [Rougier 1969b, 71].

À cette époque, il découvre aussi les œuvres de Darwin, de Spencer et de Taine. L'été, Rougier effectuera des séjours à Fribourg en Brigsau et à Munich, pour apprendre l'allemand. Un peu comme tous, il découvre à cet âge Nietzsche, qu'il lit dans le texte. Il se moque, dans une lettre à sa mère, du « caporalisme » des Allemands, ce qui est assez typique de son caractère frondeur.

Durant son adolescence, Rougier subit une crise religieuse, qu'il attribuera à sa lecture de Renan, et il perd la foi. En 1906, il fait une fugue et part pour Rome. On raconte dans sa famille qu'il avait l'intention d'y rencontrer le Pape pour le convaincre qu'il était dans l'erreur. Des lettres à sa mère laissent plutôt entendre que le motif de son départ aurait été d'ordre sentimental. Bien sûr, il ne rencontre pas le Pape et on le retrouve finalement à Paris, où il rencontre quelques figures des milieux littéraires de l'époque, Émile Faguet, Anatole France et Henriette Psichari, fille de Renan.

Ayant été reçu au baccalauréat de philosophie en 1907, il s'inscrit à la Faculté de Lettres de Lyon, où il obtiendra un diplôme d'études supérieures de philosophie en 1909. Il obtient la même année un certificat en physique de la Faculté des Sciences et prépare l'agrégation, qu'il obtient en 1915. Parmi ses professeurs à Lyon, on compte Émile Goblot, un des rares philosophes français de l'époque à s'intéresser à la logique.

Les premières publications de Rougier datent d'avant la guerre. Il publie deux articles sur Poincaré, « Henri Poincaré et la mort des vérités nécessaires » [Rougier 1913], dans *La phalange* et « L'utilisation de la géométrie non-euclidienne dans la physique de la relativité » [Rougier 1914b], dans *L'enseignement mathématique*, mais aussi un long article d'histoire de la philosophie, « La correspondance des genres du *Sophiste*, du *Philèbe* et du *Timée* » dans l'*Archiv für Geschichte der Philosophie*

[Rougier 1914a]. En 1916, il publiera dans la *Revue d'histoire des religions* un article sur « Le sens des termes *ousia*, *upostasis* et *prosôpon* dans les controverses trinitaires post-nicéennes » [Rougier 1916b], le premier d'une longue série d'études d'histoire « positive » des religions, dont il fait, à l'instar de Renan, un de ses sujets de prédilection. Ses nombreuses publications dans ce domaine s'échelonnent jusque dans les années soixante-dix, lorsqu'il publie *La genèse des dogmes chrétiens et Le conflit du christianisme primitif et de la civilisation antique*⁵. Cet aspect de l'œuvre de Rougier ne sera pas abordé dans ce qui suit ; nous nous concentrerons sur l'œuvre philosophique. Il faut cependant signaler son édition, avec traduction et commentaire, de l'*Aléthès Logos* ou *Discours vrai* de Celse, intitulée *Celse ou le conflit de la civilisation antique et du christianisme primitif* [Rougier 1926a], qui sera maintes fois rééditée sous divers titres. Ce texte fut publié chez Delpeuch dans une collection dont il était le directeur, intitulée « Les maîtres de la pensée antichrétienne ». Seuls quatre volumes paraîtront, dont une introduction à la pensée de Nietzsche par Jules de Gaultier [Gaultier 1926]. On mesure ici les convictions de Rougier, dont l'athéisme va de pair avec une étude historique « positive » de l'origine des dogmes chrétiens et leur critique philosophique. À ces écrits, on doit donc rattacher sa critique de la scolastique, dont nous parlerons dans la prochaine section.

Si l'article dans *La Phalange* présente une vision plutôt simpliste du conventionnalisme de Poincaré, on y retrouve cependant une des constantes de sa pensée, à savoir que ce conventionnalisme réfute le « rationalisme a priori ». Avec l'article dans *L'enseignement mathématique*, ces travaux sur Poincaré deviendront la « petite » thèse de 1920, *La philosophie géométrique de Poincaré* [Rougier 1920a]. Son enthousiasme pour Poincaré le porte à s'associer avec Gustave Le Bon pour proposer en 1919 à la veuve de Poincaré la publication d'un nouveau recueil de textes de l'homme de science, qui aurait pour titre *L'opportunisme scientifique*. Ce projet fut abandonné à cause des réticences de celle-ci ; ce volume devait ne paraître qu'en 2002⁶. À cette époque, Rougier prit part à l'édition posthume du tome V du *Système du monde* de Pierre Duhem [Rougier 1963a, 120] ; il traduisit aussi un livre du philosophe des sciences Italien Federigo Enriques, *Les Concepts fondamentaux de la Science* [Enriques 1913].

En 1916, Rougier publiait un long article dans la *Revue de métaphysique et de morale* sur « La démonstration géométrique et le raisonne-

⁵Respectivement, [Rougier 1972] et [Rougier 1977].

⁶[Poincaré 2002] ; l'histoire de ce projet, ainsi que la correspondance s'y rattachant, sont présentés dans [Rollet 2002].

ment déductif » [Rougier 1916b], où il défend une approche axiomatique de la géométrie basée à la fois sur les travaux de Hilbert et sur ceux des logiciens Peano et Russell, tout en esquissant au passage Poincaré et Goblot. Dans la préface à son *Traité de logique*, Goblot répond à son ancien élève [Goblot 1918, xvii–xxiii]. La polémique porte sur la nature de la logique ; pour Goblot :

[...] le raisonnement n'est jamais indépendant des objets sur lesquels on raisonne ; la logique formelle est absolument stérile [Goblot 1918, xxii–xxiii].

À cela Rougier réplique :

Je crois, au contraire, que le raisonnement, en tant que tel, est toujours indépendant de la nature particulière des objets auxquels on l'applique [Rougier 1919b, 520].

En effet, pour Rougier, le raisonnement en logique est purement formel :

[...] le raisonnement est affranchi de la matière de l'intuition à laquelle on l'applique. Toute théorie déductive est purement formelle : c'est un schème logique, un barème de déductions toutes faites, susceptible de s'appliquer aux objets et aux relations particulières les plus variés [Rougier 1919b, 520], [Rougier 1920a, 24], [Rougier 1921a, xv].

Dans cet échange, ainsi que dans un autre texte paru dans la *Revue de métaphysique et de morale*, « De la nécessité d'une réforme dans l'enseignement de la logique » [Rougier 1917b], Rougier, qui a correspondu dès 1912 avec Russell et Couturat, s'est posé en défenseur de la logique mathématique, qui prenait forme dans les travaux de Frege, de Whitehead et Russell, de Peano et de l'école italienne ainsi que dans l'école de Hilbert. Goblot n'était pas le seul en France à l'époque à n'avoir pas compris le sens et l'importance de ces travaux : avant Rougier, seuls Louis Couturat et Henri Dufumier, tous deux tôt disparus, se rangèrent aux côtés de Russell. Poincaré lui-même, qui qualifiait la logique de « stérile », était entré dans une vive polémique avec Russell et Couturat dans les pages de la *Revue de métaphysique et de morale*. Du côté des philosophes, l'attitude de Goblot est typique ; Léon Brunschvicg avait déjà adressé une critique sévère au logicisme dans *Les étapes de la philosophie mathématique*, qualifiant, au livre VI, d'« illusion » l'idée que la logique puisse apporter un éclairage sur les mathématiques [Brunschvicg 1947, 408] ; un jugement dont la fausseté a été depuis démontrée à l'envi. Même si Rougier n'apporta aucune contribution à la logique

formelle proprement dite, son rôle historique dans le contexte français mérite d'être relevé. Après lui, il faudra attendre les travaux de Jean Nicod [Nicod 1930], élève de Russell, à la fin des années trente, et ceux de Jean Cavaillès [Cavaillès 1994], certes élève de Brunschvicg mais proche de Noether et Gentzen à Göttingen, pour retrouver des défenseurs de la nouvelle logique formelle. La critique de Poincaré et de Brunschvicg aura un effet hautement délétère à cet égard sur la philosophie française au XX^e siècle⁷.

Malgré cet échange, Rougier dédiera à Goblot un de ses premiers livres, *La Structure des théories déductives* [Rougier 1921a]. De cette polémique, il écrira :

J'appris à mes dépens ce qu'il en coûte pour un débutant de pratiquer le *amicus Plato, sed magis amica veritas* [Rougier 1963a, 119].

Ce n'est que la première d'une série de polémiques qui ponctuent la vie et l'œuvre de Rougier et au cours desquelles il prendra plus souvent qu'autrement le parti du faible, dénonçant au passage ce qui lui paraît n'être que fausses évidences ou idées convenues. Nous verrons que, dans presque tous les cas, ce sera cause perdue.

2 Les thèses de doctorat, la critique du rationalisme et la carrière universitaire

Entre temps, Rougier ayant été reçu à l'agrégation, il enseigne la philosophie en 1915-1917 aux lycées de Gap, du Puy et d'Aix-en-Provence. En 1917, il est nommé au lycée d'Alger, où il enseigne la philosophie et les mathématiques. De 1921 à 1924, il sera professeur de philosophie au lycée français Chateaubriand de Rome. Durant ces années, qui furent celles de la montée et de la prise du pouvoir par les fascistes, Rougier se lie d'amitié avec l'ambassadeur André François-Poncet, il rencontre François Charles-Roux, qu'il croisera par la suite à Vichy, et il discute régulièrement avec le dominicain Garrigou-Lagrange (qui défendra plus tard la Révolution nationale de Pétain). Les vues de ce dernier sidèrent Rougier et seront à l'origine de sa critique de la mentalité scolastique dans *La Scolastique et le thomisme* [Rougier 1925a]. Rougier complète sa formation par l'obtention du Doctorat ès Lettres de la Sorbonne en 1920. Ses thèses devaient être dirigées par Gaston Milhaud, mais celui-ci

⁷Signalons que cette opinion n'est pas partagée : Marcel Boll et Jacques Reinhart y voient plutôt l'influence délétère d'Émile Meyerson [Boll & Reinhart 1950, 201].

meurt en 1918 et il est remplacé par André Lalande, qui restera jusqu'à sa mort, en 1948, le mentor de Rougier. Le jury fut présidé par Léon Brunschvicg. La première thèse, *Les paralogismes du rationalisme : essai sur la théorie de la connaissance*, est soutenue en avril et recevra le Prix Joseph Sallet de l'Académie des sciences morales et politiques ; la seconde, *La philosophie géométrique de Poincaré*, en septembre, avec la mention « très honorable ». Ces deux thèses seront publiées la même année chez Alcan [Rougier 1920a], [Rougier 1920b].

Ces ouvrages constituent le point de départ de son œuvre, les idées qui y sont exprimées ne seront pour la plupart jamais modifiées par la suite ; Rougier avait les idées fixes. Le livre sur Poincaré reste une des rares études par un de ses compatriotes de l'œuvre de cet éminent homme de science. Cette remarquable étude ne se limite pas à la considération de sa théorie philosophique de la convention, il en retrace les sources dans l'œuvre mathématique (en rapport avec le développement des géométries non-euclidiennes mais aussi avec les travaux de Lie et de Klein), dont il fait dans la première partie une lumineuse présentation, très bien informée, à partir de l'axiomatique hilbertienne — il faut ici compléter les analyses de Rougier par la lecture de son livre sur *La structure des théories déductives*. Dans la deuxième partie, Rougier développe une théorie de la convention en introduisant la notion de « convention facultative », dans le but de critiquer le « rationalisme a priori ». Cette lecture de Poincaré est certes une interprétation au sens fort du terme, puisqu'elle tend à en minimiser les aspects kantien et le rôle du concept d'intuition, que Rougier n'appréciait guère. Mais Rougier élabore une forme de conventionnalisme géométrique avant Nicod. On ne peut aujourd'hui que regretter son manque d'audience, non seulement en France où l'intérêt pour la philosophie des sciences s'est presque complètement éteint après 1945, mais aussi à l'étranger. Les membres du Cercle de Vienne connaissaient bien ce livre, qui est, par exemple, discuté dans le *Treatise on Formal Logic* de Jørgen Jørgensen⁸. L'originalité du point de vue des Viennois était toutefois liée à une distinction stricte et exclusive entre énoncés empiriques a posteriori et énoncés analytiques (logique et mathématiques), qui ne laissait guère de place à un conventionnalisme dont les sources chez Poincaré étaient kantien. Rougier n'eut pour cette raison guère d'influence sur les figures centrales de ce mouvement. Lorsque le conventionnalisme sera à nouveau de mise à la suite des travaux de Carnap, Max Black reconnaîtra l'importance de l'interprétation de Rougier dans un article qui aura une grande influence sur des auteurs

⁸On trouve en effet de nombreuses références à Rougier dans les trois volumes de [Jørgensen 1931].

comme Ernst Nagel [Black 1942]. Par la suite à peu près personne ne se réfère à Rougier. À cet égard, les travaux critiques de Mooij et de Stump font exception [Mooij 1966], [Stump 1991].

L'audience de la « grande thèse », sur *Les paralogismes du rationalisme*, fut plus vaste, mais l'ouvrage reste controversé. Pour en comprendre le sens, il faut se replacer dans le contexte de l'époque et se reporter aux premières pages de la conclusion de l'ouvrage sur Poincaré, où Rougier écrit :

Il apparaîtra un jour que la découverte des géométries non-euclidiennes a été à l'origine d'une révolution considérable dans nos idées sur la théorie de la connaissance, et, par suite, dans nos conceptions métaphysiques sur l'homme et sur l'univers. On peut dire en un mot qu'elles ont conduit à rejeter le dilemme classique dans lequel la philosophie traditionnelle prétendait enfermer l'épistémologie : les principes des sciences sont des vérités apodictiques [...] ou des vérités assertoriques [...]. Poincaré [...] a montré, dans le cas particulièrement significatif de la géométrie qu'une autre solution est de mise : les principes peuvent être de simples conventions facultatives. [...] Une série d'énonciations, considérées [...] par les rationalistes [...] se révèlent, après la critique de Poincaré, comme de simples conventions. Ces conventions ne sont pas vraies, mais commodes ; elles ne sont pas nécessaires, mais facultatives ; elles ne sont pas imposées par l'expérience, mais seulement suggérées par elle [Rougier 1920a, 200–201].

Les mathématiques et la physique ont connu un essor considérable au XIX^e siècle et de nombreux philosophes et scientifiques ont jugé bon de prendre acte des multiples « révolutions » induites par ces développements : ce sont les grandes œuvres de Helmholtz, de Hertz, de Mach, de Russell, de Hilbert, de Poincaré, de Duhem, etc. Rougier prend position dans ce cadre : le conventionnalisme de Poincaré constitue la philosophie la plus appropriée de cette nouvelle science.

On pourrait prendre pour parti que ces développements n'ont en fait aucune incidence sur les questions philosophiques fondamentales. Des philosophes français comme Édouard Le Roy et Léon Brunschvicg ont voulu montrer que ce n'est justement pas le cas, dans le cadre d'un débat de l'époque avec les néo-criticistes Charles Renouvier et Octave Hamelin, représentants du kantisme en France. Le Roy a voulu joindre le conventionnalisme de Poincaré à la philosophie de Bergson ; Brunschvicg a développé une philosophie de la raison se développant dans

l'histoire, « immanente » à ses produits. Pour Le Roy ou Brunschvicg, les développements de la mathématique et de la physique au 19^e siècle montrent que les néo-criticistes ont eu tort de vouloir fossiliser la raison dans une table des catégories. Le rationalisme prit alors en France une « orientation » assez étrange, puisqu'il s'y est agi de nier une des conditions nécessaires pour qu'une philosophie soit à proprement parler un « rationalisme », soit la thèse de l'universalisme de la raison. On insiste alors sur la « plasticité » de la raison, André Lalande parlera d'un « mobilisme ».

C'est Brunschvicg qui exercera l'influence déterminante sur la philosophie française des sciences, à travers ses élèves Cavaillès et Bachelard — celui-ci dira de l'idée d'une « raison absolue et immuable » que c'est une « philosophie périmée » [Bachelard 1940, 145]. Après 1945, de nouvelles critiques du rationalisme puisèrent chez Nietzsche, Freud, Marx, Heidegger, et l'idée est aujourd'hui convenue. Contre ce « mobilisme », on ne retrouvera à peu près plus dans l'après-guerre que Lalande, avec *La norme et la raison* [Lalande 1948] et un homme de lettres franc-tireur, Julien Benda, qui s'en prend entre autres à Rougier dans *De quelques constantes de l'esprit humain. Critique du mobilisme contemporain (Bergson, Brunschvicg, Boutroux, Le Roy, Bachelard, Rougier)* [Benda 1950]. Le livre de Rougier se situe en effet directement dans cette lignée, mais Rougier considère que l'« intuition » bergsonienne n'est qu'une chimère et ne suivra donc pas un Le Roy ou un Gilson. Par ailleurs, sa critique du rationalisme est plus radicale que celle de Brunschvicg : pour Rougier, le constat de la « plasticité » de la raison sape les fondements mêmes du rationalisme, parce qu'il en remet radicalement en cause la prémisse universaliste.

Lorsque l'Académie des sciences morales et politiques lui décerne en 1960 le Prix Charles-Léopold Mayer attribué aux auteurs d'une philosophie rationaliste, Rougier publie dans la *Revue libérale* un précieux « Itinéraire philosophique » [Rougier 1961c]; dans la première note, il s'emploie à dissoudre le paradoxe lié à l'attribution de ce prix à l'auteur des *Paralogismes du rationalisme*. Pour ce faire, il distingue le « rationalisme a priori », qu'il critique dans cet ouvrage, d'un second sens du mot rationalisme, le « rationalisme a posteriori » :

[...] le rationalisme exprime une attitude intellectuelle qui répudie les arguments d'autorité, les certitudes non contrôlées, les évidences a priori, les vérités en soi, pour n'admettre d'autre critère de vérité ou de conduite que la conviction résultant d'une coordination logique des données de l'expérience, conviction toujours revisible [sic] au fur et à mesure

que s'étend, en surface et en profondeur le champ de nos connaissances. Le rationalisme a priori, qui se confond avec le dogmatisme, est l'opposé du rationalisme a posteriori, qui se confond avec l'esprit scientifique, tel que l'a défini Claude Bernard [Rougier 1961c, 7, n. 1].

En ce sens, bien sûr, Rougier a toujours été partisan d'une forme de rationalisme, qui ne trouvera guère preneur auprès des jeunes générations d'après-guerre. Dans un autre texte du même titre, il écrira :

La méthode scientifique en philosophie implique toute une manière de vivre : l'habitude de baser ses convictions sur des observations et des raisonnements aussi impersonnels que possible : tout le contraire de la doctrine de « l'engagement » considéré comme acte gratuit. Seule cette habitude peut amener l'entente des esprits, diminuer le fanatisme, apporter une plus grande capacité de sympathie et de compréhension mutuelle [Rougier 1963a, 128].

Il faut dire que Rougier n'a pas toujours été fidèle à ses idéaux et qu'il fut plutôt, comme nous le montrerons, un intellectuel « engagé » et que ses engagements sont à la source de sa mauvaise réputation. Deux aspects de sa critique du rationalisme peuvent nous permettre de mieux comprendre toute l'ambiguïté de l'homme et de l'œuvre. Le rejet de l'universalisme de la raison a pour corollaire l'élitisme. Pour le dire de façon imagée, en paraphrasant Descartes : la raison n'est pas au monde la chose la mieux partagée. Cela conduit Rougier à soutenir deux thèses dont les conséquences sont pour le moins fâcheuses : un rejet des fondements rationalistes de la démocratie et un relativisme des « mentalités ».

La première thèse est soutenue dès *Les paralogismes du rationalisme*. Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage d'épistémologie, cet ouvrage s'ouvre sur une longue introduction de 57 pages portant sur la philosophie politique :

Dans notre *Introduction*, nous avons esquissé le dessin de notre entreprise pour situer, dans le plan général, la place du présent travail. Mais nous avons eu grand soin de rendre ce dernier indépendant des études qui pourront suivre, de façon à le présenter comme un tout complet, parfaitement autonome. Tel qu'il est, il contient l'esquisse d'une théorie de la connaissance⁹.

⁹[Rougier 1920b]. Cette remarque est le point de départ de l'étude de Michel Bourdeau dans ce volume.

Cette remarque indique que, dans l'esprit de Rougier, la critique épistémologique du rationalisme a priori débouche sur une philosophie politique anti-rationaliste. Or, pour Rougier, le rationalisme « conduit à la démocratie basée sur le suffrage universel » [Rougier 1929b]. La philosophie politique de Rougier prend donc, dans ce livre, une tournure anti-égalitaire et anti-démocratique :

Le suffrage universel en matière de législation n'est que le privilège de l'esprit de parti, de l'intérêt particulier, de la passion et de l'ignorance contre le discernement scientifique du bien public et des moyens propres à le réaliser. On ne met pas aux voix la validité d'une loi physique ou d'un théorème de géométrie : est-il beaucoup plus raisonnable de recourir au vote pour établir le degré de bienfaisance ou l'opportunité d'une loi civile dont l'élaboration est autrement délicate, et les incidences autrement complexes ? « Dix millions d'ignorances ne font pas un savoir », écrivait Taine. « Convertir à la raison vingt millions d'hommes, quelle absurdité ! » s'écriait Renan. Entre le principe des majorités, issue du Rationalisme, et le principe de la compétence, issue de la sociologie positive, le conflit est inévitable [Rougier 1920b, 49].

Cette critique débouche sur une forme d'élitisme politique (sur lequel nous reviendrons) :

La représentation nationale [...] doit confier à des minorités instruites et responsables, triées dans la masse de la nation, le soin de [résoudre les problèmes de la société] en vue du bien public. En résumé, d'une part les enseignements des sciences sociales, l'extension progressive des attributions de l'État, montrent la nécessité de déléguer à des organes différenciés, à des minorités compétentes, le travail législatif, le pouvoir exécutif et judiciaire [...] [Rougier 1920b, 53]

Rougier fut sans nul doute une des grandes figures de la pensée néo-libérale du vingtième siècle en France, comme nous allons le montrer plus bas (section 4). Les passages que nous venons de citer nous incitent à croire qu'il est venu au libéralisme en précisant un point de vue à l'origine foncièrement anti-égalitaire, donc anti-communiste, pour lequel la démocratie est avant tout un nivellement par le bas. Si les vues politiques et économiques néo-libérales de Rougier ne se situent pas à l'extrême droite du spectre politique, il semble donc être parvenu à celles-ci à partir d'un point de départ plutôt d'extrême droite. Si son libéralisme politique et économique, une fois établi, ne sera jamais remis en question, il

transgressera cependant la ligne de démarcation entre droite et extrême droite plusieurs fois dans ses relations avec les « vichystes » comme avec la « nouvelle droite ». Il peut en effet s'accommoder assez naturellement de telles accointances, ce qui ne fut pas le cas d'autres libéraux français comme Raymond Aron.

La seconde thèse, celle du relativisme, découle du constat de la « plasticité » de la raison : celle-ci prend donc des formes diverses dans le temps et dans l'espace, formes qu'il appelle « mentalités », un terme que Rougier aurait dû ranger dans l'*index verborum prohibitorum* de Neurath, mais qui perdure dans la pensée française de Lévy-Bruhl à Philippe Ariès et Louis Dumont. En bon positiviste, Rougier rêve alors d'une nouvelle discipline scientifique dont l'objet serait une étude comparative des « structures mentales » ou « mentalités » :

Lorsqu'on se sera affranchi de la croyance en une raison humaine, spécifiquement une, sortie toute armée de catégories et de principes régulateurs des mains du Créateur ou de la Nature, comme Pallas Athénée du front puissant de Zeus, on reconnaîtra que l'esprit humain est doué d'une plasticité infinie, qu'il peut se complaire à différents types d'explication et en des sortes d'intelligibilité très variés, qu'aucune nécessité intrinsèque ne l'obligeait, à évoluer de façon rationnelle comme il l'a fait, grâce au génie des Hellènes, dans quelques familles privilégiées de la race occidentale des Aryens. Dès lors, il y aura place pour une *science des structures mentales*, qui sera une étude historique et positive du développement architectonique de l'esprit humain dans les différents pays et aux différentes époques. Mettant en œuvre les résultats comparés de l'anthropologie, de la philologie, de l'histoire de religions, des idées et des sciences, elle deviendra une des branches maîtresses de la philosophie comparée et de la sociologie générale¹⁰.

Dans *Les paralogismes du rationalisme*, Rougier décrivait déjà sa mentalité comme celle de « la fraction instruite de l'élite civilisée de la branche occidentale des Aryens » [Rougier 1920b, 464]. Il ne faut pas sauter aux conclusions sans avoir noté à la décharge de Rougier qu'il ne soutient aucune forme d'équivalence entre race et mentalité, puisque le « rationalisme » et la « scolastique » sont pour lui des « mentalités » ; il n'a donc jamais soutenu une forme de « biologisme » à la Nietzsche ou « darwinien ». Malgré cela, ces passages montrent, surtout par la référence

¹⁰[Rougier 1921g, 226]. Voir aussi [Rougier 1920b, 455] et [Rougier 1961c, 30-34].

aujourd'hui inacceptable aux Aryens (elle disparaîtra assez rapidement des écrits de Rougier), toutes les difficultés intrinsèques à ce genre de relativisme : il n'y a qu'un pas à franchir pour déclarer que toutes les mentalités ne sont pas sur le même pied d'égalité, ce qu'affirme Rougier sans ambages [Rougier 1920b, 43 et 455], et d'affirmer la supériorité de sa propre mentalité. La porte est alors ouverte à l'expression de préjugés dont on peut dire qu'ils sont typiques de sa génération et que Rougier exprime parfois¹¹, en particulier envers les peuples du tiers-monde, le discours sur les « races » ne disparaissant jamais. On touche ici à une des conséquences néfastes de sa critique du rationalisme (on pourrait s'en servir comme prémisse à une *reductio ad absurdum* de l'anti-rationalisme), dont il n'a pas su ou voulu se départir, quoiqu'il se soit entre autres arrêté sur le seuil de l'antisémitisme, comme nous le montrerons.

Par sa critique du rationalisme, Rougier se rapproche de la critique de la Modernité dans le cadre de la révolution conservatrice en Allemagne (Nietzsche, Spengler, Jünger, Schmitt, Heidegger). Un rapprochement entre Rougier et Spengler avait d'ailleurs été opéré dès les années vingt par deux grandes figures de l'extrême droite italienne, le bergsonien Adriano Tilgher, dans *Relativisti contemporanei : Vaihinger, Einstein, Rougier, Spengler, l'idealismo attuale, relativismo e rivoluzione* [Tilgher 1922] et Lorenzo Giusso, dans *Il ritorno di Faust. O. Spengler e L. Rougier*¹². Spengler n'est en effet pas loin : Rougier parlera de mentalité « prométhéenne » de l'Occident dans *Le génie de l'Occident* en 1969 [Rougier 1969a]. Ce genre de communauté de vues, aussi superficiel soit-il, est à l'origine de l'intérêt que les milieux d'extrême droite, comme la « nouvelle droite » autour d'Alain de Benoist, ont porté à son œuvre. On verra cependant en quoi de tels rapprochements ne peuvent se faire qu'au prix d'une distorsion de la pensée de Rougier.

Notons avant de continuer que cette thèse relativiste a quand même été fertile chez Rougier, qui a sur cette question anticipé la théorie de la sélection des cultures de Hayek :

[...] lorsque des peuples de langues, de mentalités, et de civilisations différentes viennent en contact et se trouvent en compétition, une sélection naturelle peut s'opérer en faveur

¹¹ Voir là-dessus l'intervention de Rougier sur l'aide aux pays du tiers-monde dans le cadre de la *Société du Mont Pèlerin*, dont Yves Steiner fait état dans son texte, dans ce volume. Voir aussi les affirmations dans [Rougier 1974a, 63].

¹² [Giusso 1929]. Toutes lectures de ce livre ne sont pas de cet ordre. En Angleterre, *Les paralogismes du rationalisme* sera prisé par l'auteur de *Brave New World* et *The Doors of Perception*, Aldous Huxley, qui en fait l'éloge dans la préface aux *Proper Studies* pour des raisons différentes [Huxley 1927, xviii].

de la structure mentale qui se montre la plus efficiente, la plus apte à assurer l'empire de l'homme sur la nature et le succès de ses entreprises. Cette mentalité tend à se confondre avec celle qui s'est développée dans la race blanche depuis la révolution galiléenne au contact des œuvres d'Archimède retrouvées [Rougier 1955a, 426].

Par ailleurs, à la suite d'une lecture de *A Study of History* de Toynbee [Toynbee 1960] dans les années cinquante, Rougier greffera à ces thèses l'idée que la mentalité « prométhéenne » de l'Occident se distingue par sa capacité à affronter de nouveaux défis, et donc à se renouveler plutôt qu'à se pétrifier et mourir. Cette idée sera exprimée pour la première fois dans « Valeur et avenir de la civilisation occidentale » [Rougier 1958b, 425] et sera développée dans *Le génie de l'Occident*. Dans un entretien suite à la publication de cet ouvrage, Rougier s'en expliquait en ces termes :

[...] j'avais remarqué que, parmi les quelques vingt civilisations énumérées par Toynbee, la civilisation occidentale était la seule qui se soit révélée progressiste, s'efforçant sans cesse d'améliorer la condition humaine par la maîtrise des forces de la nature et la recherche de procédures protégeant l'individu contre l'omnipotence de l'État. [...] Quelle fut la cause de ce progrès continu ? Je me suis aperçu que c'était une question de mentalité [...], et je me suis demandé comment s'est formée cette mentalité, quels en furent les facteurs constitutifs. *Le génie de l'Occident* est l'aboutissement de ce travail [Rougier 1969b, 69].

Rougier concevait donc le « rationalisme » et la « scolastique » comme des « mentalités » [Rougier 1924b, 209–213]. Il entreprit de faire une vaste critique philosophique de cette dernière pour contrer l'influence du thomisme, qui avait, à la suite de l'encyclique *Aeterna Patris* de Léon XIII en 1879, gagné en popularité dans les milieux philosophiques français, qui étaient à l'époque très majoritairement catholiques pratiquants. Ses efforts donnèrent lieu à un volume de plus de 800 pages, *La Scolastique et le thomisme* [Rougier 1925a]. Bien qu'il y reconstruise un panorama de la philosophie médiévale, l'ouvrage de Rougier était avant tout un morceau de littérature de combat, son athéisme rejoignant ici ses positions philosophiques pour dénoncer l'échec de la tentative scolastique de conciliation des vérités révélées de la religion chrétienne avec le rationalisme grec. Son but était, moyennant une réduction un peu rapide de la scolastique au thomisme, d'axiomatiser la pensée thomiste pour ensuite

démontrer que ses raisonnements ne sont que des paralogismes, c'est-à-dire que les conclusions ne dérivent pas des prémisses. L'ouvrage donna lieu à une très vive controverse¹³; Rougier fut accusé de plagiat dans les milieux catholiques¹⁴. Parmi les nombreux textes que suscita cette controverse, signalons une réplique de Rougier, « Le thomisme et la critique sympathique de M. Gilson » [Rougier 1931b], où celui-ci s'insurge contre l'idée que la critique (logique) interne des textes doit s'effacer devant l'approche « sympathique ».

Dans cette affaire, Rougier s'attira la détestation de néo-thomistes tels qu'Étienne Gilson et Jacques Maritain, qui cherchèrent à ruiner sa carrière. Ainsi Gilson fut-il, par exemple, responsable en 1945 de l'annulation d'une invitation à enseigner faite à Rougier par l'Université de Montréal¹⁵, tandis que Maritain témoignera contre lui dans une commission d'enquête de l'épuration en 1948. Si le néo-thomisme n'a plus aujourd'hui l'audience qu'il a eue jadis — sans pour cela que les critiques de Rougier puissent avoir été la cause de ce déclin — les relectures chrétiennes de l'histoire de la philosophie, renouvelées au contact des œuvres de Heidegger et, plus récemment, de Lévinas, vont bon train de nos jours en France et Rougier a ici encore pris parti pour une cause perdue.

D'un ton moqueur, Rougier dira de la réception de son livre *Les paralogismes du rationalisme* :

Ma soutenance en Sorbonne et la parution de mon livre eurent deux effets inattendus : de m'écarter pendant des années de l'enseignement supérieur en France ; de m'ouvrir largement l'accès de l'étranger [Rougier 1963a, 122].

Il dira sensiblement la même chose à propos de l'organisation en 1935 du *Premier congrès international de philosophie scientifique*, à la Sorbonne, dont nous parlerons dans la prochaine section :

[...] les philosophes français ne me pardonnèrent jamais la gêne dans laquelle je les avais mis avec mon congrès international trop bien réussi. C'est pourquoi j'ai dû accomplir une partie de ma carrière à l'étranger [Allais 1990, 46–47].

Il semble clair que l'alliance entre la critique épistémologique du rationalisme et la critique de la philosophie politique rationaliste, qui débouche

¹³ Celle-ci fait l'objet du texte de Jacques Courcier dans ce volume.

¹⁴ Voir, par exemple, [Descoqs 1927] et [Théry 1927d].

¹⁵ Cela ressort clairement d'un échange de lettres entre Rougier, Édouard Montpetit, de l'Institut Franco-Canadien (qui implique Gilson dans sa lettre du 10 juillet, 1945) et Jean Bruchési, alors Secrétaire de la Province de Québec, lettres dont les copies se trouvent dans le Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

sur des thèses radicales, anti-démocratiques et anti-égalitaires, n'étaient pas pour plaire à un homme comme Brunschvicg, prototype du penseur républicain, qui régnait en maître sur l'université française à l'époque. À cela, il faut ajouter que Rougier fut un des premiers défenseurs de la logique mathématique et du formalisme en France et que, comme nous l'avons montré, sa pensée était au fond empiriste, deux traits que Brunschvicg détestait. Il ira même jusqu'à dire de la pensée d'Aristote, qu'il voyait à la source de ces deux maux, qu'elle était « au niveau intellectuel [...] d'un enfant de huit à neuf ans » [Brunschvicg 1934, 62]. (Nous montrerons dans la prochaine section que les critiques de Rougier à l'endroit de la métaphysique d'Aristote sont paradoxalement assez proches de celles de Brunschvicg.)

La carrière de Rougier est pourtant assez typique. Certes, il occupa de nombreux postes à l'étranger : à l'Université Royale du Caire de 1934 à 1936, à l'Institut Universitaire des Hautes Études Internationales de Genève en 1935 et 1937, au St. John's College (Annapolis, Maryland) à partir de 1941 et à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal en 1945. Mais ce sont des postes de professeur invité ; pendant toutes ces années, il cumule ceux-ci avec un poste permanent en France. En effet, après plusieurs années d'enseignement dans divers lycées, il est nommé en 1924 professeur de philosophie dans une université de province, la Faculté des Lettres de Besançon. Il n'obtiendra pas de poste à Paris — il échoue en 1938 — mais cela est malheureusement le lot de bien d'autres. Il conservera son poste à Besançon jusqu'à sa mise à la retraite d'office en 1948, à la suite d'une commission d'enquête. Ayant fait casser ce jugement en 1954, il obtiendra un poste à l'Université de Caen, où il finira sa carrière en 1959.

Ce parcours universitaire est certes peu reluisant, mais malgré tout, sous certains aspects, tout à fait typique de l'époque, la situation n'ayant par ailleurs guère changé aujourd'hui. Les années d'enseignement au lycée avant le premier poste universitaire étaient monnaie courante ; Bergson enseigna 16 ans au lycée. Que de nombreux philosophes ne réussissent pas à « percer » et obtenir un poste à Paris, surtout s'ils défendent des idées le moins originales ou peu franco-françaises, convenues, cela est malheureusement tout aussi fréquent ; Duhem passera toute sa carrière à Bordeaux. Mais Rougier subira des échecs qu'il percevra comme de véritables affronts.

En 1930, lorsque le logicien Goblots part à la retraite, un historien de la philosophie aujourd'hui bien connu pour ses travaux sur Kierkegaard et un peu moins pour ses travaux sur l'idéalisme anglais, Jean Wahl est choisi pour le remplacer ; une étape de plus dans la lente et presque

totale désagrégation de la grande tradition de philosophie des sciences dans l'université française. Rougier était sur les rangs et s'estimait tout désigné pour succéder à Goblot ; il s'est considéré lésé. Selon lui, Brunschvicg, dont Wahl était le neveu, aurait eu un rôle à jouer dans cette décision. À l'évidence, Brunschvicg et Rougier ne s'admiraient pas. Pour quelle raison au juste, nous ne pouvons pas le dire. Selon la famille de Rougier, une brouille aurait eu lieu dès l'époque de la soutenance des thèses en 1920, Rougier ayant eu l'intention de poursuivre Brunschvicg, pour des raisons que l'on ignore car nous n'en avons pas trouvé trace. Quoi qu'il en soit, Rougier publiera l'année suivant son échec à Lyon un article très sévère à l'endroit de Brunschvicg dans le *Mercur de France*, « L'affaire Pascal et la méthode littéraire de M. Brunschvicg » [Rougier 1931c].

Dans cet article, Rougier prend fait et cause pour un obscur critique de Pascal, Félix Mathieu, malmené par Brunschvicg — qui est passé à l'histoire entre autres pour ses travaux d'édition de Pascal — pour avoir remis en cause la priorité de Pascal sur Torricelli, dans la fameuse expérience du Puy-de-Dôme. Pour Rougier, Brunschvicg « a versé au débat un *dossier falsifié* » et sa défense repose sur « de mauvaises lectures et des usages que la probité littéraire réprouve » [Rougier 1931c, 553]. Dans sa correspondance, Rougier dit vouloir faire paraître un ouvrage sur le sujet, ce qu'il ne fera pas¹⁶. Ses propos frisent alors l'antisémitisme : il qualifie la méthode de Brunschvicg de « dialectique talmudique » [Rougier 1931c, 550] ; quelques années plus tard, dans une lettre à Lucie Friedmann (qui deviendra sa troisième épouse) il qualifiera Brunschvicg de « grand Rabbin » du système universitaire français¹⁷. Brunschvicg a

¹⁶Un manuscrit correspondant à cette description se trouve au Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

¹⁷Lettre à Lucie Friedmann, 5 novembre 1936, Fonds Louis Rougier, Fondation du Château de Lourmarin. Dans cette lettre (ainsi que celle du 10 novembre 1936), il s'explique sur le « problème juif » de façon ambiguë, reprenant des thèmes chers à l'antisémitisme (sur la présumée emprise des juifs sur certaines professions et sur leur présumée intolérance) et en proposant comme seules solutions l'expulsion — en 1936 cette remarque blesse profondément car c'est une approbation directe de la politique d'expulsion d'Hitler — ou l'assimilation, tout en niant le « fatalisme du sang » et en affirmant qu'au fond cela ne l'intéresse pas ; cela tout en faisant allusion à son travail d'aide aux émigrés juifs (pour plus de détails sur celui-ci, voir la fin de la section 4). Ces lettres par ailleurs pleines de mépris pour les dictatures de Mussolini et d'Hitler contiennent des critiques au ton parfois antisémite envers le gouvernement Blum et ce qu'il percevait comme des atteintes à la liberté académique et l'instauration du délit d'opinion, en gros la « politisation » de l'université et de la culture. Ces propos reflètent-ils une tendance profonde à l'antisémitisme ou une simple détestation de Brunschvicg et Blum ? Les textes que publie Rougier sont clairement anti-antisémites (voir note 72) et ses actes parlent aussi en ce sens (voir la fin de la section 4), mais

connu une triste fin dans le sud de la France en janvier 1944, malade et traqué par les nazis. Rougier n'a bien sûr rien à voir avec cela, mais son attitude envers lui une dizaine d'années auparavant fera un grand tort à sa réputation.

3 La philosophie des sciences et le Cercle de Vienne

La majeure partie des écrits de Rougier entre 1913 et 1921 porte sur la philosophie des sciences, son œuvre s'inscrit dans la grande tradition française dans la première moitié du XXe siècle, celle de la « critique de la science » [Benrubi 1933, 273] à laquelle il faut rattacher les noms de Gaston Bachelard, Jean Cavaillès, Louis Couturat, Pierre Duhem, Jean-Louis Destouches et Paulette Destouches-Février, Alexandre Koyré, Paul Langevin, Albert Lautman, Émile Meyerson, Jean Nicod, Henri Poincaré, et Abel Rey¹⁸. Outre ses travaux sur la philosophie de la géométrie de Poincaré, Rougier publie plusieurs études de philosophie de la physique, dont une longue étude sur « La matérialisation de l'énergie » [Rougier 1917/18] qui paraîtra sous forme de livre en deux éditions et dont la première sera traduite en anglais en 1921 sous le titre *Philosophy and the New Physics*¹⁹. Des études sur la symétrie et l'entropie seront regroupées avec des textes portant sur la théorie de la relativité, dont un texte plus philosophique où il critique le recours à l'« évidence intuitive » en science dans un volume intitulé *En marge de Curie, de Carnot et d'Einstein*²⁰.

Ces travaux de Rougier, s'ils ne sont pas exempts d'erreurs, sont toujours très bien informés et montrent malgré tout une grande maîtrise des théories discutées et un grand talent à les exposer. Sa compréhension de la théorie d'Einstein est remarquable, considérant les navrantes critiques que lui avait adressées Bergson et qui furent reprises depuis, de Merleau-Ponty à Deleuze. Ce n'est que par la suite qu'André Metz publiera sa très juste critique de Bergson, qui passa elle aussi presque inaperçue [Metz 1922], [Metz 1928]. On peut reprocher à Rougier de s'en

d'autres éléments laissent penser que cette mentalité perdure (voir les notes 84 et 93, respectivement en bas de pages 55 et 59).

¹⁸Pour Bounoure, l'œuvre de Rougier « ne doit pas impressionner », elle n'est qu'une « rhétorique, destinée à devenir la 'méthode' de la Nouvelle droite » [Bounoure 1987, 146–147]. Nous laissons plutôt le soin au lecteur de juger.

¹⁹Respectivement, [Rougier 1919a], [Rougier 1921d] et [Rougier 1921e].

²⁰Respectivement, [Rougier 1917a], [Rougier 1918a], [Rougier 1918b] et [Rougier 1919c] regroupées dans [Rougier 1920c].

tenir souvent à un exposé sans prendre de distance critique ; lorsqu'il se mêle à une controverse, il hésite à prendre position. Il en est ainsi de la controverse Lorentz-Einstein dans « La matérialisation de l'énergie » — il tranchera bien évidemment en faveur d'Einstein dans son *Traité de la connaissance* en 1955 — ou encore lorsqu'il prend la défense d'un obscur français, Léon Selme, sur la question de l'entropie [Rougier 1918a], [Rougier 1918b] ; il ne tranche pas le débat sur le principe de Carnot, alors que la position de Selme était en fait indéfendable.

Ces textes ne sont pas pour autant vierges de toute « philosophie », il y développe entre autres une explication de l'objectivité scientifique fondée sur la découverte d'un « invariant », qu'il reprendra dans son *Traité de la connaissance* de 1955²¹, et il défend une position finitiste, empiriste et pragmatiste, inspirée sans doute de Poincaré contre le réalisme cantorien [Rougier 1917/18, 60–610], [Rougier 1919c, 600]. Sa critique sera prolongée dans *Les paralogismes du rationalisme* par une critique du réalisme analytique de Russell [Rougier 1920b, ch. 10], où l'on retrouve l'influence de Brunschvicg. On notera le caractère « psychologiste » de certains arguments, tels que l'explication du réalisme par un « sentiment d'étrangeté » [Rougier 1920b, 289]. Ce genre de « psychologisme » était monnaie courante en France où ni Frege, ni Husserl n'avaient eu jusqu'alors d'influence, et se poursuivra d'ailleurs par la suite dans l'œuvre de Bachelard²².

Un aspect de la philosophie des sciences de Rougier mérite d'être souligné : sa critique des « pseudo-problèmes » de la métaphysique. On trouve cette idée un peu partout dans les textes de l'époque :

C'est une vérité commune que la plupart des problèmes philosophiques sont des problèmes insolubles parce qu'ils sont inexistants. La subjectivité de nos sens, l'anthropomorphisme de nos raisonnements analogiques, la tendance substantialiste à hypostasier nos concepts et à prendre pour réelles des distinctions purement logiques, nous conduisent à poser de pseudo-problèmes [...] Les résoudre, c'est toujours montrer que c'étaient des problèmes mal posés²³.

Une bonne partie des textes de philosophie de la physique de Rougier ont pour but de démontrer comment les progrès récents de la physique permettent de dissoudre de tels « pseudo-problèmes ». Par ailleurs, il importe de noter la centralité de cette notion, puisque les causes des

²¹Sur ce point de vue original, voir l'étude de Jan Lacki dans ce volume.

²²Ce point est souligné dans [Leroux 2002].

²³[Rougier 1917/18, 473]. Voir aussi [Rougier 1920c, 263] et [Rougier 1921a, v–vi].

pseudo-problèmes, telle que la « tendance substantialiste à hypostasier nos concepts » sont responsables de nombreuses erreurs philosophiques et de l'émergence de « mentalités » telles que la « scolastique » et le « rationalisme ». Comme chacun sait, Carnap, à la suite de Wittgenstein, produira dans les années trente une très célèbre critique des *Scheinprobleme* ou pseudo-problèmes de la métaphysique et il est remarquable de voir que cette critique avait été préfigurée par Rougier²⁴.

Une telle communauté de vues prédisposait Rougier à s'associer avec les positivistes logiques avec qui il parlera de « notre philosophie ». Le *Verein Ernst Mach* (Cercle de Vienne) et la *Gesellschaft für empirische Philosophie* de Reichenbach à Berlin ont commencé à attirer l'attention vers la fin des années vingt et Rougier a très vite reconnu l'importance de ce mouvement, dont il fait état dès 1931 dans un article du *Larousse mensuel illustré* [Rougier 1931a]. Il écrit une première lettre à Schlick en novembre de la même année, où il exprime son désir de joindre son Cercle et où il fait part de son intention de créer en France un équivalent, la *Société Henri Poincaré*²⁵. Ce projet restera malheureusement lettre morte.

En route vers l'Union Soviétique en 1932, Rougier s'arrête à Berlin, où il rencontre Reichenbach. Selon Rougier, l'idée d'un congrès international de philosophie scientifique daterait de cette rencontre [Rougier 1936c, 3] ; l'internationalisation du mouvement étant une cause lui tenant à cœur. Il semble cependant que Rougier ne rencontre pour la première fois Schlick qu'en 1934, à Vienne. Il donne alors une conférence devant le Cercle. Rougier était à Vienne dans le cadre d'une mission privée financée par la *Rockefeller Foundation* ostensiblement pour enquêter sur les États totalitaires en Europe centrale. Il est servi à souhait car il est témoin lors de ce séjour du soulèvement socialiste en Autriche et de sa répression sanglante²⁶. C'est probablement à l'occasion d'une conférence organisée

²⁴Ce qu'il reconnaîtra dans [Rougier 1961c, 22 et 55].

²⁵Une partie de la correspondance entre Rougier et Schlick se trouve au Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin. S'y trouvent aussi quelques lettres d'autres membres, comme Friedrich Waismann. Pour ce travail nous avons aussi consulté la correspondance de Rougier avec certains membres du Cercle de Vienne (Carnap, Neurath, Reichenbach, Schlick), que nous retrouvons aussi dans leurs archives respectives, dont nous avons consulté les copies disponibles à la *Philosophisches Archiv* de l'Université de Constance.

²⁶Comme en fait foi une lettre reproduite dans [Allais 1990, 60-61]. L'anecdote suivante date aussi de 1934. Alain de Benoist raconte dans sa préface à une réédition de *La mystique démocratique* [Benoist 1983a, xxii], que Rougier s'était lié d'amitié avec Edgar Jung, alors secrétaire du vice-chancelier Franz von Papen. Jung aurait divulgué à Rougier les plans d'une insurrection visant à renverser Hitler, lui demandant de s'assurer du soutien de la France. Rougier aurait alors obtenu d'Alexis Léger

par le Comité d'amitié franco-autrichien qu'il rencontre pour la première fois Lucie Friedmann (née Herzka), épouse d'un avocat viennois, Marcel Maximilian Friedmann. Celle-ci deviendra sa troisième femme en 1942. Elle était une des rares femmes à posséder un doctorat de l'Université de Vienne (en études littéraires). Ils se revirent lors d'un séjour à trois en compagnie de Schlick dans le Salzkammergut, sur les rives du Traunsee à Gmunden, à l'été 1935 et en mars 1938 à Paris dans des circonstances dramatiques, immédiatement après l'*Anschluss*.

Lors de ce même voyage, Rougier participe au *Huitième congrès international de philosophie* à Prague, où il présente une communication sur « L'opinion dans les démocraties et dans les gouvernements autoritaires » [Rougier 1936a] ; il fait état de ses positions, devenues franchement libérales et anti-totalitaires (voir la prochaine section). Dans les journées qui précédèrent ce congrès, les positivistes logiques organisèrent un colloque, connu sous le nom de *Prager Vorkonferenz*, auquel Rougier participa, avec une communication sur « La scolastique et la logique », qui sera publiée dans *Erkenntnis* [Rougier 1935b]. Lors de cette rencontre, Rougier devient membre du comité organisateur du *Premier congrès international de philosophie scientifique*, qui devrait avoir lieu, sous sa gouverne, à la Sorbonne en 1935, ce choix étant le résultat de son propre lobbying. Rougier organisera donc ce congrès de Paris, en collaboration avec Otto Neurath ; leur volumineuse correspondance (près de 700 pages) portant essentiellement sur des questions d'organisation. On y découvre que le congrès a failli être reporté, suite à la mort tragique au Caire de la deuxième femme de Rougier, Germaine Hubert-Rodier.

À en juger par la liste des participants, le congrès de Paris fut un succès. Rougier y prononce l'allocution d'ouverture et l'allocution finale, en plus d'une communication sur les « Pseudo-problèmes résolus et soulevés par la logique d'Aristote²⁷ ». Pour Rougier, qui n'est pas sans rappeler ici un Renan, la philosophie d'Aristote n'est que la « métaphysique spontanée des langues indo-européennes, de la langue grecque en particulier », entre autres en ce qui concerne le verbe « être » [Rougier 1936e, 36]. Si Rougier préfigure ici les thèses de Benveniste [Benveniste 1966], il faut noter qu'il a un prédécesseur immédiat chez Brunschvicg, qui dénonçait l'année précédente, dans *Les âges de l'intelligence*, le caractère « entière-

(le poète Saint-John Perse) une mission pour Berlin (où il devait rencontrer l'ambassadeur André François-Poncet), mission qu'il ne pourra remplir car survint alors la « nuit des longs couteaux » du 30 juin : Jung fut exécuté dans la journée du 1^{er} juillet (vraisemblablement à cause du fameux discours de Marburg). Nous n'avons trouvé aucun document concernant cette mission avortée.

²⁷ Respectivement [Rougier 1936c], [Rougier 1936d] et [Rougier 1936e].

ment verbal » de l'ontologie d'Aristote²⁸. L'originalité de Rougier réside plutôt dans le lien explicite qu'il fait entre, d'une part, cette critique d'Aristote et, d'autre part, sa propre critique des « pseudo-problèmes » de la métaphysique ainsi que celle de Carnap²⁹. On retrouve ici un thème, celui du lien entre les énoncés métaphysiques et une mauvaise compréhension de la grammaire du langage ordinaire, qui sera développé tout au long de sa carrière et donnera lieu, après la guerre, à son dernier livre de philosophie, *La métaphysique et le langage* [Rougier 1960a]. Poursuivant sur ce thème, Rougier donnera dans ce livre de nombreux exemples tirés à la fois de l'histoire (avec des chapitres sur le thomisme et sur le scotisme) et de la philosophie de son époque (avec des chapitres sur la langue allemande, Husserl et Heidegger).

Rougier dirige par la suite la publication des huit volumes des *Actes du Congrès international de philosophie scientifique, Sorbonne, Paris, 1935*, en 1936 chez Hermann. D'autres publications, entre 1934 et 1936, montrent que plusieurs Français (Marcel Boll, Abel Rey, Ernest Vuillemin, etc.) regroupés autour du *Centre de Synthèse* et de l'*Institut d'histoire des sciences et des techniques* de la rue du Four, ont cherché à promouvoir la cause du positivisme logique en France, entre autres à travers une série de traductions des grandes figures de ce mouvement (Carnap, Frank, Hahn, Hempel, Neurath, Reichenbach, Schlick) publiées chez Hermann et dans la *Revue de Synthèse*. Rougier, qui était associé à ces travaux, publia de surcroît en 1936 un article dans la *Revue de Paris*, « Une philosophie nouvelle : l'empirisme logique, à propos d'un Congrès récent » [Rougier 1936f] dans le but de promouvoir cette philosophie.

Rougier organisa, toujours en compagnie de Neurath, le *Troisième congrès international pour l'unité de la science*, qui eut lieu à la Sorbonne dans les journées qui précédèrent la tenue du *Neuvième Congrès international de philosophie*, mieux connu sous le nom de *Congrès Descartes*. Rougier et Neurath organisèrent aussi, à l'intérieur de ce congrès, une section sur l'unité de la science, dont les textes furent publiés dans le quatrième volume des *Travaux du IX^e Congrès international de philosophie*. Aux côtés d'une allocution de Rougier sur « La révolution cartésienne et l'empirisme logique » [Rougier 1937b], on retrouve entre autres un texte posthume de Schlick, assassiné en 1936 par un étudiant dérangé, qui sera libéré par les Nazis à la suite de l'*Anschluss*. Il faut reconnaître

²⁸[Brunschvicg 1934, 65]. L'expression « métaphysique spontanée » semble provenir de [Serrus 1933, 386], que cite Brunschvicg dans ce passage.

²⁹À l'opposé de Brunschvicg, dont la critique d'Aristote se mue dans les pages suivantes dans une attaque contre la « logistique » de Russell et de Wittgenstein [Brunschvicg 1934, 70sq.].

que tous ces efforts de promotion n'ont porté aucun fruit, le milieu ne s'y prêtant pas (et encore moins après la guerre). Pire, lors d'un *Colloque des philosophes scientifiques de langue française* en Bretagne en septembre 1938, les participants (G. Bachelard, J.-L. Destouches, R. Wavre etc.) tourneront le dos, sous l'influence du Suisse Gonseth, au positivisme logique, isolant du même coup Rougier, atterré, à l'intérieur même de la communauté des philosophes des sciences³⁰. Cette décision a marqué les rapports de la philosophie des sciences de langue française au positivisme logique ; celle-ci étant désormais perçue comme une philosophie étrangère, contre laquelle il faut se prémunir. Le positivisme logique n'est donc qu'une cause perdue de plus pour Rougier.

L'assassinat de Schlick, les dissensions internes, l'*Anschluß*, l'exil et la guerre provoqueront le démantèlement du Cercle de Vienne. Lors du congrès de 1935, Rougier avait été élu (en compagnie de Carnap, Frank, Jørgensen, Morris et Neurath) membre du comité organisateur de l'*Encyclopédie internationale pour la science unifiée* ; il sera chargé d'écrire une monographie sur le rationalisme et l'empirisme. Celle-ci ne paraîtra pas et sera remplacée par un texte de Santillana et Zilsel [Santillana & Zilsel 1940]. La correspondance entre Neurath et Rougier montre que ce dernier était au courant du projet de Santillana et Zilsel et qu'il avait encore l'intention en 1940 de rédiger sa monographie ; rien n'indique un refroidissement des relations avec Neurath. Rougier publiera d'autres textes dans la revue *Erkenntnis* [Rougier 1937/38], [Rougier 1939/40] et [Rougier 1940b] et participera encore aux *Congrès pour l'unité de la science* de Cambridge (1938) et de Harvard (1939). Le congrès d'Oslo (1940) fut annulé à cause de la guerre et Rougier, qui était pourtant aux Etats-Unis à ce moment-là, se retira au dernier moment (pour des raisons que nous ne connaissons pas) du programme du congrès de Chicago en 1941 ; celui-ci sera le dernier des *Congrès pour l'unité de la science*. Les activités de Rougier dans le cadre du Cercle de Vienne s'estompèrent donc avec celui-ci.

La contribution de Rougier au Cercle de Vienne est aujourd'hui négligée³¹. Par ailleurs, Rougier sera dorénavant perçu en France comme un simple « passeur » d'idées étrangères qui ne peuvent prendre racine dans le sol français, ce qui est absurde à moins d'oublier la tradition positiviste française dont il est issu. Si Rougier fit la promotion de l'em-

³⁰Rougier fait le récit de ses mésaventures dans une lettre à Neurath.

³¹Pour l'étude des rapport entre Rougier et le positivisme logique, nous renvoyons à [Marion 2005], qui discute en particulier la critique du physicalisme dans [Rougier 1937/38], et au texte de Flavia Padovani sur les rapports avec Reichenbach, dans ce volume.

pirisme logique en France, il n'était pas un simple « passeur », puisqu'il avait forgé la plupart de ses idées, par exemple sur la notion de « pseudo-problèmes », et publié la majorité de ses travaux de philosophie des sciences une dizaine d'années avant l'existence même du Cercle de Vienne, auquel il s'est rallié après en avoir découvert l'existence. Son conventionnalisme et sa critique du physicalisme dans « Le langage de la physique est-il universel et autonome ? », publié dans *Erkenntnis* en 1937-38, montrent bien l'originalité de ses vues par rapport à celles des figures centrales du mouvement. De surcroît, les membres du Cercle apprécieraient avant tout les analyses historiques de Rougier, sa réfutation de la scolastique dans *La Scolastique et le thomisme* et du rationalisme dans *Les paralogisme du rationalisme*, études qui n'avaient aucun équivalent viennois. Des membres du Cercle tels que Philip Frank et Viktor Lenzen ont eux-mêmes reconnu l'originalité de la contribution de Rougier [Frank P. 1949, 48], [Lenzen 1956, 125].

Malgré cela, Rougier a beaucoup emprunté aux Viennois et on peut dire qu'il fut à cet égard beaucoup plus proche de Schlick que de Neurath ou Carnap. De Schlick il reprend en outre la notion de *Konstatierungen* et la thèse de la communicabilité de la structure des sensations [Rougier 1955a, 188], ainsi que l'interprétation de la notion d'hypothèse comme loi pour la formation d'énoncés (qui est en fait à l'origine celle de Weyl et de Wittgenstein) [Rougier 1955a, 188 et 219], [Rougier 1961c, 17 et 63–65]. De Neurath, il rejette le physicalisme³² et la conception cohérentiste de la vérité [Rougier 1936d, 88–89], [Rougier 1936f, 193]. On peut donc, pour reprendre une distinction courante, classer Rougier dans l'« aile droite » du Cercle (celle de Schlick, Waismann, von Juhos, Kaufmann), à l'opposé de l'« aile gauche », c'est-à-dire de la tendance représentée par Neurath et Carnap. Il en va de même pour ses positions politiques, comme nous allons le voir. Celles-ci furent très éloignées de celles d'un Neurath, à l'extrême gauche, que l'on considère en général comme représentant le point de vue politique du Cercle. (On notera que cela ne fut jamais une cause de friction entre les deux hommes.) Elles furent plus proches de celles, modérées et libérales, d'un Schlick ou encore, parmi les viennois, d'un Friedrich Hayek, qui ne s'était pas joint au Cercle parce qu'il tenait les idées économiques de Neurath (sur l'abolition de la monnaie, l'économie planifiée, etc.) pour insensées³³. %begincomment

³²Dans [Rougier 1937/38], dont les arguments sont analysés dans [Marion 2005].

³³Voir [Smith 1996, 11sq.]. Sur ces questions, voir aussi l'étude de Mathieu Marion, dans ce volume.



FIG. 2 – De gauche à droite : Moritz Schlick, Lucy Friedman et Louis Rougier. Photo prise à Traunsee (Gmunden), pendant l'été 1935. Reproduction par autorisation de la *Fondation de Lourmarin Robert Laurent-Vibert*.

4 Les « mystiques » et l'offensive du libéralisme

Nous avons vu que dès *Les paralogismes du rationalisme*, Rougier avait lié son œuvre épistémologique à une philosophie politique. Dans les années vingt, Rougier rédige une longue étude, parue en deux parties dans la *Revue de Paris* en 1927-28 et ensuite publiée sous le titre *La mystique démocratique, ses origines, ses illusions* dans la Bibliothèque de philosophie scientifique de Gustave Le Bon, chez Flammarion³⁴. Avec ce livre, qui connut un certain retentissement, Rougier commence, à côté de ses travaux académiques en philosophie des sciences et en histoire des religions, une carrière de publiciste³⁵. Celle-ci va se retrouver à l'avant-plan dans les préoccupations de Rougier, une fois les congrès de philosophie scientifique de 1935 et 1937 terminés, avec l'organisation d'un

³⁴Respectivement, [Rougier 1927a], [Rougier 1928c] et [Rougier 1929b]. Parmi les autres textes apparentés, il faut signaler [Rougier 1921f], [Rougier 1928b] et [Rougier 1929a].

³⁵Sur celle-ci, voir l'étude d'Olivier Dard dans ce volume.

colloque aux dimensions historiques tout aussi importantes, le *Colloque Walter Lippmann* de 1938.

La publication de *La mystique démocratique* attire l'attention du grand intellectuel anti-fasciste Guglielmo Ferrero, avec qui Rougier prend contact pour la première fois en 1929. Sur une suggestion de Romain Rolland, Rougier réussira à le faire sortir d'Italie en 1931, par l'entremise d'Albert Thomas, du Bureau International du Travail à Genève³⁶. Comme nous le verrons, Rougier se spécialisera dans ce genre d'« évation » d'intellectuels en danger. Ferrero s'installera à Genève et restera lié d'une amitié profonde avec Rougier jusqu'à sa mort en 1942.

On peut résumer ainsi les grandes lignes de cette œuvre : Rougier y distingue une « doctrine » et une « mystique » démocratique. Il ne remet pas en question la « doctrine » (quoiqu'il se réserve la possibilité d'y faire des aménagements) mais met en garde contre les effets délétères de la « mystique » qui la menacent. Il définit le concept de « mystique » politique en ces termes :

Une doctrine devient une mystique, lorsqu'on la soustrait au contrôle de l'expérience et à l'épreuve de la discussion, pour la traiter comme un dogme intangible, ou lorsqu'on la fonde sur une base qui n'a aucun sens empirique ou rationnel et qui exprime seulement une conviction passionnée. [Rougier 1929b, 12–13]³⁷

Ce qui n'est pas sans rappeler les propos déjà cités sur le « rationalisme a posteriori » et la méthode scientifique en philosophie, qui sont selon Rougier au fondement de la « doctrine » démocratique, tandis que la « mystique » les renie. Le choix de l'expression « mystique » est délibéré. Quelques années plus tard, Rougier publiera un ouvrage sur la « mystique soviétique », où il décrit le marxisme-léninisme comme une « religion » [Rougier 1934a, 600], en faisant un parallèle en plusieurs points avec le christianisme. On retrouve ici la source du concept de « religion politique » qui a fait la réputation d'Eric Voegelin [Voegelin 1994]. Celui-ci a d'ailleurs reconnu l'origine de ses idées dans *La mystique démocratique* [Voegelin 2004, 83].

Reprenant son point de vue anti-rationaliste des *Paralogismes du rationalisme*, Rougier attaque la « mystique démocratique » :

[La mystique démocratique] procède d'une méthode *a priori* et déductive consistant à dériver les conséquences particulières de principes, dont les fondements philosophiques, le

³⁶Cette histoire est racontée dans [Rougier 1947h, 103–105].

³⁷Voir aussi [Rougier 1929b, 23].

rationalisme scolastique et l'empirisme de la table rase, ont perdu tout crédit auprès des esprits avertis de notre époque [...] [Rougier 1929b, 8–9]

Il importe de noter ici le parallèle avec le conventionnalisme de Rougier en philosophie des sciences : la mystique démocratique est décrite ici comme une doctrine « axiomatique » qui part de principes pour en déduire des conséquences. Le rationalisme prétend fournir une justification philosophique de ces principes, mais Rougier considère qu'on ne peut pas « fonder » ces principes autrement qu'en faisant appel à un discours métaphysique dont les énoncés sont « dénués de sens » (au sens que donnera le Cercle de Vienne à cette expression, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni des énoncés analytiques, ni synthétiques). Pour cette raison, on peut regarder le livre de Rougier comme l'exposé d'une philosophie politique possible pour le positivisme logique³⁸ ; il s'éloigne ici des vues de son ami Ferrero sur la légitimité du pouvoir [Ferrero 1942]. Pour Rougier, tout comme pour les axiomes des théories scientifiques, les bons principes de la théorie politique ne sont que des « conventions commodes » suggérées par l'expérience. Cela ressort très bien à propos du concept d'égalité, la bête noire de Rougier. Il s'en prend ainsi à « l'inanité de toutes les tentatives pour fonder l'égalité en droit des hommes sur une prétendue égalité naturelle » [Rougier 1929b, 267], mais il ne nie pas son importance pour des raisons pragmatiques :

Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'égalité hypothétique des citoyens comme point de départ est une convention commode qui peut se justifier par son utilité, en permettant d'opérer la sélection des élites dans toutes les classes de la population indistinctement [Rougier 1929b, 267].

On notera en passant que l'élitisme de Rougier n'est pas « aristocratique » ; en cela il se distingue de Maurras et de *L'Action française* et se rapproche de Vilfredo Pareto et de sa théorie sur la libre circulation des élites, qu'il admirait. En fait, les élites dont parle Rougier dans son livre sont « spirituelles », ce sont les artistes et les scientifiques qui transformeront, pour reprendre une distinction de Ferrero, une société « quantitative » en une société « qualitative³⁹ ». On pourrait être porté à croire que Rougier, qui professe un détachement « scientifique » pour les élites gouvernantes, concevait celles-ci sous le mode de l'ingénieur ou du « technocrate » dont on parlait abondamment dans les années

³⁸Voir là-dessus le texte de Mathieu Marion, dans ce volume. L'idée est de Kevin Mulligan.

³⁹[Rougier 1929b, 1, 10–11 et 254]. Pour Ferrero, voir [Ferrero 1913].

trente (X-crise, etc.) ; certains de ces « technocrates » seront impliqués dans le régime de Vichy. Rougier fréquentait certains d'entre eux⁴⁰. Mais Rougier est avant tout un libéral, qui s'oppose à toute forme d'ingénierie sociale (une idée bien française que l'on retrouve dès Saint-Simon et Comte). On ne trouvera aucune apologie de ces idées⁴¹, qu'il ne partageait nullement : des « théoriciens planificateurs d'X-Crise » il ira même jusqu'à écrire en 1937 qu'il faut les « exorciser comme une des plus redoutables barbaries » [Rougier 1937a, 54] et il a longuement critiqué la « technocratie » et la « synarchie » dans *Les mystiques économiques* et de façon plus brève dans *Mission secrète à Londres*, où il classe Jean Coutrot auprès de De Man et Déat, parmi les « planistes » d'extrême droite⁴².

Les mystiques démocratiques est dédié à Pareto, auquel Rougier est un des premiers, sinon le premier en France à s'intéresser. Il en va de même pour Ferrero ou encore pour les sociologues allemands Max Weber et Werner Sombart, dont il reprend les conclusions dans une longue discussion des origines judaïques de la « mystique démocratique », tout en étant en particulier influencé par les études de Maurice Halbwachs à leur sujet⁴³. Lorsqu'on pense à Sombart, qui souillera son nom quelques années plus tard par son adhésion au national-socialisme et par des propos antisémites, il faut pointer du doigt la seule note en bas de page de l'ouvrage, lorsqu'il est question des « prophètes d'Israël » :

On ne saurait voir dans ce qui suit rien qui doive faire penser à l'antisémitisme. Il s'agit simplement de considérations de nature historique⁴⁴.

Par ailleurs, Rougier reprend de Sombart la thèse sur les origines juives de l'esprit protestant, qu'il est loin de condamner [Rougier 1929b, 224 et suiv.].

L'examen de la « mystique démocratique » abouti à trois conclusions, nous venons de voir le lien entre la deuxième et sa philosophie conventionnaliste :

⁴⁰Voir [Brun 1985] et [Dard 1999].

⁴¹Bounoure, qui ne cite aucun passage (voir les deux notes suivantes pour des textes le contredisant) est de l'avis contraire, sur la seule foi de son élitisme et de son « néo-positivisme » [Bounoure 1987, 166-167].

⁴²Respectivement, [Rougier 1949f, 197-215], [Rougier 1946a, 205-206].

⁴³Ainsi, par exemple, Halbwachs critique Sombart pour avoir soutenu que « l'esprit capitaliste se confond avec l'esprit rationnel » ; pour lui, comme pour Rougier, « il n'y a guère de rapport » entre rationalisme et capitalisme [Halbwachs 1925, 140].

⁴⁴[Rougier 1927a, 343]. Cependant, la note disparaît dans le livre (il n'y en a aucune) et Rougier cite dans sa bibliographie *Le problème juif*, écrit par un nietzschéen d'extrême droite, antisémite virulent, Georges Batault [Rougier 1929b, 272].

Prise en elle-même, cette mystique invoque des principes contradictoires ; en second lieu, elle repose sur des dogmes que l'on ne saurait fonder ni en raison ni en expérience ; en troisième lieu, elle conduit à des résultats incompatibles avec ses intentions premières [Rougier 1929b, 42–43].

Le troisième point est aussi lié aux conclusions conventionnalistes de Rougier, pour qui la bonne recette en matière constitutionnelle est celle qui marche, non pas celle qui découle de principes auxquels on accorde foi. Et pour Rougier, il est clair que le communisme est un échec. Il parle ici en connaissance de cause, puisqu'il avait visité l'U.R.S.S. en 1932, lors d'une mission publique menée au nom du Ministre de l'Éducation Nationale, Anatole de Monzie (ministre qui fut en outre l'initiateur à ce moment-là de l'Encyclopédie française). N'étant pas prompt à s'illusionner sur les bienfaits du communisme, il en revient plus convaincu que jamais de l'échec économique de la planification et des dangers de ce régime totalitaire. Il est un des rares « visiteurs » français de l'époque à ne pas être dupe de la propagande soviétique, avec André Gide, Céline et Boris Souvarine (ce dernier deviendra un ami)⁴⁵. Il publiera sur l'union soviétique deux courts ouvrages très critiques, *La mystique soviétique* et *Peut-on savoir la vérité sur l'expérience soviétique ?*⁴⁶.

Le premier point a aussi son importance. Les principes « contradictoires » — le mot est un peu fort — auxquels il fait allusion sont ceux de la souveraineté populaire et de la souveraineté de l'individu. Si l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 affirme, suite à l'Habeas Corpus de la Common Law, l'autonomie de l'individu à travers le caractère « imprescriptible » de ses droits, l'article 3 de la déclaration de 1789 et l'article 25 de la constitution « jacobine » de 1793 affirment une souveraineté « de la nation » ou du « peuple ». Ces principes entrent donc en conflit parce que le premier « limite le pouvoir de l'État », tandis que l'autre « confère un caractère illimité et absolu à la souveraineté de l'État qui n'a que des droits et pas de devoirs à l'égard de ses subordonnés » [Rougier 1929b, 48–49]. Ces deux principes distinguent les gouvernements démocratiques des gouvernements monarchiques ou aristocratiques, qui les rejettent. Le retour à des régimes de ce genre n'étant guère envisageable, le danger vient, selon Rougier, du fait que les régimes

⁴⁵Il aura deux entretiens sur son voyage dans les années soixante-dix avec Fred Kupferman, qui loue sa lucidité dans son ouvrage *Au pays des soviets. Le voyage français en Union soviétique 1917-1939* [Kupferman 1979, 90–93]. Voir aussi [Coeur 1999].

⁴⁶Respectivement [Rougier 1934b], paru auparavant dans la revue de Paris [Rougier 1934a] et [Rougier 1937a].

autoritaires tels que l'Union Soviétique de Staline, l'Italie de Mussolini ou l'Allemagne de Hitler s'appuient sur le principe de la souveraineté populaire en ceci que l'autorité y est déclarée venir d'un chef censé l'incarner.

Dans tous ses textes, Rougier insistera sur la déclaration de 1789, parce qu'il la percevait comme étant plus libérale que la constitution de 1793⁴⁷. Dans sa conférence de 1934 au *Huitième congrès international de philosophie* à Prague, « De l'opinion dans les démocraties et dans les gouvernements autoritaires », Rougier résume en ces termes l'essence de son libéralisme politique :

Un gouvernement démocratique repose sur deux principes essentiels :

1. *Le principe de la Souveraineté populaire*, qui exprime que les détenteurs du pouvoir le tiennent d'une délégation populaire.
2. *Le principe du contrôle des actes des gouvernements par les gouvernés*.

Le premier principe s'inspire de cette idée que le pouvoir étant exercé par les mandataires de ceux qui en supportent les charges, le sera avec le minimum de despotisme. Le second principe exprime que les peuples n'existent pas en vue du bien-être des gouvernements, mais les gouvernements en vue du bien-être des peuples ; et que ceux-ci sont capables de discerner les effets bons ou nocifs de la gestion des gouvernants⁴⁸.

La défense du principe du contrôle des actes des gouvernements par les gouvernés et donc la défense d'institutions politiques où les individus sont protégés contre les abus de pouvoir de l'État sont à la base du libéralisme politique de Rougier, ce qui le place dans la lignée de Constant et de Tocqueville, dont il se réclamera, à une époque où ces auteurs n'étaient pas de mise⁴⁹. Si l'on veut lui appliquer une des catégories

⁴⁷Y compris dans l'appendice A des *Paralogismes du rationalisme* dont le caractère anti-démocratique est en fait moins grand que nos citations ont pu le laisser croire [Rougier 1920b, 475-497].

⁴⁸[Rougier 1936a, 593]. Voir aussi [Rougier 1938a, 181 et 187-188].

⁴⁹[Rougier 1947f, 139-161], [Rougier 1963b, 255-259], [Rougier 1978]. Rougier a laissé dans ses papiers un inédit sur Constant qui ressemble fort à une préface à une éventuelle réédition de *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*. Il avait de tels plans, qui restèrent lettre morte. On notera qu'Olivier Pozzo di Borgo, qui le trouvera non coupable dans une commission d'enquête du Ministère de l'Éducation Nationale, publia dans la collection « Libertés » de Jean-François Revel, un recueil de textes choisis de Constant [Constant 1965].

de René Rémond [Rémond 1982], Rougier n'a rien d'un « légitimiste » comme Maurras et *L'Action française* ou la « nouvelle droite »⁵⁰ et il est encore moins « bonapartiste ». Sa méfiance envers le Général de Gaulle est en grande partie dirigée contre son « bonapartisme »⁵¹, c'est-à-dire contre l'identification de la personne du général avec la France. En fait, Rougier est dans ses écrits un libéral du plus pur style « orléaniste », dans la lignée de la Monarchie de juillet, de Constant, de Guizot, de Bastiat et de Tocqueville.

Par ailleurs, ces vues sont à la base de la réflexion de Rougier sur les défauts des institutions de la IV^e république, dans de nombreux articles et livres d'après-guerre, dont *La France à la recherche d'une constitution* et *L'erreur de la démocratie française*⁵². Pour Rougier, ces institutions bancales sont le fruit d'un long historique de pensées erronées sur les questions constitutionnelles, partant des tensions déjà présentes en 1789 et 1793 et qui ont donné à la France un histoire de révoltes et révolutions, de restaurations, et de cinq républiques, le dernier régime autoritaire étant celui de Vichy, il y a à peine plus de soixante ans. Tout cela n'est en rien comparable à l'accroissement graduel et presque sans heurt des libertés civiles et de la démocratie en Grande-Bretagne, dans ses anciens dominions et aux États-Unis.

La réflexion constitutionnelle de Rougier, qui n'a certes pas le niveau de sophistication d'un juriste, a en effet pour but de défendre des institutions (bicamérales avec conseil constitutionnel) où un jeu d'équilibre des pouvoirs, les *checks and balances*, permet d'éviter les dérapages d'une chambre unique élue au suffrage universel, investie de la souveraineté populaire, et de respecter le principe du contrôle des actes des gouvernements par les gouvernés. Dans tous ses écrits, Rougier prendra pour modèle les démocraties parlementaires bicamérales britannique et américaine, avec une préférence pour le système américain et sa cour suprême (ce qui ne fut pas pour plaire dans un pays où règne le mépris de toutes choses « anglo-saxonnes », réputées inférieures par définition et desquelles on ne doit donc jamais s'inspirer). Il faut donc noter rétros-

⁵⁰Voir là-dessus les analyses de Rémond, dans [Rémond 1982, 283-289].

⁵¹C'est l'opinion de Rémond lui-même [Rémond 1982, 322-333]. Rougier n'en pensait pas moins ; voir, par quelques exemples, [Rougier 1945b, 238-239], [Rougier 1947f, 103-108], ou [Rougier 1967a, 5]. Dans sa déposition au procès du Petit-Clamart (sur laquelle nous reviendrons), Rougier s'exprime dans ces mêmes termes en parlant du Général : « je vous dirai que le régime effectivement pratiqué depuis 1958 n'a que de très lointains rapports avec le parlementarisme orléaniste et l'arbitrage tel que l'a organisé la Constitution. En fait, toutes les décisions fondamentales de l'Exécutif sont prises par le Général de Gaulle [...] » [Procès Petit-Clamart, 521].

⁵²Respectivement [Rougier 1952c] et [Rougier 1963b].

pectivement que, même dans ses écrits les plus contestables, Rougier ne remet jamais en cause la « doctrine » démocratique : il ne remet en cause que les démocraties aux institutions bancales, dont la IV^e République est un exemple patent, parce qu'elles ont en elles le germe de la dictature (hélas, la République de Weimar et la III^e République en furent aussi l'exemple). Ce point de vue correspond pour l'essentiel à celui de Raymond Aron dans *L'homme contre les tyrans* ou encore de Julien Benda dans *La grande épreuve des démocraties. Essai sur les principes de la démocratie* [Aron Raymond 1944], [Benda 1942].

On peut conclure ces remarques sur les vues de Rougier sur le libéralisme politique en citant ses leçons à l'Institut Universitaire des Hautes Études Internationales de Genève en 1935, *Les mystiques politiques contemporaines et leurs incidences internationales*, qui sont un réquisitoire contre les diverses « mystiques », y compris contre les régimes de Mussolini et de Hitler, elles se terminent justement sur ces mots prophétiques :

[...] le Nationalisme et le Racisme révèlent, chez ceux qui en font si bruyamment étalage, non une mentalité ouverte sur l'avenir, mais une mentalité tournée exclusivement vers le passé. Osons-le dire : le *Duce* et le *Führer* ne sont pas les constructeurs de l'avenir ; tout au plus pourra-t-on dire d'eux, par les réactions qu'ils provoqueront, qu'ils furent les fossoyeurs du passé. Entre la liberté et la contrainte, entre le libéralisme constructif dans le cadre de l'interdépendance des peuples et l'étatisme oppressif dans le cadre de la Nation ou de la Race, il n'y a pas d'autre solution. Mais le temps presse. Déjà les mots fatidiques s'inscrivent sur le mur. Messieurs, il faut choisir⁵³ !

Rougier fut fort probablement le premier philosophe français à s'intéresser à l'économie. Son premier article dans le domaine, sur l'inflation monétaire, date de 1920 [Rougier 1920d], et il contribue au *Bulletin quotidien* de la Société d'études et d'informations économiques (S.E.I.E.) que dirige son ami André François-Poncet [Brun 1985, 17–18]. Par comparaison, le premier texte de Raymond Aron sur l'économie, une critique de la politique économique du Front populaire parue de façon fort étrange

⁵³[Rougier 1935a, 121]. Rougier, dont les propos ne sont pas sans rappeler ceux de [Robbins 1968] sur les causes économiques de la seconde guerre mondiale, avait bien vu que l'expansionnisme militaire était la voie de sortie des dictatures dont la politique de planification a apporté un désastre économique au niveau interne et il prônait pour endiguer ce phénomène une fédération des états européens. Comme il le dit si bien : *the writing is on the wall*. Voir là-dessus [Rougier 1939d].

dans la *Revue de métaphysique et de morale*, date de 1937 [Aron Raymond 1937]. Ce sont de surcroît des cas isolés. Comme le dira Rougier :

La grande particularité du temps d'avant-guerre, c'est que jamais un professeur de philosophie ne se fût trouvé pour oser traiter de questions économiques ; et, jamais, à supposer qu'il s'en fût trouvé un pour manifester cet excès d'originalité, il ne se fût rencontré un public pour venir l'entendre [Rougier 1949f, 39].

Pour Rougier, le libéralisme économique est inséparable du libéralisme politique, dont il est pour lui la condition *sine qua non*. Mais il est mis en danger par la « mystique démocratique ». En effet, un de ses effets délétères serait l'égalitarisme, qui ne s'arrête pas à l'idée d'une égalité en droit mais cherche aussi une égalité de fait. Pour cela, l'économie doit être contrôlée par l'État, qui abolit les libertés civiles pour mieux égaliser les chances : on se retrouve alors avec un état totalitaire. La critique de la « mystique démocratique » devient par là même une défense du libéralisme économique contre la planification centrale, le « planisme » comme on l'appelait à la suite des travaux du Belge Henri de Man (qui finira comme bien des anti-démocrates de gauche par collaborer avec les Nazis) et que l'on pensait intégrer dans une économie de marché. La grande crise économique du début des années trente avait porté un coup dur au libéralisme économique dans bien des esprits et il était aisé de croire que la planification allait miraculeusement éviter de nouveaux désastres de ce genre. La doctrine libérale mise en place au dix-neuvième siècle, que Rougier appelle « manchestérien » et qu'il résume par la formule « laisser passer, laisser faire » apparaissait ne plus être adaptée à la réalité économique. Le « laisser faire » était tenu coupable d'avoir provoqué la crise de 1929. Il fallait donc, aux yeux de Rougier comme pour de nombreux économistes de l'époque, impérativement songer à rénover le libéralisme pour faire obstacle à cette engeance, qui menaçait de toutes parts : la « mystique » égalitariste et le planisme. C'est ainsi qu'est né le vocable « néo-libéralisme », d'une tentative de trouver une troisième voie entre le libéralisme « manchestérien » et le « planisme ». C'est bien ainsi que Rougier présente les choses, avec une merveilleuse analogie :

Être libéral, ce n'est pas, comme le « manchestérien », laisser les voitures circuler dans tous les sens, suivant leur bon plaisir, d'où résulteraient des encombrements et des accidents incessants ; ce n'est pas, comme le « planiste », fixer à chaque voiture son heure de sortie et son itinéraire ; c'est imposer un *code de la route*, tout en admettant qu'il n'est pas forcément

le même au temps des transports accélérés qu'au temps de la diligence [Rougier (éd.) 1939, 16].

Le publiciste Rougier se présente alors comme un « prophète » au sens de Weber, comme l'a si bien suggéré François Denord [Denord 2002, 10]. En effet, Rougier reste vague sur les détails comme sur les mesures concrètes⁵⁴. La pièce maîtresse de l'œuvre de Rougier est ici son livre de 1938, *Les mystiques économiques. Comment l'on passe des démocraties libérales aux états totalitaires* [Rougier 1938b], dont le sous-titre sera, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, invoqué dans une commission d'enquête de l'épuration en 1949 comme preuve (par le titre) de son penchant pour le nazisme⁵⁵ [...]

Les idées de Rougier peuvent être très brièvement résumées en deux points. Premièrement, Rougier insiste partout sur le fait que le socialisme et le fascisme sont en fait deux dangers analogues pour les démocraties, car il est question dans les deux cas de « planisme ». Bien sûr, leurs partisans ne se cachent pas de leurs intentions totalitaires, mais il va de soi pour Rougier que ceux qui pensent accommoder planisme et démocratie sont dans l'erreur [Rougier 1938b, 196] : la mort de la liberté d'entreprendre et d'échanger ne peut se faire qu'au prix des libertés individuelles. Là-dessus, Rougier insiste entre autres sur l'objectivité de la science économique, qui décrit mais ne prescrit pas. Rougier reprend ici les arguments des autrichiens Hayek et von Mises sur l'impossibilité du calcul économique nécessaire pour la planification⁵⁶.

Le système corporatiste, qui propose un système bicaméral où la deuxième assemblée serait composée de représentants des corps sociaux, peut être vu comme une solution alternative, si celle-ci règle les prix⁵⁷. Rougier, qui prônait comme nous l'avons vu un système bicaméral, était sensible aux vues corporatistes, allant même jusqu'à donner l'impression par une boutade d'approuver le fascisme mussolinien⁵⁸. Rougier, dont nous avons vu les opinions sur la « synarchie », se rend en bon empiriste

⁵⁴Ce que lui reproche à l'époque l'économiste Gaëtan Pirou [Pirou 1938, 1106].

⁵⁵Ce genre d'argument par le titre, sans lecture du contenu du livre, se retrouve dans [Bounoure 1987, 161].

⁵⁶Ces arguments se trouvent dans [Hayek 1935] ou dans [Mises 1922], traduit par les soins mêmes de Rougier en 1938, ou [Mises 1938] et [Mises 1949].

⁵⁷Pour un bilan négatif récent du libéralisme de Rougier, d'un point de vue plus radicalement anti-interventionniste mais néanmoins ouvert à ce genre de corporatisme, donc difficile à cerner, voir [Lecoq 1989].

⁵⁸[Rougier 1929b, 14]. Cette remarque est souvent citée lorsqu'on reproche à Rougier d'avoir été fasciste — ou on l'admire, c'est selon. Elle ne se prête cependant à cette interprétation que si elle est tirée de son contexte. Par ailleurs, elle contredit l'énorme poids de tout le reste de son œuvre.

à l'évidence : partout où cette doctrine corporatiste a été appliquée (Allemagne, Autriche, Italie, Portugal, etc.), elle a conduit au « planisme » et à la dictature [Rougier 1938b, 111–135]. Ses critiques ne laissent planer aucun doute, il sert d'ailleurs contre le corporatisme un argument de la pente glissante qui en dit long : celui-ci mène à un collectivisme du genre de celui de l'U.R.S.S. [Rougier 1938b, 135].

L'autre versant de la pensée de Rougier est son opposition au libéralisme « manchestérien » ; il y a pour lui une « mystique libérale » [Rougier 1938b, ch. 3] tout aussi condamnable que les autres « mystiques », car elle repose sur une métaphysique, à savoir sur une « croyance en un ordre naturel [...] qu'il est nécessaire et suffisant de laisser librement agir pour réaliser [...] le maximum de prospérité » [Rougier 1938b, 71]. À l'instar d'un Walter Lippmann, Rougier n'était donc pas opposé à l'intervention de l'État, dans la mesure où elle ne va pas à l'encontre du mécanisme des prix. Il prône donc des choses sensées, sinon aujourd'hui banales comme l'impôt sur les successions (l'argent est celui qu'on gagne et non celui qu'on garde) et l'impôt progressif (pour réduire les injustices sociales), mais d'abord et avant tout, Rougier perçoit le rôle de l'État comme étant juridique : l'État doit légiférer en sorte qu'un cadre juridique soit mis en place à l'intérieur duquel les marchés et le mécanisme des prix puissent donner leur meilleur rendement et éviter les déraillements. (Cela donne entre autres des mesures anti-cartels [Rougier 1938b, 81 et suiv.].) « Une économie libérale implique donc une certaine intervention de l'état » [Rougier 1938b, 84] ; c'est pour cela qu'il parle d'un « libéralisme constructeur » ou « constructif » [Rougier 1938b, 84–88], [Rougier 1938c]. (D'autres comme Rueff parleront de « libéralisme social ».)

Les vues de Rougier sont certes proches d'un publiciste comme Lippmann. Du côté des économistes, elles restent proches de celles d'un Jacques Rueff et elles sont aussi apparentées par leur côté juridique (c'est-à-dire sur le rôle de l'état qui doit créer un cadre juridique propre au bon fonctionnement des marchés) et par l'idée d'une « création » des conditions du marché par ce rôle, à celles de l'ordolibéralisme allemand⁵⁹, développé entre autres par son ami Wilhelm Röpke. En ce sens, elles ne correspondent ni à celles du néo-libéralisme de l'école de Chicago, devenu dominante de nos jours et dont les doctrines ressemblent plus au « laisser

⁵⁹Sur cette pensée, aux fondements de la politique économique allemande de l'après-guerre, voir [Bilger 1966]. Rougier fut proche de Röpke. Il sera invité à publier dans la revue de ce mouvement, *Ordo*, en 1962 [Rougier 1962]. Mais il s'agit là d'un des textes qui préfigurent *Le génie de l'Occident* [Rougier 1969a], dont la version française est [Rougier 1958b].

faire » du libéralisme traditionnel, ni à celles toutes aussi radicales des derniers représentants de l'école autrichienne, ses amis Friedrich Hayek et Ludwig von Mises⁶⁰. On verra que Rougier trouvera, à la fin des années quarante, dans le gouvernement de Robert Schuman, un régime plus fidèle à ses vues. Son « libéralisme constructeur » s'incarnera en particulier dans le *Manifeste pour une Société Libre* de 1959, dont l'initiative revient à Maurice Allais.

Rougier n'a jamais renié la possibilité d'une intervention de l'État dans ce cadre, si bien qu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire à une époque où les préoccupations sur la croissance et sur l'écologie commencent à poindre (avec la publication de *The Limits to Growth* du Club de Rome [Meadows, Meadows, Randers & Behrens 1972] et les déclarations de Siccó Mansholt), Rougier, esprit curieux et ouvert, prend acte en parlant d'une « économie écologique » [Rougier 1979a, 223–224] et d'une réorientation de la croissance autour d'une « nouvelle éthique » : « utilisation minimale des ressources, durabilité maximale des produits⁶¹ ». Bien entendu, Rougier reste parfaitement vague sur les conséquences concrètes de ces remarques, mais il est évident qu'elles mettraient en jeu le rôle législateur de l'État.

Dans le contexte dramatique de la fin des années trente, ces considérations sur le libéralisme économique et politique ont poussé Rougier à agir de façon concrète. Ce contexte est bien sûr celui du danger imminent de la guerre, mais il est aussi, en France, celui du Front populaire, qui n'aura pas mis en place la planification (Léon Blum était un sceptique) et du retour au pouvoir des partis de droite, avec les gouvernements Daladier et Reynauld, d'où l'idée d'un « retour » au libéralisme. Pour Rougier il faut désormais lutter contre

[...] les hommes de gauche et les hommes de droite [qui] s'acharnent, avec un zèle commun inimaginable, à creuser la tombe des démocraties pour en faire le lit des dictatures [Rougier (éd.) 1939, 15].

La méthode de Rougier ressemble sensiblement à celle dont il fit usage pour promouvoir le positivisme logique en France : organiser un colloque, traduire et diffuser les textes fondamentaux, publier des articles. On parlera alors d'une « campagne » et, dans les termes mêmes

⁶⁰Sur les rapports avec la pensée de Hayek, voir la contribution de Robert Nadeau, dans ce volume.

⁶¹[Rougier 1976, 17]. On se demande pourquoi Rougier publiait des propos de ce genre dans les *Écrits de Paris*.

de Rougier, d'une « offensive du néo-libéralisme⁶² » ; aujourd'hui on parlerait de « stratégie métapolitique ». (Elle n'aura guère plus de succès lors qu'on connaît le désastre qui suivit ; le libéralisme fut une cause perdue de plus pour Rougier [...])

Rougier organise donc, dans un délai très court, un colloque autour de la parution de la traduction française du livre de Walter Lippmann, *La cité libre* [Lippmann 1937] publiée aux Éditions de la Librairie de Médecis, sur lesquelles nous reviendrons. Ce *Colloque Walter Lippmann* se déroule à l'*Institut International de Coopération Intellectuelle* à Paris, du 26 au 30 août 1938 ; Rougier dirigera la publication des actes, toujours aux Éditions de la Librairie de Médecis [Rougier (éd.) 1939]. Ce colloque revêt une grande valeur symbolique dans l'histoire de la pensée économique, puisqu'on date de celui-ci la renaissance du libéralisme au vingtième siècle. Outre Lippmann, on trouve dans la liste des participants [Rougier (éd.) 1939, 11] surtout des Français comme Raymond Aron, Jacques Rueff et les industrialistes Louis Marlio et Ernest Mercier. Mais il y a aussi des représentants de l'ordolibéralisme allemand, Wilhelm Röpke et Alexander von Rüstow et des représentants de l'école autrichienne, Friedrich Hayek (alors à la *London School of Economics* avec Lionel Robbins, qui ne peut pas assister à la rencontre) et Ludwig von Mises. Parmi les participants qui ne sont pas économistes, on compte le banquier, philosophe et sociologue viennois Alfred Schütz et le chimiste hongrois Michael Polanyi, qui deviendra un ardent défenseur du libéralisme.

À l'ordre du jour du *Colloque Walter Lippmann*, on trouve l'établissement d'un « agenda du libéralisme », qui fait déjà ressortir des tensions internes [Rougier (éd.) 1939, 99–106]. La retombée la plus importante fut très certainement la création, pour la poursuite de la réflexion, d'un *Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme* (CIRL), dont le siège était au Musée Social à Paris [Rougier (éd.) 1939, 110]. Rougier est nommé sur la commission chargée de l'élaboration de ses statuts, il en sera le secrétaire général. Le CIRL regroupe politiciens, économistes, industriels et syndicalistes non communistes ; s'ajoutent donc de nouvelles figures, comme Charles Rist ou André Siegfried. À cause de la guerre, le CIRL n'aura pas une longue existence, à peine deux ans, et ses travaux ne donnèrent guère de fruits⁶³. Le CIRL devait aussi avoir des sections américaines, anglaises et suisses, qui ne virent pas le

⁶²Dans l'édition du *Figaro* du 29 octobre 1938 et dans [Rougier 1939c]. Cette « offensive » et le rôle de Rougier ont été longuement analysés dans les excellentes études de François Denord, [Denord 2001], [Denord 2002] et dans ce volume, auxquelles nous renvoyons le lecteur pour plus de détails.

⁶³Outre les réunions régulières du CIRL, d'autres colloques sont organisés par Rou-

jour. (On notera cependant, l'intérêt pour l'internationalisation du mouvement néo-libéral, qui correspond à celui manifesté quelques années auparavant à propos du positivisme logique ; c'est là un trait important des engagements théoriques de Rougier.) Mais le CIRL sera le modèle de la *Société du Mont Pèlerin*, fondée en 1947 par Hayek. De nombreux participants du *Colloque Walter Lippmann* et membres du CIRL en seront aussi membres. Rougier n'en deviendra cependant membre qu'en 1957, pour des raisons que nous allons voir.

Rougier participe aussi à la fondation des Éditions de la Librairie de Médecis, dirigées par Marie-Thérèse Génin (qui sera une des rares femmes à être membre de la *Société du Mont Pèlerin*), dans le but de promouvoir la pensée libérale⁶⁴. De 1937 à 1940, sortiront de ses presses une quarantaine de livres, dont de nombreuses traductions. Outre l'ouvrage de Lippmann, sont publiés des livres de von Mises, Robbins, Hayek, Machlup, Rueff, etc. Rougier y publie d'ailleurs *Les mystiques économiques* en 1938. La correspondance de Rougier⁶⁵ montre qu'il fut en grande partie responsable du choix des ouvrages et des préfaciers, ce qui fit de lui un pivot de l'« offensive » du libéralisme. En outre, comme pour la promotion du positivisme logique en 1935-36, Rougier publie plusieurs articles et pamphlets en 1938-39⁶⁶. À travers toutes ces activités, Rougier s'insère dans un important réseau d'économistes, de journalistes, d'industriels et de politiciens et il semble avoir ses entrées dans ce qui deviendra, à la suite de l'effondrement du Front populaire, le dernier gouvernement de la IIIe République, celui d'Édouard Daladier et de Paul Reynaud. Ces entrées lui permettront de servir sans fanfare une cause des plus nobles.

La veille de l'*Anschluss*, durant la nuit du 11 mars 1938, Lucie Friedmann quitte Vienne avec sa fille Béatrice pour rejoindre Paris, via Prague et Bruxelles ; son mari les rejoindra quelques semaines plus tard. Leur ami Alfred Schütz est à Paris au moment de l'annexion et réussira finalement à faire sortir sa femme Ilse. Les Friedmann et les Schütz quitteront pour l'Amérique à la veille de la guerre en 1939. À cette époque Rougier participe, en compagnie un temps de Lucie Friedmann, au *Comité*

gier en 1939 et 1940, soit les colloques « Paul van Zeeland » et « Sir William Beveridge », sur lesquels nous ne possédons que peu d'informations. On notera cependant que van Zeeland, lors qu'il fut premier ministre de Belgique (1935-37) réprima la rébellion fasciste du REX et que Sir William Beveridge allait devenir, par son fameux rapport de 1942, le père du *Welfare state*.

⁶⁴Sur les Éditions de la Librairie de Médecis, voir [Denord 2001, 18–20].

⁶⁵Telle que nous la retrouvons dans le Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

⁶⁶[Rougier 1938a], [Rougier 1938d], [Rougier 1938e], [Rougier 1939b]. Le fonds Louis Rougier contient aussi le texte de deux conférences prononcées durant ces années-là, [Rougier 1938c], [Rougier 1939c].

pour la *Défense des Droits des Israélites en Europe Centrale et Orientale*. Fondé en 1933, ce comité est aussi connu sous le nom de Comité Gourevitch-Dreyfus ou Comité Gourevitch, du nom de ses fondateurs, un réfugié russe, Boris Gourevitch, et le fils d'Alfred Dreyfus, Pierre. Ce comité n'avait pas pour but d'apporter de secours matériel aux réfugiés, c'était une des rares organisations civiles en France à faire du lobbying et à envoyer des pétitions au gouvernement français et à la Société des Nations pour améliorer le sort des juifs en Europe, combattant en particulier avec beaucoup de vigueur les décrets-lois de 1938. Par ailleurs, le *Comité pour la Défense des Droits des Israélites* a cherché (en vain) à réfuter les arguments protectionnistes et « malthuséens » dont on se servait pour justifier des mesures antisémites en utilisant des arguments économiques sur les bienfaits d'une émigration fortunée et éduquée⁶⁷. L'implication de Rougier dans ce *Comité* est mal connue, faute de documents. Une lettre à Lucie Friedmann indique que Gourevitch fait un temps pression sur Rougier pour qu'il en prenne la direction⁶⁸ — celle-ci fut assumée par Justin Godart, « juste parmi les nations ». Cette correspondance montre surtout qu'en marge des activités de ce comité, Rougier aidait des réfugiés juifs dès 1936 à sortir d'Europe centrale et à transiter par la France, le plus souvent pour l'Amérique, et ce grâce à un contact de Rougier au Quai d'Orsay qui pouvait leur livrer des visas. Il ne faut pas oublier que ses gestes sont posés dans un contexte politique très hostile : en 1938 les directives du gouvernement étaient de ne plus renouveler les cartes d'identité des étrangers et l'assassinat du diplomate allemand vom Rath à Paris avait mené non seulement au pogrom de la *Kristallnacht*, mais aussi à de nouvelles explosions d'antisémitisme en France ; en particulier sous couvert d'une crainte que les réfugiés juifs, de connivence avec les communistes, poussent la France en guerre contre l'Allemagne [Caron 1998, 40 & 56].

Parmi les nombreux juifs dont on sait que Rougier les aida de cette manière, on retrouve l'éducatrice Trude Frankl, Stefan Possony, qui deviendra le grand stratège américain de la guerre froide, un membre du Cercle de Vienne, Friedrich Waismann, qu'il aide à rejoindre l'Angleterre, un des fils de son ami Hans Reichenbach ou encore un frère de Lucie Friedmann. Ces activités se poursuivront durant les premiers mois de l'occupation, lorsque Rougier est à Vichy : plusieurs juifs, dont les

⁶⁷[Caron 1998, 34 n. 35]. On connaît peu de choses sur ce *Comité pour la Défense des Droits des Israélites en Europe Centrale et Orientale*. Cependant, voir les multiples références dans l'excellente étude de Vicki Caron sur la situation de réfugiés juifs en France dans les années trente, [Caron 1999].

⁶⁸Lettre à Lucie Friedmann, 9 décembre 1939, Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

économistes Ludwig von Mises et Charles Kindleberger, qui résidaient à Genève et craignaient l'invasion de la Suisse ont tenté de rejoindre l'Espagne en autobus à travers la zone libre à l'été 1940, mais ils ont été arrêtés ; un coup de téléphone de von Mises à Rougier a semble-t-il suffi pour qu'ils obtiennent tous, le lendemain, un visa pour l'Amérique via l'Espagne et le Portugal⁶⁹. On a accusé publiquement Rougier, après sa mort, d'antisémitisme « distingué, admis à fleurir dans les salons » ou encore d'antisémitisme « subreptice⁷⁰ ». Outre certaines remarques privées qui ne lui font pas honneur (comme celles faites à l'égard de Brunschvicg⁷¹) et, bien sûr, des vues relativistes sur les « mentalités », qui peuvent servir de base à des positions racistes, nous n'avons pas de raison de croire qu'il fut antisémite⁷². Il nous semble que ce ne sont pas là les actes d'un antisémite. En outre, tout comme Lucie Friedmann, Annette Falk, la première femme de Rougier, était juive⁷³.

⁶⁹Ces événements sont relatés dans l'édition du 7 octobre 2003, du journal *Le Monde*. Cet incident doit être mis en rapport avec les remarques de Rougier sur le mauvais traitement des réfugiés étrangers en zone libre [Rougier 1945b, 114].

⁷⁰[Bounoure 1987, 147 & 148]. Voir aussi pp. 164, 167, 168.

⁷¹Voir les notes de bas de page 17, 84 et 93, qui recueillent la totalité des propos douteux que nous avons trouvés.

⁷² On trouve une dénonciation des décrets sur les Juifs de Vichy dans [Rougier 1945b, 27] et [Rougier 1947e, 218], des dénonciations de l'holocauste dans des articles publiés en pleine guerre à New York, et republiés après celle-ci dans [Rougier 1947f, 42 et 71]. Dès 1935, Rougier dénonçait dans les termes les plus clairs la politique « raciale » de Hitler, par exemple [Rougier 1935a, 110–114 et 117–118]. (Il est donc faux de dire comme Bounoure que Rougier « ne dit rien » d'Auschwitz et de ses victimes [Bounoure 1987, 158], quoiqu'il ne s'épanche pas sur le sujet.) On retrouve aussi une critique des thèses nazies ridicules sur la prétendue science juive dans [Rougier 1936a, 597] et [Rougier 1947f, 119 et 178], où les doctrines racistes de Sombart sont aussi clairement rejetées ; Rougier s'était abondamment servi des idées de Sombart dans *La Mystique démocratique*, avant que celui-ci s'affiche comme antisémite vers 1934.

⁷³Et que dire de toutes ces amitiés avec Walter Lippmann, André et Simone Weil, Alfred Schütz, Ludwig von Mises, etc. ? Comment furent-elles possibles ? Bien sûr, on peut toujours qualifier d'antisémite un homme dont les amis furent juifs, deux épouses furent juives, qui sauva la vie de plusieurs juifs et qui dénonça l'antisémitisme dans ses écrits, à condition, bien sûr, de donner une nouvelle définition du mot « antisémitisme ». En outre, le cas de Jacques Maritain, marié à une juive convertie et dont la dénonciation admirable et soutenue de l'antisémitisme à partir de la deuxième moitié des années trente fut décrite à juste titre par Pierre Vidal-Naquet comme « son plus grand titre de gloire » [Maritain 1994, 57] est aussi significatif dans ce contexte. Maritain avait pourtant publié un texte en 1921 où il dénonçait le « rôle de subversion » et de « ferment » révolutionnaire que jouerait, en vertu d'une « nécessité métaphysique » (celle, bien sûr, de ne pas avoir reconnu le vrai Messie), le peuple juif, d'où la « nécessité évidente d'une lutte de salut public contre les sociétés secrètes judéo-maçonniques et contre la finance cosmopolite, de là même la nécessité d'un certain nombre de mesures générales de préservation, qui étaient, à vrai dire, plus aisées à déterminer au temps où la civilisation était officiellement chrétienne » [Maritain 1994, 62–63]. Il ne viendrait à personne, malgré ces propos, l'idée de déclarer

5 La guerre : Vichy, Londres et New York

Les actions de Rougier durant la deuxième guerre mondiale sont nécessairement invoquées lorsqu'on le qualifie de collaborateur, mais elles restent en fait mal connues, outre l'épisode de sa très controversée mission secrète à Londres en octobre 1940. Le récit qui suit est le fruit de l'étude de plusieurs sources⁷⁴. Nous ne pouvons pas faire la lumière sur tous les points, surtout à propos de la mission à Londres, mais on peut espérer qu'une meilleure connaissance des faits permettra un jugement plus nuancé.

Lorsque la guerre éclate, Rougier est aux Etats-Unis où il participe au *Congrès pour l'unité de la science* à Harvard ; il retourne en France par l'Irlande et l'Angleterre. Lorsque les Allemands entrent dans Paris, le *Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme* (CIRL) est fermé. Rougier a 51 ans. Ses lettres à Lucie Friedmann lors de ces semaines mouvementées montrent qu'il est déchiré entre son désir de la rejoindre à New York, où elle est arrivée avec sa fille en mai 1939, et son sentiment patriotique — car Rougier veut absolument servir sa patrie humiliée — et son dédain du national-socialisme, qui l'incitent à rester en Europe. De surcroît, comme nombre de ses compatriotes, Rougier n'est pas chaud à l'idée de quitter l'hexagone et il n'aime pas l'Amérique, ses villes et sa culture. Il cherche malgré tout à obtenir une mission auprès du gouvernement Baudoin mis en place après la démission de Paul Reynaud le 17 juin et son nom circule lorsqu'il faut choisir un nouvel ambassadeur à Washington [Delpla 1996, 229]. Par ailleurs, il entreprend de concert avec Lucie Friedmann des démarches pour obtenir un poste à la *New School for Social Research* à New York.

Mais Rougier pense avant tout servir son pays ; il envisage de rejoindre de Gaulle à Londres :

[...] le Général que j'admire totalement, manque auprès de lui d'une équipe d'hommes politiques, qui empêcherait W. Churchill de commettre d'énormes erreurs, comme celle de Mers-el-Kébir. Je me demande si Marlio, Olivier, G. D. et moi-même ne pourrions constituer cette équipe, d'abord aux Etats-Unis [...] et si l'Angleterre est victorieuse, en France,

Maritain antisémite.

⁷⁴Étude entreprise par Claudia Berndt. Outre les sources mentionnées dans la note de bas de page 3 (page 12), il faut signaler les Archives Nationales de Paris : 72 AJ 1796-97, F¹⁷ 16882 ; le Rockefeller Archive Centre New York : 1.1 : 200/54, 643 ; la Yale University Library : Walter Lippmann papers.

car un gouvernement de Gaulle balayerait celui de Vichy⁷⁵.

Mais il décide finalement de rejoindre Vichy à la mi-juillet par la route, en compagnie de Roger Martin du Gard, un ami de sa sœur Marie, qui séjournera avec lui un temps à Vichy avant de s'installer à Nice. Rougier avait bien vu que Pétain et son entourage n'auraient aucun avenir après la guerre, mais il craignait par-dessus tout de perdre toute crédibilité en se faisant traiter de déserteur s'il rejoignait de Gaulle à Londres. Il n'a surtout jamais compris que les deux camps étaient tout simplement irréconciliables. Ses remarques sur cette question sont terriblement naïves [Rougier 1945b, 100–103] : gonflant son rôle de façon excessive, il se percevait comme étant en mesure « d'amener à composition les deux parties qui s'affrontaient, Pétain et Weygand d'un côté, de Gaulle de l'autre » [Rougier 1945b, 117–118]. Cet espoir était fondé sur une lecture erronée de la situation française :

Il appartenait à Vichy, à Alger, à Londres d'agir secrètement de concert pour résister à l'ennemi commun, gagner du temps et susciter les forces de libération. C'est ce qui s'imposa à mon esprit pendant l'été 1940, et c'est à cette tentative de coordination que je vouais mes initiatives [Rougier 1945b, 26].

Le rôle de Rougier à Vichy de juillet à octobre reste obscur car nous n'en possédons que son témoignage, qui est peu fiable, dans un *pro domo* intitulé *Les Accords Pétain Churchill. Histoire d'une mission secrète*, publié au printemps 1945 à Montréal — cet unique « best seller » de Rougier connaîtra de multiples rééditions⁷⁶. Selon ses propres dires, il joua un rôle prépondérant dans la décision de Pétain, en août, de ne pas créer un parti unique en France, faisant ainsi échouer les plans de Marcel Déat⁷⁷. Le bombardement de la flotte française en rade de Mers-el-Kébir (Oran) au début de juillet avait sérieusement compromis les relations franco-britanniques. À Vichy, le clan Laval réclamait rien de moins

⁷⁵Lettre à Lucy Friedmann du 12 août 1940, Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

⁷⁶Pour la première édition, voir [Rougier 1945b], pour la troisième, revue et augmentée, sous le titre plus accrocheur de *Mission secrète à Londres. Les accords Pétain Churchill* [Rougier 1947i]. Les choses se compliquent par une nouvelle édition en 1954 : *Les accords secrets franco-britanniques de l'automne 1940. Histoire et imposture* [Rougier 1954].

⁷⁷[Rougier 1945b, 91–97]. Ce témoignage n'est cependant pas contredit par les historiens, habituellement sceptiques à propos des affirmations de Rougier. Voir, par exemple, [Cointet-Labrousse 1981, 100–101], [Ferro 1987, 224]. Cependant, il semble que le projet de Déat n'avait même pas reçu l'aval de Maurras ou du colonel de la Rocque et qu'il fut donc pour ainsi dire mort-né [Cointet 1973].

qu'une déclaration de guerre contre la « perfide Albion ». (Cette situation allait d'ailleurs s'aggraver avec le raid franco-britannique sur Dakar, le 23 septembre.) Par ailleurs, le blocus maritime de la France « métropolitaine » par les Britanniques empêchait son ravitaillement (vivres et pétrole) par ses colonies d'Afrique du Nord et laissait présager des conséquences désastreuses. Les deux pays étaient restés en contact à travers leurs ambassadeurs respectifs à Madrid, Sir Samuel Hoare et Robert de La Baume. Rougier (qui était en fait sur le *payroll* du Foreign Office britannique⁷⁸) crut bon d'organiser grâce à ses contacts londoniens une rencontre avec Churchill dans le but d'éviter que le scénario du pire ne se réalisât. Sa mission avait donc pour but de reprendre les négociations avec les Britanniques en vue d'un desserrement de leur blocus ; il ne faut pas oublier que Pétain était surtout préoccupé, dans l'image qu'il projetait au public, du relèvement de la France, dont c'était là une condition *sine qua non*. Rougier organisa cette rencontre par l'intermédiaire de Lionel Robbins, à partir de Genève et fit part de ses plans à Baudoin le 17 et à Pétain au Pavillon Sévigné, le 20 septembre, en présence de Jacques Chevalier et René Gillouin.

Ayant obtenu leur approbation, Rougier rejoignit Londres en passant par Lisbonne, où il contacta Sir Noel Charles à l'ambassade britannique le 17 octobre, afin de faciliter son passage. On ne connaît pas la date d'arrivée de Rougier à Londres. Les documents britanniques montrent cependant qu'il rencontre Sir Alexander Cadogan le 23 et Lord Halifax le 24 octobre. Ce jour-là, Hitler, au retour d'une rencontre avec Franco à Hendaye, serre la main de Pétain dans la gare de Montoire-sur-le-Loir ; celui-ci parle à cette occasion de faire entrer la France « dans la voie de la collaboration ». Rougier, qui semble jouer jusqu'à ce moment-là un rôle d'informateur plus que de négociateur [Delpla 1996, 302], rencontre finalement Churchill le lendemain de Montoire, soit le 25. (Cette chronologie est significative, pour des raisons que nous allons voir.)

Rougier sort de ses rencontres, relatées dans *Les Accords Pétain Churchill* [Rougier 1945b, ch. IV], avec un protocole de sa discussion avec Churchill, rédigé par Sir William Strang, un document de deux pages qu'il décrit diversement comme un « accord » ou un « gentlemen's agreement ». Il reproduit celui-ci dans son livre, mais — on verra l'importance de ce fait — il ne fournit un photostat que de la première page⁷⁹. La nature précise de ce document, son contenu et sa signification feront l'objet d'une très vive controverse à partir de 1945, controverse qui

⁷⁸ Une somme mensuelle était versée à Lucie à New York jusqu'à ce que le Foreign Office laisse tomber Rougier (AN F¹⁷ 16882).

⁷⁹ [Rougier 1945b, 131–135] ; pour le photostat [Rougier 1945b, 416–417].

jeta une ombre sur la vie de Rougier. Nous y reviendrons. Il faut pour l'instant relater les faits en laissant de côté les points litigieux.

Rougier ne retourne pas directement à Vichy. De Lisbonne, où on le retrouve le 31 octobre, il gagne Tanger le 1^{er} novembre, puis Alger le 3 ou 4 novembre. Il y rencontre le général Weygand le 4, qui reçoit en même temps trois missives anglaises dont une de Churchill⁸⁰. Weygand comprend qu'on lui souffle des « idées de sécession », c'est-à-dire un « appel à l'aventure politique à laquelle ont toujours répugné mes sentiments » [Weygand 1950, 473]. Bien entendu, il refuse et décide de tout transmettre au Maréchal le lendemain⁸¹.

Rougier rejoint Vichy le 8 novembre et il est reçu à l'Hôtel du Parc le 10, où il fait rapport à Pétain et lui remet le protocole, accompagné d'un mémorandum relatant ses rencontres à Londres. Pétain le remercia, sans dire ce qu'il comptait en faire. Rougier quitte alors Vichy pour Genève, où il communique encore avec Londres. Le 21 novembre, il reçoit un télégramme, qui possède à ses yeux valeur de ratification du protocole⁸². Pourtant, un long rapport est envoyé à Churchill le 24 novembre à partir de l'ambassade de Berne, où l'on parle encore de Rougier comme « notre informateur » et ce texte ne discute nullement d'un accord ; on y fait entre autres état de la fin de non-recevoir de Weygand aux ouvertures britanniques. Rougier quitte ensuite pour Lisbonne, dont il partira pour New York à la fin du mois de décembre, non sans avoir apparemment remis entre temps quatre notes à Sir Noel Charles, le 6 décembre⁸³. Le Public Record Office contient plutôt une lettre à Churchill et Halifax, envoyée le jour précédent⁸⁴. Il y rencontre aussi Salazar, dont il dit avoir été impressionné par « son étonnante érudition, son immense modestie »⁸⁵ ;

⁸⁰Celles-ci sont reproduites dans [Weygand 1950, 470–473].

⁸¹Selon [Rougier 1945b, 142–145], [Weygand 1950, 473]. Une partie de la lettre est citée dans [Delpla 1996, 347].

⁸²[Rougier 1945b, 159–161]. Y a-t-il eu ratification ? Pour cela, encore faut-il qu'il y eut un « accord » à ratifier. Nous verrons plus loin que ce ne fut pas le cas. Notons cependant que le 23 novembre un accord de desserrement du blocus britannique en échange d'un engagement de Vichy à défendre ses colonies contre les Allemands est signé à Madrid par deux diplomates, Marchal et Eccles.

⁸³Rougier ne fournit pas de photostats, elles sont reproduites dans [Rougier 1945b, 345–358].

⁸⁴Pour l'analyse de cette lettre, voir [Frank 1992, 152–153]. Dans cette lettre, Rougier suggère aux Britanniques de ne pas « laisser des communistes, des socialistes, ni des juifs s'exprimer à la radio » ; ce passage est cité dans [Lottman 1984, 314] et [Mehlman 2000, 132 n. 18]. Ce dernier, qui juge que Rougier « n'est en aucun cas un raciste », estime qu'il s'agit d'un conseil, car cela pourrait se retourner contre les Britanniques.

⁸⁵Rougier avait critiqué l'*Estado Novo* de Salazar aux côtés du *Ständestaat* autrichien de Dollfuss dans *Les Mystiques économiques* [Rougier 1938b, 124–127]. Cette

sur la même page, il explique qu'il proposa à Charles un stratagème pour « permettre les évasions des jeunes gens désireux de rejoindre de Gaulle » [Rougier 1945b, 165]. Rougier part ensuite pour New York où il arrive soit à la fin décembre ou dans les premiers jours de l'année 1941. Il ne reviendra en France qu'en juillet 1947.

Les faits que nous venons de présenter ne peuvent pas être mis en doute et ne l'ont jamais été, quoique nous ayons corrigé silencieusement certaines erreurs (chronologiques et autres) commises par Rougier dans ses récits d'après-guerre⁸⁶. On verra que la controverse porte uniquement sur l'interprétation que l'on doit donner au document rapporté par Rougier. On ne peut non plus douter de ses intentions. Il n'a pas « collaboré », sauf si l'on peut montrer que faire le jeu des Anglais⁸⁷ correspond à collaborer avec les Allemands. D'ailleurs, les historiens les plus sévères à son endroit, le très gaulliste Henri Michel — qui gagnera dans les années cinquante un procès en diffamation contre Rougier — et l'historien de l'État Jean-Baptiste Duroselle n'ont pas remis en doute sa bonne volonté⁸⁸. Si Rougier traîne une mauvaise réputation de nos jours, il faut donc en trouver la cause lors son séjour à New York.

Il faut dire d'emblée qu'il n'y a pas anguille sous roche : on ne peut pas accuser Rougier sans preuve d'avoir été à New York un agent, voire un espion de Vichy, quoiqu'on lui reprocha entre autres d'y avoir côtoyé le politicien Camille Chautemps qu'on accusait d'être envoyé aux États-Unis par Pétain. En juin 1949, Jacques Chevallier (qu'il faut éviter de confondre avec le philosophe Jacques Chevalier, ministre à Vichy), alors député d'Alger et futur maire de cette ville⁸⁹, remit au Ministère de

accolade à Salazar ne correspond donc pas à ses vues politiques et économiques, mais elle signale un respect qui n'est pas sans rappeler celui du Maréchal Pétain, qui voulait modeler son régime sur l'*Estado Novo* [Ferro 1987, 215–217].

⁸⁶Ces erreurs sont parfois importantes, lorsqu'elles permettent d'appuyer l'interprétation qu'il donne de sa mission. Nous ne pouvons pas discuter plus avant de ces questions secondaires.

⁸⁷Après tout, Churchill lui-même a commenté dans ses mémoires sa rencontre avec Rougier en ces termes : « aucun des chemins qui conduisaient vers la France ne devait être coupé » [Churchill 1949, 204]. Il faut par ailleurs reconnaître que les motivations des Britanniques sont très complexes. Certain acteurs, Hoare, Strang et Halifax furent avant la guerre partisans de la politique de l'« accommodement », pour lesquels un accord avec les Français était, n'en déplaise à Churchill, un pas dans la bonne direction.

⁸⁸Pour Henri Michel, qui avait beaucoup de raisons de le détester, la conduite personnelle de Rougier est là-dessus « inattaquable » [Michel 1956, 44], tandis que Duroselle ne remet pas en doute sa « bonne volonté » [Duroselle 1982, 557]. Nous verrons plus loin que Rougier a trafiqué son « protocole » pour pouvoir mieux mentir sur le sens de sa mission, qui était beaucoup plus « pro-British » qu'il n'a voulu le laisser croire, ce qui laisse planer un doute sur sa *bonne foi* sans pour autant en faire un « collaborateur ».

⁸⁹Ce même Jacques Chevallier servira sous le gouvernement Mendès France et il

l'Éducation Nationale une lettre d'appui à Rougier (à ce moment-là, la deuxième commission d'enquête avait remis son rapport, mais la décision du Ministère n'avait pas encore été rendue). D'avril 1944 à juillet 1945, il fut chef de la mission de liaison du contre-espionnage français auprès de l'O.S.S. (Office of Strategic Services, ancêtre de la C.I.A.). Son témoignage innocent Rougier de toute accusation de trahison :

Ce que je sais pour ma part, c'est que le professeur Rougier que j'ai vu à de nombreuses reprises à New York a toujours manifesté des sentiments anti-allemand, anti-raciste et pro alliés [sic], faisant preuve en toute occasion du plus profond patriotisme.

Il m'est également arrivé de parler de lui à mes correspondants américains. Ils le connaissaient, l'estimaient et certains Services, soit directement, soit par personnes interposées, conservaient avec lui un contact constant. Il faut connaître la méfiance des Services secrets américains pour apprécier la valeur que peut avoir la confiance qu'ils paraissent accorder à quelqu'un⁹⁰.

Si même l'O.S.S. n'avait pas de raison de croire que Rougier fut un agent de Vichy, que s'est-il donc passé ?

Voulant rejoindre Lucie Friedmann à New York, Rougier, avec l'appui de Ludwig von Mises et de Charles Morris, avait obtenu de la Fondation Rockefeller, dès la fin de l'été, un contrat de deux ans à la *New School for Social Research*, dans le cadre d'un programme pour les intellectuels européens en danger. Morris rédigea justement une lettre pointant du doigt le fait que Rougier était bien connu pour sa défense de la démocratie libérale et que, pour cette raison, il était en danger dans une Europe sous la botte nazie⁹¹.

Louis et Lucie se marièrent en décembre 1942. Ce troisième mariage sera pour Rougier le bon : seule la mort de Louis en 1982 allait les séparer. Ils s'installèrent quelques mois plus tard au 270 Riverside Drive. Parmi les habitués, on retrouve des amis viennois comme les Schütz et les von Mises. Il y a aussi des émigrés français tels que Claude Cartier, André

prendra part à l'été 1962 à des négociations en vue d'un « accord FLN-OAS » [Dard 2005, chap. 17].

⁹⁰Cité d'après une copie au Fonds Louis Rougier, de la Fondation du Château de Lourmarin. Jeffrey Mehlman cite des documents de l'O.S.S. qui prouvent que Rougier fut en contact régulier avec les services américains au moins durant le mois de juillet 1943, [Mehlman 2000, 142, n. 26].

⁹¹Rockefeller Archive Centre, 1.1, 200, 54, 643.

Maurois et Pierre Claudel, fils de Paul. Rougier, qui s'était lié d'amitié avec Simone Weil resta en contact avec son frère, le mathématicien André Weil alors à Princeton. Lorsque Simone meurt dans un hôpital anglais, le 24 août 1943, son frère André fait appel à Rougier pour annoncer la nouvelle aux parents [Pétrement 1973, 519]. Simone Weil, qui souffrait de tuberculose est morte de malnutrition car elle refusait d'ingérer plus que ce qu'elle percevait comme étant la ration quotidienne d'un enfant français sous l'occupation. Ironie du sort, c'est essentiellement parce qu'il a défendu cette même cause humanitaire — cause qui revient sur le tapis à chaque nouvelle guerre — que Rougier sera mis à la retraite d'office en 1949.

Ce sont les frictions entre Rougier et la communauté des émigrés français qui vont être la cause de sa perte. La colonie française de New York donne à l'historien une triste image des Français. Dissensions, querelles, dénonciations : les uns cherchent à se placer, les autres cherchent à s'imposer comme seuls véritables patriotes, etc. Chevallier donne dans la lettre que nous venons de citer ce brin d'information plutôt sidérant :

Devrais-je rappeler, sans trahir un secret professionnel, que les Services de contre-espionnage américains, de l'aveu que me fit un de leurs représentants, avaient eu à étudier de juin 1940 à novembre 1942 plus de trois mille dossiers de soi-disant espions français travaillant pour l'Axis. Pas un seul ne fut retenu et pour cause.

C'est donc dans un milieu profondément suspicieux et divisé, où chacun cherche à établir sa crédibilité par une surenchère de patriotisme que l'on retrouve Rougier, dont on ne peut dire qu'il sait faire preuve d'un sens aigu de la diplomatie.

Les Britanniques avaient demandé à Rougier de garder le silence sur sa mission et continuent de le faire par la voix de leur ambassadeur à Washington⁹². Il ne tient cependant pas parole, dévoilant le tout à son ami Walter Lippmann, qui lui fait rencontrer Felix Frankfurter de la Cour Suprême des Etats-Unis et proche de Roosevelt, pour en discuter. Certains témoignages (y compris le sien) laissent aussi croire que Rougier a aussi librement discuté de sa mission auprès d'autres émigrés français. D'inévitables heurts se produisirent. Plusieurs ne sont pas convaincus de la bonne foi de Vichy et donc de la validité de sa mission ; de son côté, Rougier rejette du revers de la main les critiques de Vichy (usage de Dakar par les sous-marins allemands, etc.). Il est par ailleurs scandalisé

⁹²Voir la lettre du 7 janvier 1941, reproduite dans [Rougier 1945b, 422].

par l'attitude de ses compatriotes exilés à New York, qu'il qualifie dans une longue philippique de « faux monnayeurs du patriotisme » [Rougier 1945b, 177], de « parvenus de la défaite » et de « miraculés du Gaullisme » toujours prêts à « confondre les lobbies des grands hôtels avec les souterrains de la résistance⁹³ ». Ce qui le choqua le plus dans leur attitude, c'est leur cynisme :

La bataille de la résistance, à New York, se manifestait surtout par une campagne de banquets. Si l'on jeûnait en France, on mangeait aux Etats-Unis par procuration. Les toasts qui terminaient ces patriotiques agapes n'inspiraient aucune fierté d'être Français⁹⁴.

Dans de telles circonstances, Rougier éveilla des soupçons. On s'objecte rapidement à ce qu'il fasse partie de l'*École Libre des Hautes Études*, formée par les universitaires Français et Belges dans le cadre de la *New School for Social Research*, parce qu'il n'adhère pas aux organisations gaullistes en Amérique, *France Forever* et *Free France* [Rougier 1945b, 199]. Rougier, qui se considère accusé ainsi de délit d'opinion, invoque en vain le principe de la liberté académique⁹⁵ : ses jours à la *New School* sont comptés et il doit trouver un emploi au St. John's College, dans le Maryland, pour subvenir à ses besoins. Comme l'a montré Jeffrey Mehlman, dans un chapitre consacré à Rougier dans *Émigré New York. French Intellectuals in Wartime Manhattan 1940-1944* [Mehlman 2000, ch. 7], les déboires de Rougier étaient symptomatiques. Les autorités américaines étaient si inquiètes des activités politiques (gaullistes) se déroulant dans le cadre de l'*École Libre des Hautes Études*, qu'elles songèrent un temps à l'enregistrer sous le *Foreign Agents Registration Act*. Cette menace provoqua un putsch en juin 1944 : Jacques Maritain démissionne de la présidence et le secrétaire général, Alexandre Koyré (successeur de Rougier au Caire) est remplacé. Une nouvelle équipe sous

⁹³[Rougier 1945b, 190]. Le ton de Rougier est ici inquiétant : il parle dans ce passage de « Français de France [...] dépossédés de leurs droits » et, plus loin, à propos de l'*École libre des hautes études* de l'exclusion de « Français authentiques », victimes d'un « racisme à rebours » au profit « d'étrangers et de naturalisés français » [Rougier 1945b, 202]. Cette façon de parler est hélas typique du discours antisémite des années trente.

⁹⁴[Rougier 1945b, 186]. Comme le montre le témoignage de sa sœur, le martyr de la Résistance Jean Cavaillès — dont on a peine à mentionner le nom en compagnie de celui de Rougier — était lui aussi dégoûté par l'attitude des milieux gaullistes à Londres [Ferrières 2003, 205], ce qui montre bien que le dégoût de Rougier n'est pas une attitude de vichyste.

⁹⁵Dans une lettre reproduite dans [Rougier 1945b, 202–204].

la direction de Claude Lévi-Strauss réussit à sauver l'*École* in extremis, le directeur de la *New School* voulant mettre la clef dans la porte⁹⁶.

Rougier publie de nombreux textes dans la revue hebdomadaire new-yorkaise de langue française *Pour la victoire*, fondée par deux gaullistes de la première heure, Henri de Kérillis et Geneviève Tabouis. Mais une dispute en 1943 autour de la reproduction d'un texte de *La Marseillaise* condamnant l'invasion de l'Afrique du Nord par les troupes anglo-américaines comme un affront à l'honneur de la France plus grand encore que l'occupation de son territoire par les Allemands — un bel exemple d'hystérie anti-américaine d'inspiration gaulliste ; de Gaulle ayant été choqué qu'on ne lui dévoila pas les plans de l'opération Torch — provoqua une rupture avec de Gaulle et le journal *Pour la victoire* et ses éditeurs devinrent de dangereux malfrats aux yeux des gaullistes⁹⁷. Les articles de Rougier, pour la plupart reproduits dans *La défaite des vainqueurs*, portent surtout sur la question du blocus alimentaire, quoique d'autres sujets sont abordés, notamment dans « Psychologie de la dictature » (édition du 11 mars 1944), qui est une critique du Général de Gaulle à travers les opinions peu démocratiques exprimées dans *Le fils de l'épée* [Rougier 1947f, 93–101] ou encore « Esprits en uniformes », une critique du *Führerprinzip* qui vire en une critique de l'attitude des gaullistes envers celui qu'ils nomment « notre Chef » [Rougier 1947f, 102–108]. Dans un « Mémoire sur le problème du ravitaillement des prisonniers et des enfants français », publié en anglais en février 1942 par les soins du *Coordinating Council of French War Relief*⁹⁸, Rougier défend, chiffres et arguments à l'appui, la cause de ce *Council*, qui était celle des Quakers et de la Croix Rouge. Or les organisations gaullistes sont contre cette initiative selon une logique implacable : tout ravitaillement servira à nourrir l'Allemagne et ses soldats. Raisonnablement que Rougier tente de réfuter par l'exemple du ravitaillement, en quantités certes insuffisantes, de la zone libre par les Quakers et, surtout, le cas de la Grèce, où les Britanniques ont atténué leur blocus pour des raisons humanitaires. Il ne se gêne pas pour exprimer son dégoût, en particulier à propos d'Eve Curie et de

[...] toute sa séquelle d'Harpies glapissantes qui, vivant dans la facilité et le luxe, protestaient contre tout envoi de nourriture pour secourir nos enfants mourant de rachitisme et de tuberculose [Rougier 1945b, 257].

⁹⁶Pour ces incidents, voir [Mehlman 2000, 133].

⁹⁷ Voir le *pro domo* de Kérillis, [Kérillis 1946] et le commentaire d'un Mehlman médusé, [Mehlman 2000, 134–135].

⁹⁸ Une version française est reproduite en appendice dans [Rougier 1947f, 266–274].

Il sera mis à la retraite entre autres pour cette prise de position en faveur d'une cause humanitaire, mais qui allait à l'encontre des positions gaullistes et qui fut publiée dans un journal mis au ban. Cette cause correspond comme par hasard à la position officielle de Vichy telle que représentée avant la rupture des relations diplomatiques par son ambassadeur à Washington, Gaston Henri Haye, dans un communiqué publié dans l'édition du 7 juin 1941 du *New York Times*. Mais on ne peut pas dire qu'il ne joue ici que le jeu de Vichy. La position de Rougier s'inscrit certes dans le sillage de sa mission (qui visait entre autres l'atténuation du blocus britannique), et il la défend non seulement pour des raisons humanitaires qui n'appartiennent à aucun parti mais aussi parce qu'il y voit, comme en font foi les articles « La paix sur un cimetière d'enfants » et « La 'guerre zoologique' d'Hitler et le blocus alimentaire », publiés dans *Pour la victoire* en février et avril 1944⁹⁹, un combat contre la « guerre zoologique » d'Hitler, qui cherche à affamer des populations entières pour les réduire et mieux les contrôler : « La détresse alimentaire des peuples prépare des masses dociles aux futurs dictateurs » [Rougier 1947f, 268]. Les arguments de Rougier sont parfois déroutants, comme lorsqu'il fait appel à Pavlov, qui découvre comment rendre docile un chien féroce en le sous-alimentant [Rougier 1947f, 87].

Outre ces écrits, Rougier donnera plusieurs conférences dans le réseau de l'Alliance française, qu'il publiera en 1947 sous le titre *La France en marbre blanc. Ce que le monde doit à la France* [Rougier 1947h]. Ces conférences présentent un portrait de l'apport de la France à la culture européenne. Le portrait de l'esprit et du rationalisme français qu'y trace Rougier à grand renfort de clichés a ceci de particulier que, plutôt que de suivre l'idée convenue selon laquelle les sources de la culture française sont à Rome, Rougier présente une « généalogie » de la France comme héritière du « génie » et du « rationalisme » grec. En cela, il est l'héritier de la « prière sur l'Acropole » de Renan [Renan 1947a, 49-53]. Il est ironique de penser qu'à la même époque, Heidegger, influencé par le « retour aux grecs » (par-delà la Modernité tant détestée) de Nietzsche, entreprenait de montrer que c'est l'Allemagne qui est l'héritière de la Grèce antique. Si pour ce dernier cet héritage se retrouve dans les vertus métaphysiques de la langue allemande, Rougier n'est pas en reste, qui conclut son livre sur un plaidoyer pour la langue française, héritière du grec et du latin et dont le secret ne serait autre chose que « la recon-

⁹⁹[Rougier 1947f, ch. 1 et 2]. Cette « guerre zoologique » est aussi mentionnée dans [Rougier 1945b, 104-106], où Rougier en vient à la conclusion que « l'instrument, en 1940, c'était le peuple français qu'il fallait aider à survivre » ; manière de justifier à la fois ses propres vues et actions ainsi que la politique du Maréchal Pétain.

naissance des droits de la logique : définition précise des termes dont on se sert, cohérence des principes dont on part, enchaînement des conséquences qu'on en déduit » [Rougier 1947h, 125]. On ne peut guère dire de la philosophie française qu'elle reflète les vertus de sa langue. Autre prophétie amusante qui ne se réalisera guère : pour Rougier, « aucun *basic English* ne [...] supplantera [le français] comme langue commune de la civilisation » [Rougier 1947h, 132].

6 Controverses autour de la mission à Londres

Invité par l'*Institut Franco-canadien*, Rougier prononce en février-mars 1945 une série de conférences à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Le texte de ces conférences sera publié pendant l'été chez un éditeur montréalais sous le titre de *Créance morale de la France* [Rougier 1945c]. Cet ouvrage porte sur les raisons de la défaite française de 1940, il comporte aussi une longue critique de la « guerre zoologique d'Hitler », en conformité avec ses vues sur le ravitaillement de la zone libre et son profond mépris du nazisme. C'est aussi à Montréal qu'il publie en mai 1945 *Les Accords Pétain Churchill*, ce que nous avons déjà mentionné.

Lors de son séjour à Montréal, Rougier a certainement trouvé une communauté française profondément divisée, à l'image de celle de New York. L'envoyée du Général, Elisabeth de Miribel était probablement prévenue par ses contacts à New York ; pour elle, Rougier n'est qu'un homme de Pétain¹⁰⁰. L'homme de lettre suisse Auguste Viatte, un des leaders gaullistes à Québec, débat avec le « faux bonhomme Rougier¹⁰¹ » dans les pages du quotidien montréalais *Le Devoir* sur le « collaborationnisme avant la lettre » et le racisme de Renan¹⁰². Rougier défend Renan, en s'appuyant sur la « Nouvelle lettre à M. Strauss », dont ce passage lui tient particulièrement à cœur :

¹⁰⁰Comme on peut le voir dans son autobiographie, [Miribel 1981, 202 & 204].

¹⁰¹[Viatte 2004, 270]. L'usage de cette expression indique bien l'opinion que l'on avait de Rougier dans les milieux philosophiques catholiques, où on le considérait comme un plagiaire depuis la controverse entourant *La scolastique et le thomisme*.

¹⁰²Le point de départ est une conférence de Viatte, « Les précurseurs du nazisme en France. Gobineau, Taine et Renan », reprise dans l'édition de 24 janvier 1945 du quotidien *Le Devoir*. Pour les interventions de Rougier, voir *Le Devoir*, éditions du 31 janvier et du 10 février 1945. Pour celle de Viatte, voir l'édition du 7 février. Pour comprendre la position de Viatte, il faut aussi consulter [Viatte 1945].

Notre politique, c'est la politique du droit des nations ; la vôtre, c'est la politique des races : nous croyons que la nôtre vaut mieux. La division trop accusée de l'humanité en races, outre qu'elle repose sur une erreur scientifique, très peu de pays possédant une race vraiment pure, ne peut mener qu'à des guerres d'extermination, à des guerres « zoologiques », permettez-moi de le dire, analogues à celles que les diverses espèces de rongeurs ou de carnassiers se livrent pour la vie. Ce serait la fin de ce mélange fécond, composé d'éléments nombreux et tous nécessaires, qui s'appelle l'humanité. Vous avez levé dans le monde le drapeau de la politique ethnographique et archéologique en place de la politique libérale ; cette politique vous sera fatale [Renan 1947b, 456].

Comme nous venons de le voir, Rougier a repris, dans le même esprit, l'expression « guerre zoologique » pour dénoncer les crimes de l'Allemagne nazie dans *Créance morale de la France*¹⁰³. Quoi qu'il en soit de Renan, dont l'antisémitisme est par ailleurs difficilement niable¹⁰⁴, ce débat soulève un point fort intéressant : pour Viatte, qui était proche des positions thomistes, qui ont longtemps fait la réputation de l'Université Laval où il enseignait, le nazisme résulte d'un relativisme qui est lui-même la conséquence de la critique du rationalisme et de l'athéisme dont Rougier s'est fait le défenseur. Que l'athéisme soit une condition nécessaire, voire suffisante pour la collaboration est un *non sequitur*, même si l'on reconnaît que le nazisme entre en contradiction avec les valeurs chrétiennes¹⁰⁵. Par contre, l'horizon philosophique anti-rationaliste de Rougier est remis en cause. Cependant, pourquoi Rougier aurait-il défendu Renan, s'il avait été lui-même collaborateur, antisémite ou

¹⁰³Voir aussi [Rougier 1945b, 105] et [Rougier 1947f, ch. 1], qui débute par cette citation. Ce dernier texte est la reproduction d'un texte paru dans *Pour la victoire* en avril 1944, qui servira après la guerre de preuve à conviction contre Rougier.

¹⁰⁴Rougier n'était en bout de ligne pas dupe du côté « proto-fasciste » d'auteurs comme Taine et Renan, qu'il présente comme l'inspiration de la droite « maréchaliste » et maurrassienne dont il ne partageait surtout pas le point de vue [Rougier 1947e, 215]. Cette filière française de la pensée fasciste a été analysée par le controversé historien Ernst Nolte dans le premier volume de sa monumentale étude, *Le fascisme dans son époque* [Nolte 1970].

¹⁰⁵C'est la thèse de Viatte [Viatte 1945, 127]. Ces valeurs furent pourtant loin d'être un rempart, bien au contraire. Pour ne prendre qu'un seul contre-exemple, le philosophe chrétien et bergsonien Jacques Chevalier (donc plutôt proche des vues de Gilson ou de Viatte) fut ministre de l'instruction publique à Vichy de décembre 1940 à février 1941 — période durant laquelle il initia la Révolution nationale sur des bases fortement religieuses —, puis ministre de la famille jusqu'en août, ce dont il aura à pâtir lors de l'épuration.

nazi¹⁰⁶ ? Sa position, si instable puisse-t-elle paraître, semble avoir été de conjuguer une forme de relativisme, devenue aujourd'hui la rectitude politique même, avec un rejet de ses conséquences les plus néfastes.

L'opinion publique québécoise, au départ naturellement sympathique à l'endroit de Pétain, a commencé à évoluer en faveur du Général après 1942¹⁰⁷. (Lors du débarquement des Alliés en Afrique du Nord, le 8 novembre, les troupes françaises reçurent l'ordre d'ouvrir le feu, ne laissant plus de doute sur la véritable nature du régime de Vichy, et les Allemands envahirent sans rencontrer de résistance la zone libre le 11 novembre ; le gouvernement de Vichy ne pouvait plus faire illusion.) Mais dans certains milieux ecclésiastiques et nationalistes, où l'on admire la rectitude morale de la Révolution nationale ou encore le corporatisme d'un Salazar, on retrouve un noyau de défenseurs de Pétain — et ce jusqu'à la fin des années quarante, comme en fait foi l'affaire Bernonville¹⁰⁸. D'autres étaient simplement naïfs. Rougier a fort probablement navigué dans ces milieux lors de son séjour, d'autant plus que le réseau de l'Alliance française en Amérique du Nord était selon certains contrôlé par des vichystes. Si les rédactions du quotidien *Le Devoir* et du magazine *L'Œil* avaient parmi leurs membres de nombreux journalistes pro-Pétain, qu'il a certainement rencontrés, on ne peut en dire autant de son principal contact, Montpetit et de l'*Institut Franco-canadien* dont il fut l'invité¹⁰⁹. Par ailleurs, on ne trouve aucun appui à Vichy ou critique du Général de Gaulle dans *Créance morale de la France* (ni d'ailleurs dans *La France en marbre blanc*)¹¹⁰ ; on ne peut donc pas dire qu'il fit œuvre de propagande lors de son séjour montréalais.

Une nouvelle invitation de la part d'Édouard Montpetit sera annulée à la suite du passage de Gilson à Montréal. Rougier fera malgré tout un

¹⁰⁶On mentionne parfois le raisonnement absurde de collaborateurs qui ont cherché à se défendre en disant qu'ils résistaient et le cachant si bien qu'on ne pouvait les distinguer des véritables collaborateurs. On pourrait postuler ici de la même manière que Rougier collaborait en cachant tout aussi bien son jeu.

¹⁰⁷Sur ces questions, voir l'excellente étude d'Éric Amyot [Amyot 1999].

¹⁰⁸Sur cette affaire, concernant un ancien membre de la Cagoule devenu collaborateur et criminel de guerre, entré illégalement au Canada après la guerre, voir [Lavertu 1994].

¹⁰⁹Par ailleurs, l'accusation, par Elisabeth de Miribel selon laquelle des journaux comme *L'Œil* sont secrètement financés par des fonds allemands transitant par Vichy semble tout à fait gratuite [Miribel 1981, 79].

¹¹⁰Il faut cependant noter que l'argumentaire sur les causes profondes de la défaite française au printemps 1940, dans *Créance morale de la France*, peut être interprété comme une réfutation des accusations gaullistes selon lesquelles la faute de la défaite incombe uniquement au Maréchal Pétain et à ses acolytes, qui l'auraient recherchée. En effet, pour Rougier, le régime de Vichy ne fut point la cause mais le « sous-produit du désastre » [Rougier 1945b, 245].

court séjour au Québec à l'été 1946, mais il n'est question que de tourisme : il visite la péninsule de Gaspé avec Lucie. Grâce à ses contacts, Rougier publiera de nombreux articles dans le mensuel québécois *L'Œil* durant la deuxième moitié des années quarante (ces articles paraissent pour la plupart simultanément dans *Écrits de Paris* et ils seront reproduits dans *La France jacobine* [Rougier 1947e]) ; Rougier restera ainsi une figure connue dans certains milieux québécois.

Durant l'été 1945, une controverse éclate à New York à l'occasion de la publication des *Accords Pétain Churchill*¹¹¹. C'est le début de la tourmente pour Rougier, déjà fragilisé par ses déboires avec la communauté des émigrés français. Cette controverse trouve sa source dans une dépêche de l'édition du 27 février du *New York Times* concernant le procès de Pierre-Étienne Flandin, politicien de la III^e République qui fut un temps ministre des affaires étrangères de Vichy. Flandin fut nommé à ce poste le 14 décembre 1940, en remplacement de Laval, limogé et emprisonné, mais il le quitta lors d'une révolution de palais téléguidée par les Allemands, le 10 février 1941 ; il est alors remplacé par l'anglophobe de la Royale, Darlan, qui prend les rênes du gouvernement. La dépêche du *New York Times* indique que, pour sa défense, Flandin entend expliquer qu'il n'a accepté ce poste que parce qu'on lui a révélé l'existence d'un accord avec les Britanniques, rédigé par Strang, Churchill et un émissaire le 26 septembre 1940, présenté à Pétain le 10 novembre — ce qui concorde avec le récit de Rougier — et ratifié par lui le lendemain et par les Britanniques dix jours plus tard. Selon cet accord, dont les détails sont révélés dans la dépêche — et concordent avec le protocole rapporté par Rougier — la France préparait sa rentrée en guerre aux côtés de l'Angleterre. Ce ne sera pas le seul cas où l'existence de l'accord allégué par Rougier sert d'argument pour des vichystes en procès : une dépêche du 21 avril, toujours au *New York Times*, faisant état de la condamnation à mort du Général Henri Fernand Dentz indique que la défense a aussi utilisé l'existence d'accords rédigés le 26 octobre 1940 mais que le procureur général André Mornet rejeta cet argument, parce que les Britanniques les avaient « démentis deux fois¹¹² ».

Une dépêche du 27 avril du *New York Times* indique que Pétain vient

¹¹¹Rougier est aussi attaqué dans la presse québécoise. Figure plutôt marginale et auteur d'un roman qui suscita la controverse dans le Québec catholique de l'époque, *Les demi-civilisés* [Harvey 1934], l'écrivain Jean-Charles Harvey était un partisan du Général de Gaulle. Il fera une sortie virulente contre Rougier, qu'il qualifie de « faussaire et plagiaire » dans les pages du journal *Le Jour* (édition du 4 août 1945) et devra se rétracter (édition du 29 septembre) lorsque Rougier menacera de lui intenter un procès pour diffamation.

¹¹²Démentis rapportés dans des dépêches de l'agence Reuters, les 28 et 31 mars.

d'être arrêté et qu'il sera jugé en Haute Cour de Justice. Cette dépêche est suivie d'un entrefilet indiquant que Rougier a en sa possession des documents importants, dont il ne peut discuter et qu'il veut en faire part à la Haute Cour. (Il enverra les documents directement au Général de Gaulle, mais ceux-ci ne seront ni transmis, ni pris en considération par la Haute Cour.) Rougier ne se sent alors plus lié par sa promesse de garder le silence sur sa mission et rédige ce qui deviendra *Les Accords Pétain Churchill*. Cette publication allait être reçue par un tollé. Avant même que l'ouvrage ne paraisse, Pertinax¹¹³ le dénonce dans le *New York Times* du 4 mai : Churchill s'est simplement informé des intentions françaises et Pétain n'a jamais signé le document. Les Britanniques démentent une nouvelle fois, une fois le livre paru, alléguant dans le *New York Times* du 30 mai (où un autre texte fait état du contenu du livre de Rougier) : « il n'y a eu aucun accord » car les discussions de l'automne 1940 « n'eurent aucune suite ». Un second démenti paraît le 13 juillet sous la forme d'un « livre blanc » dont le *New York Times* fait état le 16 juillet. Voici en bref, la version anglaise des faits, telle que reproduite dans ce quotidien :

Rougier brought to London no proposals for an agreement with the Vichy Government and was never authorized for making such proposals on the behalf of the British Government either to Maréchal Pétain or to any other authority at Vichy. It was, however, suggested to him that on leaving London he should proceed to Algiers in order to provide General Weygand, the Vichy High Commissioner in French North Africa, with first-hand evidence of the state of affairs both in this country and at Vichy. Mr. Rougier agreed to undertake this mission and prepared a note of the arguments which he would use in his interview with Weygand under the heading 'Entretien avec Weygand'. (*New York Times*, 16 juillet 1945)¹¹⁴

Rougier ne démord pas et accuse dans l'édition du 8 août du *New York Times* les Britanniques de mentir à propos du protocole, qui serait intitulé « Entretien avec Churchill » ; cette édition fait aussi état

¹¹³ « Pertinax » est le nom de plume d'André Géraud, auteur durant la guerre d'un ouvrage controversé, *Les fossoyeurs. Défaite militaire de la France, armistice, contre-révolution* [Pertinax 1943]. Celui-ci n'est, pour Rougier, qu'un « pamphlétaire à gages » [Rougier 1945b, 405].

¹¹⁴ Pour la réplique de Rougier au « livre blanc », voir [Rougier 1946c], reproduit dans [Rougier 1947e, 235–252].

des révélations de Jacques Chevalier sur le soi-disant « accord Halifax-Chevalier », résultant de discussions entre le philosophe (qui a connu Halifax lors de ses études à Oxford) et le diplomate canadien Pierre Dupuy¹¹⁵.

Avec ses documents et son témoignage, Rougier s'est donc retrouvé en plein cœur d'une des plus vives controverses de l'histoire contemporaine de la France, autour de la légitimité du régime de Vichy. Pour les uns, Pétain et consorts ont joué un « double jeu » : négociations de façade avec les Allemands et accords secrets avec les Britanniques pour la reprise éventuelle des hostilités. La rencontre de Montoire aurait été ce que l'on a appelé abusivement un « Verdun diplomatique » [Girard 1948]. Dans ce cadre, la rencontre (presque) simultanée de Rougier avec Churchill sert de preuve à l'appui de la thèse du « double jeu ». Le maréchal Pétain lui-même, dont la défense était basée sur l'idée qu'il servait de bouclier et qu'il a « préparé les voies de la Libération », a fait référence à Rougier lors de son procès, le 8 juin — ce qui provoqua l'intervention à la *House of Commons* le 12 juin, qui est à l'origine du « livre blanc ». Pour les autres, cette défense ne tient pas : Pétain a cherché la collaboration et ses discussions avec les Britanniques en 1940 avaient seulement pour but de s'assurer que ceux-ci n'attaqueraient pas les colonies et le ravitaillement de la métropole. La question était politique dans le contexte de la Libération : toute preuve à l'appui des dires des vichystes était inacceptable. Et Rougier s'est trouvé à apporter un des rares éléments de preuve, dont le but fut de disculper le Maréchal et certains membres de son entourage¹¹⁶. Nous allons voir que sa preuve n'en était pas une, elle était même falsifiée.

Les historiens ont changé d'avis sur cette question. Dans les années cinquante, on pouvait encore trouver des historiens, comme Robert Aron¹¹⁷, prompts à donner le bénéfice du doute à Pétain, entre autres en ce qui a trait à l'existence d'accords secrets. Dans *De la III^e à la IV^e République*, André Siegfried consacre de son côté la formule : « Il y a donc un Vichy de Pétain et un Vichy de Laval » [Siegfried 1956, 78]. Il y aurait donc eu un « bon Vichy », celui du Maréchal, qui négocie en secret avec les Britanniques et un « mauvais Vichy », celui de Laval collaborant avec l'occupant Allemand et responsable de tous les crimes. C'est en grande partie le cadre de l'interprétation que Rougier donne de

¹¹⁵Pour la version de Dupuy, voir [Dupuy 1966/67].

¹¹⁶Avec cette précision toutefois que Rougier ne discute que de la politique extérieure de Vichy ; il n'a que mépris pour la politique intérieure, lorsqu'elle outrepassa le fait que le gouvernement de Vichy aurait dû se limiter à la gérance.

¹¹⁷Aron reprend pour l'essentiel le récit et l'interprétation que Rougier fait de sa mission [Aron Robert 1954, 259, 262 et 273-277].

sa mission. Or ce cadre est rejeté par la majorité des historiens depuis le livre de Robert Paxton, *La France de Vichy 1940-1944* [Paxton 1973]. Non seulement la collaboration est venue de Pétain lui-même, dont la neutralité sera toujours, pour reprendre l'expression de Robert Frank, « dissymétrique », mais encore le Maréchal n'a jamais conclu d'« accord secret » avec Churchill. Toutes les ouvertures de celui-ci sont restées lettre morte par refus du Maréchal. Les arguments de Rougier à l'effet du contraire ne font donc que donner une fausse interprétation des événements ; on verra qu'il s'appuie en outre sur un document qu'il a caviardé. Pourtant, Rougier donne l'impression d'avoir cru ferme dans le double jeu de Pétain et, par naïveté et entêtement, il en a remis sur cette thèse aussi tardivement qu'en 1954, à l'occasion d'un article du *Figaro* (édition du 13 février 1954), à l'occasion d'une réédition chez Grasset de son livre, sous le titre *Les accords secrets franco-britanniques de l'automne 1940. Histoire et imposture*, dont la bande de publicité posait la question : « Churchill a-t-il menti ? », ou encore en 1958, lorsqu'il réplique à l'ouvrage de Gaston Schmitt *Les Accords secrets franco-britanniques de novembre-décembre 1940. Histoire ou mystification* [Schmitt 1957], [Rougier 1958d].

Rougier peut difficilement prétendre que le protocole qu'il a rapporté fasse figure d'« accord secret » ou de « gentlemen's agreement ». Comme l'a bien dit Jean-Baptiste Duroselle, considérer ainsi « ce torchon de papier raturé », c'est « ignorer totalement les plus élémentaires règles de la diplomatie » [Duroselle 1982, 277]. Ce protocole a été examiné sous toutes ses coutures et il a donné lieu à de nombreux arguments, dont nous ne pouvons pas faire le tour. Nous n'en retiendrons qu'un, autour de l'intitulé même du document. Le protocole a en fait deux pages, mais, comme nous le disions, Rougier ne donne qu'un photostat de la première page dans *Les Accord Pétain Churchill* [Rougier 1945b, 416–417]. On y trouve des annotations marginales dont Rougier dit qu'elles sont de la main de Churchill ; il est facile de montrer que ce n'est pas le cas : elles sont de Strang et de Halifax. Le plus intrigant est le titre, « Entretien avec xxxxxxxx » : une tâche d'encre couvre le nom de l'interlocuteur. Selon ses explications, Rougier avait ainsi camouflé le nom de « Churchill » afin de ne pas attirer l'attention lorsqu'il fit faire le photostat à Lyon en novembre 1940 [Rougier 1945b, 339]. Pour les Britanniques, le titre est bien « Entretiens avec Weygand », pour Rougier « Entretiens avec Churchill ». Qui a menti ? La question est importante, puisque l'interprétation de Rougier tient sur le fait qu'il s'agit du protocole d'une discussion avec Churchill en vue d'un accord avec Pétain tandis que, selon les Britanniques, Rougier devait discuter avec Weygand pour le

convaincre de préparer la rentrée en guerre de l'empire à leurs côtés.

On a vite pointé du doigt le fait que la tâche ne couvre que sept lettres et que « Churchill » en a huit. Rougier s'est ravisé alors en disant dans une réédition du livre qu'il s'était agit du mot « Premier », qui n'a que sept lettres [Rougier 1947i, 252] ; ce qui ne convaincra guère puisque l'expression « Entretien avec Premier » est grammaticalement fausse. La divulgation des deux pages de la copie Britannique au Public Records Office de Kew Gardens lève désormais le doute : le titre est bien « Entretien avec Weygand¹¹⁸ ». Le texte — y compris celui de la deuxième page, que Rougier n'a jamais reproduite car elle n'appuyait pas ses dires — et les annotations retrouvent tout leur sens.

Pour Rougier, son document était un « gentlemen's agreement » portant sur l'appui anglo-américain en cas de rentrée en guerre de la France, sur l'atténuation du blocus naval britannique pour permettre le ravitaillement de la France par ses colonies, sur le sort de celles-ci (point d'assaut par les Britanniques en échange de garanties contre la cession des bases aux Allemands) et l'abstention de critiquer Pétain à la radio anglaise. De surcroît, dans la deuxième page, outre les assurances sur le sort de la flotte et des colonies, on trouve l'engagement français de reprendre la guerre au moment opportun [Rougier 1945b, 134]. Ce point est crucial pour les défenseurs de la thèse du « double jeu ». Or Rougier s'appuie pour tout cela uniquement sur sa version de la deuxième page mais il ne publie que le photostat de la première page ; c'est dire l'extrême faiblesse de sa preuve. La copie intégrale du document au Public Records Office montre que ce n'est pas le cas : il n'y est question sur la deuxième page que du desserrement du blocus naval, le seul point sur lequel un accord sera paraphé en novembre à Madrid. Par ailleurs, il n'y a dans ce document, qui ne contient aucun élément de contrepartie française, aucune trace d'une volonté de Vichy de remettre la France en guerre le moment venu. Le reste, c'est-à-dire l'essentiel du document n'est qu'un argumentaire pour convaincre Weygand d'entrer en guerre.

Le passage de Rougier à Alger et son entrevue avec Weygand le 4 novembre prennent donc tout leur sens. La chronologie est ici cruciale. L'entretien avec Churchill a eu lieu le lendemain de Montoire. Les Britanniques ne pouvaient connaître ni le contenu de l'entretien d'Hitler avec Franco à Hendaye, ni celui avec Pétain à Montoire. Mais ils pouvaient craindre le pire, soit la possibilité que les troupes allemandes traversent l'Espagne (ou que celle-ci entre en guerre aux côtés des Allemands), capturent Gibraltar et verrouillent la Méditerranée. Dans ces conditions, une

¹¹⁸La version britannique du document, est reproduite en deux endroits : la première page dans [Frank R. 1992, 163] et la deuxième page dans [Delpla 1996, 446].

offre à Weygand de faire rentrer l'Afrique du Nord en guerre est tout à fait logique et la mission de Rougier se transforme : il n'est désormais plus question d'une simple reprise du dialogue, Rougier aidera plutôt les Britanniques à convaincre Weygand ; ce qu'ils ont d'ailleurs toujours prétendu¹¹⁹. Les lettres anglaises à Weygand proposent en effet de « faire sécession » [Weygand 1950, 472], le document de Rougier parle du cas où « Weygand soulèverait l'empire » ou encore, dans une annotation, de la possibilité qu'il « relève l'étendard » et il y est aussi question de poursuivre les contacts par l'envoi d'un officier à Gibraltar.

En outre, le rapport de Rougier transmis à partir de Berne le 24 novembre ne fait aucunement allusion aux autres clauses du soi-disant « accord » et ne concerne que la décision de Weygand de ne pas bouger, en plus de révéler aux Britanniques ce que Rougier a vu en Afrique du Nord et ce qu'il sait sur Vichy. Rougier est dans les faits un véritable « informateur ». La réaction de Weygand est aussi claire : il est furieux face à l'appel à la dissidence et refuse de bouger, quoiqu'il écrit à Pétain le lendemain pour réaffirmer qu'il n'a pas l'intention de céder ne serait-ce qu'une base aux forces de l'Axe. Gaston Schmitt a produit dans les années cinquante un message de Pétain à Weygand, le 9 novembre 1940 (en réponse à son envoi du 5), le félicitant de ne pas céder aux pressions, Rougier étant à ses yeux « un agent anglais¹²⁰ ». Ce sur quoi il n'avait pas tort.

On doit donc reconnaître que Rougier a caviardé la première page de son document et qu'il a fourni un faux en ce qui concerne la deuxième page¹²¹. Les arguments de Rougier pour convaincre de l'existence d'un accord s'effondrent complètement et on doit donc conclure qu'il a menti sur le véritable but de sa mission, qui a bel et bien été de convaincre Weygand de passer aux Anglais¹²².

¹¹⁹Notons que Delpla considère que l'initiative revient ici à Rougier, qui témoigne selon lui « d'un grand esprit d'initiative et d'une habileté diplomatique certaine » [Delpla 1996, 321].

¹²⁰[Schmitt G. 1957, 80]. La lettre est reproduite dans [Weygand 1950, appendice X]. (Curieusement, lorsqu'il la cite, Weygand omet ces mots [Weygand 1950, 474].) Elle est aussi reproduite en partie dans [Delpla 1996, 357-358].

¹²¹À moins de supputer que les Britanniques ont forgé un faux document pour le placer dans leurs archives. Pour faire cela, ils auraient à modifier de nombreux autres documents [Delpla 1996, 325], cette hypothèse ne tient pas la route. Robert Frank a en outre montré que le photostat première page contient un indice : les signes « II [...] » à la toute fin, qui indiquent, comme c'est coutume dans les documents officiels pour éviter les malentendus, que la deuxième page commence par ces signes, contrairement à ce que prétend Rougier, tout en confirmant la copie britannique, dont la deuxième page commence bien par « II » [Frank 1992, 149].

¹²²Voir [Frank R. 1992], [Delpla 1996] *passim*. Nous renvoyons aussi le lecteur à

Cette conclusion pour ainsi dire sidérante a de quoi rendre franchement perplexe : la publication des *Accords Pétain Churchill* fut un véritable suicide politique pour Rougier (dont la réputation était à vrai dire déjà ruinée à New York). À supposer qu'il ait en réalité tenté plutôt de convaincre Weygand de reprendre la guerre auprès des Britanniques, alors pourquoi a-t-il menti et ruiné à jamais sa réputation ? Nous n'avons pas de réponse à cette question, qui donne toute la mesure de la complexité psychologique du personnage et de la situation politique en France dans cette période si trouble de son histoire. Laissons le dernier mot à l'historien Robert Frank :

La difficulté avec Rougier, c'est qu'il mêle avec grand art le vrai et le faux, la sincérité et la supercherie, la bonne foi et l'escroquerie [Frank R. 1992, 146].

7 Le retour et l'épuration

Dès la fin de l'année 1944, Rougier avait contacté l'Université de Lyon (à laquelle il fut nominalement affecté pendant la guerre) et la Faculté des Lettres de Besançon pour demander son retour. Ses demandes répétées furent laissées sans réponse (et de fait, Rougier ne pouvait obtenir l'autorisation du Ministère des Affaires Étrangères dont on devait être muni pour pouvoir *revenir* en France) et Rougier, qui craint les représailles, doit attendre. Il apprend en mars 1946 que, suite à un « refus de rejoindre votre poste malgré les instructions reçues », son salaire est suspendu et son dossier est référé au Conseil supérieur d'enquête. Après d'autres démarches pour clarifier sa situation, il ne retourne à Paris qu'en juillet 1947 ; Lucie le rejoindra en 1949 et ils s'installeront au 354, rue Saint-Honoré, Rougier habitant auparavant à Levallois. Durant la traversée, elle fera la rencontre d'un intellectuel québécois lui aussi quelque peu inclassable, François Hertel, avec lequel ils se lieront d'amitié pour le restant de leurs jours [Tétreau 1986, 148]. Rougier publiera un article

l'excellente analyse de la mission de Rougier, dans le cadre des échanges de l'automne 1940, dans [Krautkrämer 1998, 438-444]. Les analyses de Delpla ont aussi pour but de montrer que Rougier faisait partie d'un clan « pro-British » à Vichy, autour de François Charles-Roux, qui désirait un accord franco-britannique comme préalable à un traité de paix franco-allemand, tandis que la faction autour de Laval voulait ce traité au prix d'une déclaration de guerre contre les Britanniques. Nous ne pouvons pas discuter de ces questions ; il suffit simplement de mentionner que la preuve de Delpla est essentiellement circonstancielle car il n'y a presque aucune trace de contacts entre Rougier et Charles-Roux.

dans la revue parisienne *Rythmes et couleurs* [Rougier 1960/61] que dirigeait Hertel.

De retour en France, Rougier est accueilli par René Malliavin, éditeur sous le pseudonyme « Michel Dacier » des *Écrits de Paris*, seule revue en France représentant le point de vue de l'extrême droite pétainiste ; un repère de vichystes. C'est du quatrième étage de l'immeuble de la rue Saint-Honoré que sortent les numéros des *Écrits de Paris* auxquels Rougier fait de très nombreuses contributions qui lui permettent de gagner sa vie, car il est sans revenu, n'ayant pu réintégrer son poste à Besançon, puis ayant été mis à la retraite avec demi-traitement en 1949 dans des circonstances sur lesquelles nous reviendrons. C'est ainsi que Rougier pénètre dans des milieux d'extrême droite, où il côtoie des figures comme Jacques Isorni, avocat de Brasillach et de Pétain, Jérôme Carcopino, ancien ministre de l'éducation de Vichy, à qui il dédiera un livre [Rougier 1980], ou René Gillouin, anciennement de *L'Action française* et panégyriste de Pétain. Cet enracinement dans les milieux vichystes n'est malheureusement pas passager : en 1957, donc assez tardivement, Rougier publie dans un recueil sur l'épuration aux côtés de fascistes non repentants comme Maurice Bardèche¹²³ ; ses dernières contributions aux *Écrits de Paris* datent du milieu des années soixante-dix [Rougier 1975] et [Rougier 1976]. Il est membre de la Société des amis de Robert Brasillach. Il ira jusqu'à prendre dans les *Écrits de Paris* la défense de Laval, qu'il décrit comme un « patriote charnel » défendant les « Français en chair et en os », mais condamné par des « patriotes idéologiques » pour avoir « perdu la France en voulant sauver des Français » [Rougier 1949d, 91–92]. Pour lui, même Laval n'était plus à ranger du côté de Doriot, de Déat, de Luchaire ou des milices de Darnand. Le problème de la position de Rougier n'est donc pas qu'il ne condamne pas les criminels que furent les miliciens de Darnand et les idéologues comme Déat ou Doriot, puisqu'il le fit, mais c'est d'avoir voulu les séparer de Laval, Pétain et d'autres. Pour paraphraser Siegfried, il y avait pour lui un « Vichy de Pétain et de Laval » et un « Vichy de Darnand ». Rougier semble avoir voulu tirer une ligne entre les traîtres et criminels et ceux qui servirent une cause humanitaire, celle du bien-être des Français devant continuer à vivre dans l'attente de la libération, mais il n'aura pas réussi parce que le régime fut tel — une dictature — que cela n'est pas possible. Rougier n'a jamais compris cela. Il passe désormais comme un thuriféraire du régime de Vichy et devient une référence dans les milieux révisionnistes, lui qui n'a bien sûr jamais remis en doute l'Holocauste ou proféré des insanités sur, par exemple, la culpabilité des Alliés dans le massacre

¹²³Par exemple, [Rougier 1957b].

d'Oradour-sur-Glanes.

Ces nouvelles alliances ont de quoi surprendre lorsqu'on connaît la défense du libéralisme politique et économique par Rougier dans les années trente. La majorité des politiciens centristes et de droite ayant voté la dissolution de la IIIe République le 10 juillet 1940 et nombre d'entre eux ayant été impliqués dans le régime de Vichy, à la Libération la droite est discréditée et elle est laminée aux élections d'octobre 1945 ; à gauche le prestige que le Parti communiste tire de sa participation active dans la Résistance à partir de 1941, lui assure un succès électoral (premier parti avec 26% des voix) et il forme le « Tripartisme » avec les socialistes et le Mouvement Républicain Populaire (MRP) démocrate-chrétien. De Gaulle pactise avec la gauche jusqu'à sa démission en 1946, et il forme en 1947 le Rassemblement du Peuple Français (RPF). La droite non gaulliste et anti-communiste se regroupe dans ces années-là autour de la « Troisième Force ». Cette situation avait tout pour déplaire à Rougier, qui craignait comme la peste le communisme et qui détestait de Gaulle pour des raisons personnelles mais aussi pour son côté « bonapartiste ». Il l'accusait aussi d'avoir joué le jeu des communistes. Sa politique économique, avec planification et nationalisations, était inadmissible aux yeux du libéral Rougier — ce qui n'est pas sans rappeler les vues d'un autre libéral, Raymond Aron. Pour ces raisons, le MRP ne trouvait grâce à ses yeux à l'époque du Tripartisme [Rougier 1947e, 210]. Rougier s'était retrouvé, par ses révélations sur sa mission et la controverse qu'elles provoquèrent, dans le spectre politique à la droite de la mouvance gaulliste, aux côtés des vichystes. D'où le paradoxe de ces nombreuses publications vichystes où Rougier traite les gaullistes de fascistes¹²⁴ et où il défend un libéralisme économique, qui n'a franchement rien à voir avec les programmes économiques d'extrême droite. Rougier, qui ne déroutait pas contre le Général, veut bien le dissocier du RPF, mais dans ses prises de positions électorales, il appuie comme beaucoup de « pétainistes » Robert Schuman en 1948, c'est-à-dire lorsque le MRP quitte le Tripartisme pour devenir le pivot de la Troisième Force (et bloquer de Gaulle aux élections de 1951) :

[...] actuellement, notre devoir est d'appuyer l'effort de redressement très méritoire qu'accomplit, dans la modestie et la probité, sans fanfares, sans feux de la rampe, le gouvernement de Robert Schuman [Rougier 1948b, 6].

Schuman fut avec Jean Monnet à l'origine de l'actuelle Union Euro-

¹²⁴ « Quand les démocrates gaullistes professent la plus pure doctrine fasciste » [Rougier 1947e, 126–136].

péenne, avec la création en 1951 de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Cette initiative allait dans le sens des idées libérales de Rougier. Dès 1935, Rougier parlait de « dévaloriser les frontières » en Europe et de « s'accoutumer à penser à l'échelle d'un continent » [Rougier 1935a, 120-121]. En 1945-46 il parlait d'une « Fédération de l'ouest européen » comme la solution de stabilité politique et de croissance économique pour l'Europe [Rougier 1945c, 342], [Rougier 1947e, 224]. Au niveau économique, selon Rougier ce « marché institutionnel » n'est pas un marché « manchestérien » : s'il est une zone de « laisser-passer », il n'est pas une zone de « laisser-faire ». En cela, pour Rougier, qui cite ici Jacques Rueff, ce « marché institutionnel » est

[...] l'aboutissement et le couronnement de l'effort de rénovation de la pensée libérale, qui a pris naissance il y a une vingtaine d'années, et qui, sous le nom de néo-libéralisme ou libéralisme social, voire de socialisme libéral, a pris conscience, progressivement, de ses aspirations et des méthodes à même de les satisfaire, pour se reconnaître finalement dans les formules communautaires de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et dans celles dont la Communauté économique européenne sera demain l'application généralisée [Rougier 1959, 13].

Ces éléments indiquent que la politique du MRP de Schuman est probablement celle qui se rapproche le plus des convictions de Rougier vers la fin des années quarante¹²⁵. (Il va sans dire que l'opposition du Général de Gaulle à la construction européenne sera vertement critiquée par Rougier comme une autre preuve de sa vision d'un autre âge et son incompetence.) Robert Schuman participera aussi au colloque autour du *Manifeste pour une société libre* organisé par Maurice Allais en 1959, sur lequel nous reviendrons.

Rougier est cependant classé parmi les vichystes, en raison de ses trop nombreuses défenses du Maréchal. Ceux-ci sont victimes d'ostracisme à la fin des années quarante et Rougier, qui avait sottement craint les conséquences pour sa réputation s'il quittait la France pour rejoindre de Gaulle, subit finalement bien pire. Il est même lâché par ses acointances d'antan, qui formaient son réseau d'influence d'avant-guerre.

¹²⁵Bounoure, qui avoue que sur ce point « les documents font défaut », le place plutôt dans l'Union des Nationaux Indépendants et Républicains [Bounoure 1987, 160]. Il le place aussi dans l'Alliance démocratique auprès de Flandin et François-Poncet, ce qui est plus vraisemblable malgré que Bounoure opine que, Rougier n'étant pas à ses yeux un démocrate, cela ne puisse être le cas [Bounoure 1987, 161].

Marie-Thérèse Génin des Éditions de Médicis le renie : elle lui réplique que le publier à nouveau « compromettrait notre mouvement libéral¹²⁶ ». (Cependant, elle publiera une deuxième édition des *Mystiques économiques* dès 1948.) Lorsque la *Société du Mont Pèlerin* est formée lors d'une réunion à Vevey en avril 1947, à l'initiative de Hayek et sous le modèle du *Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme* (CIRL), Rougier n'est pas invité à y participer. On craint qu'il ne donne mauvaise réputation à la *Société*¹²⁷. Le Suisse Bertrand de Jouvenel, dont les écrits durant la guerre ne furent pas un modèle de défense du libéralisme, fut pourtant invité.

Cela n'empêche pas Rougier de publier un nombre considérable de défenses de son interprétation de sa mission. Il donne de nombreuses conférences et milite en faveur des victimes de l'épuration¹²⁸, pour la révision du procès du Maréchal Pétain, pour l'amnistie générale [Rougier 1947g] et publie de nombreuses critiques impitoyables à l'endroit du Général de Gaulle¹²⁹. Outre une nouvelle édition des *Accords Pétain Churchill* sous le titre plus attrayant de *Mission secrète à Londres* et *La France en marbre blanc*, Rougier publie deux recueils d'écrits de circonstance, *La France jacobine* et *La défaite des vainqueurs* [Rougier 1947e] et [Rougier 1947f], « À l'enseigne du cheval ailé », c'est-à-dire chez l'éditeur Constant Bourquin à Genève¹³⁰. Rougier ne pouvait plus publier en France et ce dernier, qui avait déjà publié des ouvrages de propagande nazie, se spécialisait alors dans la littérature « dégagée ».

Parmi les nombreux arguments que contiennent ses écrits de l'après-guerre, peu nombreux sont ceux qui se révèlent intéressants. Un argument contre l'épuration mérite d'être relevé, puisqu'il fait appel à sa pensée libérale : pour Rougier, l'introduction du crime d'« indignité nationale » n'est pas seulement un bris du principe juridique du *nullum crimen sine lege* qui serait justifié par des circonstances extraordinaires, il est aussi le produit d'institutions politiques bancales (celles de la IV^e République), qui permirent de tels accroc aux principes de l'État de droit [Rougier 1950b].

¹²⁶Lettre du 2 décembre 1946, citée dans [Allais 1990, 33].

¹²⁷Sur cette question, voir l'étude d'Yves Steiner, dans ce volume.

¹²⁸Dans ses écrits, Rougier a considérablement exagéré l'ampleur de l'épuration, qu'il décrit même comme « la plus grande Saint-Barthélémy de notre histoire » [Rougier 1957b, 17]. Sur celle-ci, il faut consulter les travaux de l'Américain Peter Novick [Novick 1991].

¹²⁹Entre autres, [Rougier 1946g], repris dans [Rougier 1947i, ch. 12] et [Rougier 1948b].

¹³⁰Voir là-dessus la place réservée à Rougier, aux côtés de Gillouin, Fabre-Luce, Jouvenel, Röpke, dans l'*Almanach du cheval ailé* [Almanach du cheval ailé 1947].

Rougier développe aussi un argument intéressant à propos de l'amnistie, si on oublie son contexte et si on tient compte du fait que les plaies ouvertes par les années Vichy et l'épuration ne se sont jamais cicatrisées (voir là-dessus l'étude [Rouso 1987]). Pour Rougier, qui assimile un peu rapidement de Gaulle à Gambetta et Pétain à Thiers, la France s'est remise du traumatisme de la défaite de 1870-1871 lorsqu'on a reconnu les mérites de l'attitude de Thiers. Pour lui, il faut donc reconnaître les mérites de Pétain et une « large amnistie politique » cicatrisera les blessures. Bien sûr, l'analogie ne tient pas mais il est intéressant de noter la préoccupation de Rougier pour la réconciliation des deux clans, que l'on retrouvait déjà à l'époque de sa mission. Selon lui, ils doivent « se tolérer, se pondérer mutuellement, en reconnaissant loyalement leur part de vérité et d'erreur » [Rougier 1947e, 218].

Cette intense activité politique de la part de Rougier attire inévitablement l'attention ; une commission d'enquête du Ministère de l'Éducation Nationale est formée en juin 1948, date très tardive pour ce genre de commission. Celle-ci est présidée par un libéral, Olivier Pozzo di Borgo, qui ne trouve rien à redire après avoir entendu Rougier pendant trois heures. Fait inusité, une nouvelle commission est alors formée en novembre 1948, présidée cette fois-ci par Maurice Crouzet, professeur aux universités¹³¹. La commission entendra Rougier ainsi que Jacques Maritain, parmi les témoins.

Le rapport de la commission ne fait qu'une page. Aux yeux de la commission, Rougier s'est rendu coupable lors de son séjour à New York sous les deux chefs d'accusation suivants : (1) « avoir essayé sans mandat d'intervenir dans des discussions diplomatiques, faisant courir le risque, par des pressions indiscrettes, de gêner l'effort des alliés » ; (2) « avoir critiqué le *Comité Français de Libération Nationale* en aidant ainsi l'ennemi et en empêchant l'effort français de guerre¹³² ». Outre un télégramme de l'ambassadeur Henri Haye, toutes les preuves citées à l'appui sont tirées des ouvrages mêmes de Rougier, soit une lettre à Churchill sollicitant un entretien avec lui lors de son passage à New York en décembre 1941, accompagnée d'une réponse négative du secrétaire de Churchill, et un échange de télégrammes avec Halifax en décembre 1942 sur l'opportunité de rendre publique sa mission (avec réponse négative de Halifax)¹³³ ;

¹³¹ Le procès-verbal et le rapport se trouvent aux Archives Nationales. Des copies de certains documents se trouvent au Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

¹³² Cités d'après la copie du rapport qui se trouve dans le Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

¹³³ Reproduits, respectivement, dans [Rougier 1946i, 267-269] et [Rougier 1946i, 126-127].

c'est dire qu'il n'y a à peu près pas de nouvel élément de preuve. Rougier se faisait peut-être une opinion un peu trop élevée de son importance, puisque ces documents montrent que les Britanniques n'ont pas l'intention de lui parler à titre personnel (et ne prennent pas au sérieux les résultats de sa mission). Mais le rapport le trouve malgré cela coupable de « faire courir le risque de gêner » l'effort des alliés — par une lettre et un télégramme — ; une étrange circonlocution. Comme l'éminent juriste Georges Vedel l'a bien dit : « Existe-t-il un musée pour ce genre de choses ? » [Vedel 1952, 2]. Le deuxième point est encore plus affligeant. Il met en cause essentiellement les articles parus dans *Pour la victoire* et le « Mémoire sur le problème du ravitaillement des prisonniers et des enfants français » dont nous avons parlé dans la section précédente. Il semble que la commission d'enquête ne fut pas en mesure de distinguer la cause humanitaire de son contexte politique et donc d'une prise de position anti-gaulliste. Par ailleurs, deux des articles incriminés sont des critiques du Général de Gaulle et donc, par extension, du *Comité Français de Libération Nationale*. Il n'y a dans tout cela que délit d'opinion.

Le Fonds Louis Rougier conserve les dépositions écrites au Ministre de l'Éducation Nationale (à l'époque, Yvon Delbos, ancien ministre du Front populaire) de Jacques Chevallier, que nous avons déjà citée, et du grand économiste Jacques Rueff (responsable entre autres de la réforme monétaire française). Pour Rueff :

Les mystiques économiques est une défense constante des procédures libérales contre les mystiques organisatrices et totalitaires. [Ce livre] est par là la critique la plus pertinente qui soit des méthodes nationales-socialistes, donc une réfutation avant la lettre de la doctrine qui a inspiré en France le régime de Vichy.

J'ajoute que je connais M. Rougier depuis vingt ans et que tout ce que j'ai lu et entendu de lui m'a convaincu qu'il est le plus libéral de nos philosophes, donc l'adversaire le plus déterminé — et aussi le plus actif — des doctrines totalitaires¹³⁴.

Malgré ces témoignages et le peu de valeur légale du rapport Crouzet, Rougier est « épuré » : il est mis à la retraite d'office avec demi-traitement par le Ministère de l'Éducation Nationale le 23 juillet 1949. Il devra attendre jusqu'en 1954 pour voir ce jugement cassé en pourvoi devant le

¹³⁴Cité d'après une copie au Fonds Louis Rougier de la Fondation du Château de Lourmarin.

Conseil d'État, et pouvoir enfin vivre plus confortablement¹³⁵.

8 Derniers travaux d'épistémologie et derniers engagements, du *Mouvement pour une Société Libre* à la « nouvelle droite »

Entre temps, Rougier reprend ses travaux d'épistémologie, laissés en plan depuis 1940. Il participe au *Dixième congrès international de philosophie* à Amsterdam en 1948 [Rougier 1949e]. Il a alors presque soixante ans et son œuvre philosophique est désormais largement derrière lui. Par ailleurs, dans l'après-guerre, l'existentialisme de Sartre connaît un grand succès et la philosophie des sciences, dont le flambeau est relevé par Canguilhem, ne suscite plus grand intérêt. Compte tenu de sa réputation de vichyste et de l'absence de poste universitaire, il est encore plus marginalisé dans les milieux philosophiques qu'avant la guerre. Selon les témoignages que nous avons recueillis, des professeurs comme Raymond Boudon, Maurice Clavelin, René Poirier et Jules Vuillemin recommandaient la lecture de ses œuvres, mais, rue du Four, on ne devait pas prononcer son nom devant Canguilhem. La génération d'après-guerre connaissait ses travaux, même si les références sont extrêmement rares, par exemple, chez un Derrida ou chez un Foucault ; ce dernier, élève de Canguilhem, avoua tardivement le considérer comme « un des rares et très bons épistémologues français de l'après-guerre¹³⁶ ». En général, on

¹³⁵Bounoure dit pourtant de Rougier « qu'il ne semble pas avoir été inquiété pour son vichysme, ni avoir appartenu à la cohorte des 'épurés' » [Bounoure 1987, 159]. Allais décrira plutôt la commission d'enquête comme ayant établi un dossier « dans le plus pur style stalinien » [Allais 1990, 35].

¹³⁶[Foucault 2004, 166]. Foucault, dont le cours au Collège de France porte en 1978-79 sur le libéralisme politique au vingtième siècle, analyse lors de la séance du 21 février 1979 une page de Rougier, en introduction au *Colloque Walter Lippmann* [Rougier (éd.) 1939, 16-17]. Il s'agit d'une reconnaissance bien tardive, de la part d'un Foucault qui s'était considérablement rapproché du libéralisme à cette époque. De son côté, Derrida avait donné la réplique aux arguments de [Benveniste 1966] dans un chapitre de *Marges de la philosophie* sur « le supplément de copule », avec un argument circulaire — « La philosophie n'est pas seulement *devant* la linguistique comme on peut se trouver *en face* d'une nouvelle science [...] elle est aussi *devant* elle, la précédant de tous les concepts qu'elle lui fournit » [Derrida 1972, 225] ; à ce compte-là, il suffit pour réfuter l'athéisme de citer la Bible lorsqu'elle affirme être l'œuvre de Dieu — et en reprenant de façon peu originale la thèse de Heidegger sur l'être comme « excédant » (*Überschuß*) de la prédication. À cette occasion, il cite Rougier parmi les précurseurs de Benveniste [Derrida 1972, 224]. Ces références à Rougier sont rares mais elles montrent que, si on ne discute pas de son œuvre, ce n'est pas par ignorance mais plutôt parce qu'on ne la considère pas comme « sérieuse ».

taira plutôt son nom, y compris parmi les nombreux jeunes philosophes qui, à partir des années soixante-dix, revendiqueront leur appartenance à la philosophie analytique (dont le Cercle de Vienne n'est qu'une des multiples branches)

À la suite de sa réintégration au Ministère de l'Éducation en 1954, Rougier obtient en 1955 une chaire de philosophie scientifique à l'Université de Caen, grâce, semble-t-il, aux bons soins de Gaston Berger, alors directeur général de l'enseignement supérieur. (Berger fut aussi un des premiers lecteurs d'Husserl en France et celui qui a complété le projet d'*Encyclopédie française* d'Anatole de Monzie.) C'est presque l'âge de la retraite pour Rougier, mais il peut continuer jusqu'en 1959 ; il prend finalement sa retraite à 70 ans. Durant ces années, il fait de nouvelles lectures, complétant ses travaux d'avant-guerre, par exemple sur des questions de physique et de cosmologie¹³⁷, mais elles ne tiennent pas compte des développements survenus entre temps à l'intérieur de la philosophie analytique, où la plupart des doctrines soutenues par les membres du Cercle de Vienne (par exemple, sur l'unité de la science ou sur la distinction analytique-synthétique) sont battues en brèche.

Rougier publie alors ses deux dernières grandes œuvres de philosophie, le *Traité de la connaissance* et *La métaphysique et le langage*¹³⁸. Nous avons déjà mentionné ce dernier. Le *Traité de la connaissance* reprend le point de vue conventionnaliste exprimé dès *La philosophie géométrique d'Henri Poincaré et la Structure des théories déductives*, auquel il ajoute de nouveaux éléments développés entre temps, comme une thèse sur la relativité de la logique, le résultat de ses nouvelles lectures en philosophie de la physique, ainsi que de longs développements historiques résumant les thèses de *La Scolastique et le thomisme* et *Les paralogismes du rationalisme* ; c'est donc un compendium de la pensée épistémologique de Rougier.

Cet ouvrage, dédié à la mémoire de Moritz Schlick, ne trouvera à peu près aucun écho en France. Dans la préface, Rougier écrit :

Confronté avec les difficultés qui sont la rançon d'une pensée non-conformiste, nous étions sur le point d'abandonner la publication de notre manuscrit, lorsque le Professeur Georges Bouligand [...] le recommanda à Mlle Gauthier-Villars qui voulut bien assumer les risques de sa publication [Rougier 1955a, 9].

¹³⁷Par exemple dans [Rougier 1955b].

¹³⁸Respectivement, [Rougier 1955a] et [Rougier 1960a].

Il y a fort à parier que peu d'exemplaires de ce livre au demeurant fort remarquable par l'ampleur de son savoir et, surtout, par ses qualités pédagogiques, furent vendus. Gilles-Gaston Granger, autre résistant et futur professeur au Collège de France, en fera une recension certes critique, mais somme toute respectueuse [Granger 1956]. Viktor Lenzen, un ancien du Cercle de Vienne, en fera aussi une recension élogieuse [Lenzen 1956], mais Arthur Pap publia une longue étude très critique¹³⁹. Il reproche entre autres à Rougier de ne pas avoir tenu compte des développements les plus récents et considère, avec raison, son livre comme n'étant qu'une introduction à l'empirisme logique d'avant-guerre¹⁴⁰. Nous pouvons citer en exemple ici un argument de Pap contre la conception « pluraliste » de la logique que défend Rougier, parce qu'il voit dans l'« absolutisme » en ces matières la « dernière idole » [Rougier 1955a, 143] du « rationalisme a priori » qu'il critique depuis les années vingt¹⁴¹. Dans son *Traité de la connaissance*, Rougier écrit : « la conception d'une logique a priori, une, universelle et normative, s'imposant à tous les esprits et dans tous les domaines, n'est pas recevable » [Rougier 1955a, 169-170] et, un peu plus loin :

[...] *L'homo rationalis* des philosophes classiques ne correspond pas à une notion univoque. La notion d'une raison indivise, existant une et entière en un chacun, implique que les règles de la logique et des mathématiques classiques soient universelles, s'appliquent à tous les domaines, et que l'homme raisonnable, dans tous les cas, soit tenu d'y conformer sa conduite. Pour qu'il en soit ainsi [...] il faudrait que ces règles soient uniques et que leurs fondements ne puissent être discutés. Or, cela est faux. *Il n'existe pas une logique unique, valable dans tous les cas, pour les démarches de notre esprit et pour les normes de notre action* [Rougier 1955a, 175].

Mais Rougier se contente d'utiliser l'existence réelle de logiques non-classiques comme seul argument pour réfuter l'absolutisme. Comme il le dit, pour que le rationaliste/absolutiste ait raison « il faudrait que [les

¹³⁹[Pap 1956]. Juif d'origine Suisse ayant émigré aux Etats-Unis en 1941, Pap était une des figures montantes de la génération d'après-guerre, mais il meurt en 1959 à l'âge de 38 ans.

¹⁴⁰[Pap 1956, 149]. Pour une analyse des critiques de Pap, voir [Marion 2005] et le texte de Pascal Engel dans ce volume.

¹⁴¹Le « pluralisme logique » est la thèse selon laquelle il existe au moins deux relations de conséquence logique et que la logique « classique » (c'est-à-dire le calcul des prédicats du premier ordre avec identité) n'est donc pas la seule logique ayant droit d'exister.

règles de la logique] soient uniques et que leurs fondements ne puissent être discutés. Or, cela est faux. » Rougier insiste tout particulièrement sur les logiques à plusieurs valeurs de vérité, parce que, par exemple, Paulette Destouches-Février a soutenu que la logique à trois valeurs de vérité est la logique interne de la mécanique quantique. Pour Pap, cependant, la simple existence de ces logiques ne permet en rien de réfuter le rationaliste/absolutiste :

Est-ce que le rationaliste qui maintient que la loi du tiers exclu est nécessaire de manière *absolue* et non pas simplement *relative* à un système basé sur des conventions initiales a été réfuté? En aucun cas. Car les mêmes symboles ont *des significations différentes* dans la logique à trois valeurs de vérité [Pap 1956, 152].

En fait, Pap reprend ici un argument célèbre de Quine, celui du « changement de signification », formulé dans « Truth by Convention » et « Carnap and Logical Truth » à l'encontre du « pluralisme » de Carnap [Rougier 1964]¹⁴². Rougier n'a malheureusement pas répondu aux objections de Pap ; ce qui ne veut pas dire qu'elle étaient dirimantes.

Ce sont là les derniers travaux de philosophie de Rougier. En marge de ceux-ci, Rougier est aussi actif à cette époque dans l'Union Rationaliste, dont il contribue au *Dictionnaire rationaliste* par plusieurs entrées [Rougier 1964] et dans le Cercle Ernest Renan, dont il est membre d'honneur. Jean-François Revel, qui trouvait injuste le sort réservé à Rougier à cause de sa mission, demande à Rougier de rédiger pour sa collection « Libertés » une version abrégée de *La scolastique et le thomisme*. Celle-ci paraîtra sous le titre *Histoire d'une faillite philosophique : la scolastique* [Rougier 1966]. Il lui demandera aussi de publier dans la même collection le texte du *Discours vrai* de Celse avec une nouvelle introduction et d'en rédiger une autre pour *Pourquoi je ne suis pas chrétien* de Bertrand Russell¹⁴³. Outre ces textes, il faut signaler un excellent « Itinéraire phi-

¹⁴²Voir [Quine 1976, 97 & 112]. C'est ici que le slogan « changer de logique, changer de sujet » trouve sa source mais l'expression la mieux connue de l'argument se trouve dans un passage de *Philosophy of Logic* où Quine présente un dialogue imaginaire entre un adepte de la logique classique et un adepte de la logique de la pertinence. Il commente ce dialogue en ces termes : « Ils pensent qu'ils parlent de la négation, « \neg », « non » ; mais cette notation a assurément cessé d'être celle de la négation lorsqu'ils ont considéré vraies des conjonctions comme « $p \wedge \neg p$ » et cessé de considérer ces conjonctions comme impliquant toutes les autres. C'est là, à l'évidence, une situation fâcheuse pour le logicien déviant : en voulant nier la doctrine il ne fait que changer de sujet » [Quine 1986, 81].

¹⁴³Respectivement [Rougier 1965] et [Rougier 1960b].

losophique », qui ne fait aucune mention de ses travaux de publiciste, mais qui peut servir d'introduction à sa philosophie¹⁴⁴.

Rougier reprend aussi du service pour le libéralisme politique et économique, avec de nombreuses publications dans la *Nouvelle revue de l'économie contemporaine*, qui est diffusée par les Éditions de Médicis [Rougier 1950a], [Rougier 1950c], [Rougier 1951b], [Rougier 1952a]. Après la guerre, il correspond avec Maurice Allais. Celui-ci fonde en 1945 avec Auguste Detœuf un Groupe de Recherches Économiques et Sociales (GRECS), aux réunions duquel Rougier participera régulièrement, jusqu'à sa dissolution en 1970. Il y fera deux conférences en 1951 et 1960 [Allais 1990, 13-14]. Par ailleurs, Rougier participe en septembre 1957 à Ostende au *Colloque international du libéralisme* dont les travaux seront publiés par le Centre Paul-Hymans [Rougier 1958c]. En février 1959, Rougier participe au *Colloque pour une Société Libre*, où fut adopté le *Manifeste pour une Société Libre* [Mouvement pour une société libre 1959], dont la rédaction, commencée par Maurice Allais en 1958, avait été terminée par un groupe de travail dont faisait partie Rougier (et, entre autres, Jacques Rueff). De ce colloque naîtra le *Mouvement pour une Société Libre*, auquel Rougier participe [Allais 1990, 14], mais ce mouvement n'aura qu'une courte existence (1959-1962). Le *Manifeste pour une Société Libre* est un document remarquable, véritable énoncé de principes en 106 points, couvrant les conditions politiques, sociales, économiques et internationales de la « société libre ». Rougier prend la parole lors de ce colloque en tant que rapporteur pour la partie du document concernant les conditions politiques, les autres rapporteurs étant l'Académicien Thierry Maulnier (qui contribua longtemps à *L'Action française*), René Courtin, résistant qui fut un des fondateurs du réseau « Liberté », et un des premiers rédacteurs du quotidien *Le Monde*, ainsi que le juriste Jean de Soto. Ce document aujourd'hui très rare reprend les grandes lignes du libéralisme « constructeur » de Rougier (ou de Rueff et d'Allais). Sur les questions politiques, on y retrouve les thèmes de Rougier sur l'équilibre et la décentralisation des pouvoirs, sur le contrôle des lois et les garanties de libertés par une Cour Suprême et sur l'égalité en droit. Sur les questions économiques, on note une préoccupation sociale très marquée : loin de renier toute intervention de l'État, on propose un régime d'allocations familiales et de sécurité sociale (assurance chômage), la participation des employés aux décisions de l'entreprise et un financement par l'État des arts et des universités. C'est en fait l'énoncé des grands principes qui régissent de nos jours les programmes de centre

¹⁴⁴[Rougier 1961c] ; il y a encore quelque textes par la suite, comme une ultime critique du thomisme [Rougier 1974c].

gauche, mais qui devait paraître très à droite à l'époque, surtout en raison des nombreuses critiques du communisme. Sur les questions internationales, on y trouve de nombreuses suggestions sur la construction européenne ainsi que l'idée, chère à la droite anti-communiste de l'Époque, d'une « Communauté de l'Atlantique », et quelques considérations sur les paramètres d'une solution au problème algérien. Bref, ce document précieux donne une très bonne idée des positions politiques de Rougier à la fin des années cinquante ; on peut voir qu'elles n'ont en fait guère varié depuis les années trente, malgré son soutien d'après-guerre aux vichystes.

En 1957, Rougier devient enfin membre de la *Société du Mont Pèlerin*, à la demande de Friedrich Hayek et de Ludwig von Mises. Les membres français et britanniques ne s'objectent pas. Entre 1957 et 1967, il donnera quatre conférences lors des réunions de la *Société*, ce qui est en fait un chiffre élevé, car la plupart des membres n'interviennent pas lors des réunions¹⁴⁵. Ce sont les années de « l'affaire Hunold », qui provoque le départ d'une quinzaine de membres, dont Hunold, Röpke et Jouvenel [Denord 2002]. La *Société du Mont Pèlerin* deviendra par la suite plus américaine et plus radicalement néo-libérale, les partisans d'une intervention de l'État étant, après ces départs, minoritaires. Cependant, cela ne semble pas avoir affecté Rougier¹⁴⁶.

La participation de Rougier au *Mouvement pour une Société Libre* et à la *Société du Mont Pèlerin* n'épuise cependant pas l'ensemble de ses engagements politiques à l'époque ; il franchit à nouveau la ligne de partage avec l'extrême droite. Dans les années soixante, Rougier contribue encore, bien que sporadiquement, aux *Écrits de Paris*, où, comme bien des vichystes, il continue ses diatribes contre le Général, cette fois-ci à propos de l'Algérie¹⁴⁷. Il ne prend pas pour autant position pour les généraux ou l'OAS, qu'il considère comme les « sous-produits désespérés et insensés d'une politique de dissimulation, de parole violée et d'impuissance » [Rougier 1963d, 39], mais il fait cependant une déposition le 14 février 1963 au procès de l'attentat du Petit-Clamart contre le Général de Gaulle¹⁴⁸. Une partie de sa déposition est de nature juridique : les

¹⁴⁵La contribution de Rougier à la *Société du Mont Pèlerin* fait l'objet de l'étude d'Yves Steiner dans ce volume. Une des quatre conférences est publiée en introduction à la traduction italienne de *La mystique démocratique* [Rougier 1967a].

¹⁴⁶Rougier n'ignore pas les différences de vues mais croit malgré tout aux vertus sociales du capitalisme américain [Rougier 1959, 14].

¹⁴⁷[Rougier 1961d], [Rougier 1963d]. Voir aussi une dernière philippique pleine d'ironie, [Rougier 1967c].

¹⁴⁸Voir [Procès Petit-Clamart, 515–522]. La rumeur voulant que Rougier participa auparavant au procès de Raoul Salan n'est cependant pas fondée, comme en fait foi

accusés, Jean-Marie Bastien-Thiry en tête, ont défendu leurs actions en invoquant un droit de résistance à l'oppression ou d'insurrection lorsque le pouvoir viole la Constitution¹⁴⁹ ; Bastien-Thiry parlant alors abusivement à plusieurs reprises dans sa déclaration d'une « dictature gaulliste » analogue à celle d'Hitler ou de l'Union Soviétique. Rougier témoigne à l'appui : ce droit à l'insurrection devant l'arbitraire du pouvoir est le résultat d'une « carence inimaginable du droit public français¹⁵⁰ », qui n'a pas introduit de véritable gardien de la constitutionnalité des lois, à l'instar de la Cour Suprême des Etats-Unis. Il termine sa déposition en déclarant qu'il y a « viol continué de la Constitution » et que l'on vit « en plein régime arbitraire » [Procès Petit-Clamart, 522] ; il utilise d'ailleurs la même expression que Bastien-Thiry, pour décrire le régime du Général de Gaulle : c'est celui du « bon plaisir¹⁵¹ ». Rougier écrira dans *L'erreur de la démocratie française* que l'absence de contrôle de la constitutionnalité des lois pour invalider les décisions du pouvoir législatif oblige donc de tels gestes et conduisit ainsi à « un abîme de drames humains » [Rougier 1963b, 90]. Ce genre d'argument n'aura pas convaincu et de Gaulle refuse de gracier Bastien-Thiry, qui est fusillé 8 jours après son procès, le 11 mars 1963. Cette participation au procès du Petit-Clamart donne aux réflexions politiques et juridiques de Rougier un contexte qui, une fois de plus, entache sérieusement son libéralisme ; sa détestation du Général l'ayant encore une fois emporté.

Dans la foulée de ce procès, on retrouve Rougier comme orateur, en compagnie de figures comme Jules Monnerot (co-fondateur du Collège de sociologie qui se rapprochera du Front National à la fin de sa vie), lors de la réunion de fondation du *Mouvement nationaliste du progrès*, les 30 avril et 1^{er} mai 1966, créé autour de figures d'*Europe-Action* telles que Dominique Venner, à la suite de l'échec de la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancourt à la présidentielle de 1965 (celui-ci s'était désisté, après un résultat décevant de 5,2% de suffrages au premier tour, en faveur de François Mitterrand) ; mouvement qui disparaît rapidement, suite à des résultats lamentables aux législatives de 1967. Ce *Mouvement* se porte à la « défense de la civilisation occidentale » ; celui-ci donne le contexte à partir duquel il faut apprécier (sans verser dans le sophisme génétique) les travaux de Rougier qui menèrent à la publication en 1969 du *Génie de l'Occident* [Rougier 1957a], [Rougier 1958b], [Rou-

le compte rendu sténographique de celui-ci [Procès Salan 1962].

¹⁴⁹ Voir en particulier la déclaration de Bastien-Thiry, [Procès Petit-Clamart, 244-249].

¹⁵⁰ [Procès Petit-Clamart, 516]. Cet argument est développé dans [Rougier 1961d] et [Rougier 1963b].

¹⁵¹ Voir [Procès Petit-Clamart, 246 & 521].

gier 1960/61], [Rougier 1969a]. Vers 1963-66, Rougier rencontre Alain de Benoist, qui était aussi membre du *Mouvement nationaliste du progrès* et de l'Union Rationaliste [Taguieff 1994, 187, n. 174]. Par ailleurs, Rougier participa aussi à cette époque aux réunions de l'Institut d'études occidentales, qui publie la revue *Cité-Liberté* à partir de 1970 et auquel de Benoist se joint un temps. Au début 1968, le *Groupe de Recherche et d'Études pour la Civilisation Européenne* (GRECE) est créé par plusieurs membres de cet Institut, anciennement d'*Europe-Action* et du *Mouvement nationaliste du progrès*. On considère que la création du GRECE marque la naissance de la « nouvelle droite ». Les revues *La Nouvelle École et Éléments*, publiées par le GRECE, en sont les organes de diffusion. Tout comme *L'Action française* auparavant, celle-ci n'est pas un parti mais poursuit une stratégie « métapolitique » au niveau culturel, dont le but est de renouveler l'idéologie de la droite. En gros, ce que la « nouvelle droite » cherche à établir, c'est une idéologie d'extrême droite qui ne soit pas chrétienne, comme ce fut le cas pour *L'Action française* et à peu près toute l'extrême droite en France au vingtième siècle ; d'où l'intérêt manifesté envers un aspect bien précis de l'œuvre de Rougier, son anti-christianisme. Qu'elle soit restée tout à fait marginale montre l'impossibilité de ce genre de discours en France.

Louis Rougier est parfois présenté comme un des initiateurs de ce mouvement, entre autres par Bardèche¹⁵² ». Selon Pierre-André Taguieff, observateur privilégié, l'intégration de Rougier dans cette mouvance est cependant due à « la seule initiative » d'Alain de Benoist [Taguieff 1994, 139]. En effet, Rougier vient plutôt se greffer à ce mouvement sous l'impulsion d'un de Benoist enthousiaste ; cette greffe est quelque peu artificielle. La pensée de Rougier exerce en effet à l'époque de leur rencontre une grande influence sur de Benoist, qui n'a que vingt-cinq ans en 1968. Selon Taguieff, de Benoist met alors entre parenthèses « son nietzschéisme d'adolescent rebelle » pour s'adonner un temps au positivisme logique. Cette influence est nettement visible dans son débat avec Jean-Luc Marion en 1970 dans *Avec ou sans Dieu ?* [Benoist & Marion 1970]. La même année, *La Nouvelle École* publie des numéros spéciaux consacré à Russell (no 12) et à l'empirisme logique et le Cercle de Vienne (no 13) ; ce qui a fort certainement contribué à cette « exception française » : l'idée selon laquelle le positivisme logique est une philosophie d'extrême droite¹⁵³ ». De Benoist fonde une maison d'édition, Copernic (à sa suite : Éditions Albatros), où il publie trois ouvrages de Rougier :

¹⁵²Cité dans [Taguieff 1994, 152 et 187].

¹⁵³Sur cette situation absurde, voir les textes de Pascal Engel et de Mathieu Marion dans ce volume.

il réédite *La mystique démocratique* et le livre sur Celse (en deux occasions), sous le titre *Celse contre les Chrétiens. La réaction païenne sous l'empire romain*, et il publie un recueil d'articles, *Le conflit du christianisme primitif et de la civilisation antique*. Ces livres sont tous trois présentés par de Benoist¹⁵⁴. De Rougier, il dira dans une de ces présentations :

Devant une œuvre d'une telle puissance, d'une telle ampleur et d'une telle continuité, on est saisi de la stupeur admirative, de *l'enchantement* propre à la contemplation des grands monuments de l'histoire et de l'esprit. Il y a des maîtres à penser, des idées très chères, des professeurs et des enseignements dignes d'admiration. Mais il y a aussi, de plus en plus rares il est vrai, des *maîtres* comme en connut la Grèce antique, aussi simples dans leurs manières que subtils dans leurs pensées, proches et lointains tout à la fois et qui, sous les portiques où les chemins se croisent, apprenaient à leurs disciples à se forger le caractère sans lequel l'intelligence n'est rien. Pour l'auteur de ses lignes, le professeur Rougier a été l'un de ceux-là [Benoist 1974, 12].

Cette remarque en dit plus long sur son auteur et la nécessité pour les intellectuels parisiens de se trouver des « maîtres à penser » que sur Rougier. Cependant, la pensée d'Alain de Benoist évolue assez rapidement : son nietzschéisme reprend le dessus et il découvre la pensée de Heidegger, achevant ainsi de se reconverter vers la fin des années soixante-dix à la révolution conservatrice allemande, à laquelle il essaie par ailleurs de rattacher la pensée de Rougier¹⁵⁵. Dans les années quatre-vingt, cette mue se poursuit : l'ennemi devient l'Amérique, son capitalisme et son libéralisme, et une philosophie de l'enracinement à la Heidegger aux accents païens et nordiques se met en place, qui débouchera ultimement sur une forme assez particulière de communautarisme à saveur Front National.

Quoi qu'il en soit de ces développements ultérieurs, Rougier, visiblement flatté de l'attention que lui porte de Benoist et d'autres comme Pierre Vial — alors qu'on l'a ignoré en France durant toute sa vie — participe aux réunions du GRECE, publie un entretien dans *La Nouvelle*

¹⁵⁴[Benoist 1983a], [Benoist 1983b], [Benoist 1974]. On notera que ce choix reflète une appropriation partielle de l'œuvre : on n'y verra pas les textes libéraux comme *Les mystiques économiques ou Les mystiques politiques contemporaines et leurs incidences internationales*.

¹⁵⁵Nous avons vu la description qu'il fait de l'épisode Jung, voir note 26 en bas de la page 31.

École [Rougier 1969b], et s'insère ainsi dans un nouveau réseau, celui d'une nouvelle extrême droite aux ramifications européennes. Il publie ainsi un article dans la revue *La Destra* en Italie, où il a des admirateurs dans l'extrême droite fasciste depuis Julius Evola et Lorenzo Giusso et Adriano Tilgher dans les années vingt¹⁵⁶ ; quoique, comme nous l'avons vu, c'est à un intellectuel anti-fasciste, Ferrero, que Rougier s'était lié d'amitié. Selon Pierre Vial, « jusqu'au dernier jour, malgré ses 93 ans, Louis Rougier est resté parmi nous, attentif à nos évolutions intellectuelles¹⁵⁷ ». Mais l'information nous manque sur l'étendue de la collaboration de Rougier à la « nouvelle droite », surtout dans la deuxième moitié des années soixante-dix.

Il est difficile d'évaluer les rapports de la pensée de Rougier avec la « nouvelle droite », puisque ses ténors changent souvent d'avis et on trouve toutes sortes de déclarations. Pour ne prendre qu'un exemple, Pierre Vial a quitté le GRECE dans les années quatre-vingt, milité au Front National et formé par la suite l'organisation « Terre et peuple ». Malgré tout, il est possible de faire quelques remarques d'ordre général, qui ont pour but de montrer que cette appropriation de la pensée de Rougier ne s'est faite que sur une base étroite, soit une communauté de vues sur quelques thèmes très généraux.

En effet, Alain de Benoist et consorts sont avant tout des lecteurs de Nietzsche ; on retrouve ici l'autre versant de l'« exception française » : Nietzsche y est largement perçu comme un penseur de gauche alors que son héritage politique, hors l'hexagone, a été pour l'essentiel à l'extrême droite. De Benoist et ses amis sont donc plus en phase avec la réalité hors de l'hexagone. Ils ont trouvé chez Rougier un allié sur certains points fondamentaux. L'héritage de Nietzsche se retrouve surtout dans la détestation du judéo-christianisme, qui est vu comme la source de tous les maux ; parmi ceux-ci, l'égalitarisme et la démocratie. La critique de la pensée chrétienne et l'élitisme sont deux points sur lesquels la « nouvelle droite » rencontre la pensée de Rougier — il n'y a évidemment pas d'accord entre Rougier et quelque critique que ce soit de la démocratie. L'élitisme de Nietzsche est lié à un privilège du sang et donc à une forme de « biologisme » qui a fait les beaux jours de la propagande nazie. Peu importe ici le sens profond et subtil des idées de Nietzsche : on notera simplement une vague convergence avec les idées de Rougier

¹⁵⁶[Rougier 1974a]. Alain de Benoist a insisté sur l'impact de Rougier sur Evola, par exemple dans [Benoist 1983b, xvi], oubliant que Rougier n'a jamais été fasciste ; c'est de la récupération.

¹⁵⁷[Vial 1983, 28]. La notice nécrologique dans *La Nouvelle École* parle d'un « soutien actif, qui par la suite ne s'était jamais démenti » (no. 40, p. 183).

sur les « mentalités », ou encore à propos de la critique du rationalisme. Cependant, la critique du rationalisme de Rougier n'est pas du tout celle de Nietzsche, puisqu'il est avant tout empiriste et conserve une forme de rationalisme critique, « a posteriori ». De surcroît, Rougier défend des « valeurs cognitives » telle qu'un concept substantiel de vérité, à l'opposé du rejet, cher aux nietzschéens français de droite comme de gauche, de la distinction vérité/fausseté¹⁵⁸. Il n'y a pas non plus de « biologisme » chez Rougier, pour qui les « mentalités » ne se confondent pas avec les races, quoique sur ces questions Rougier n'a pas été tout à fait « net » en laissant libre cours à des préjugés répréhensibles. Son élitisme ne correspond donc pas à celui de Nietzsche ; il est plutôt question pour lui, suivant en cela Pareto sur la libre circulation des élites, de recrutement des élites selon les compétences.

Par ailleurs, Rougier n'a jamais nié le rôle fondamental du christianisme et de son message social dans la civilisation occidentale¹⁵⁹. C'est pourquoi son anti-christianisme n'a pas de véritables atomes crochus avec celui d'un Nietzsche. Il est vrai que Rougier partage avec la « nouvelle droite » le thème « défense de l'Occident », mais ici aussi il faut nuancer. L'Occident de Rougier n'est surtout pas l'« Occident chrétien » d'un Maurras et de bien d'autres après lui, c'est avant tout celui d'un Renan, c'est-à-dire l'héritier du « rationalisme grec ». Rougier apparaîtrait ici totalement « ringard » aux yeux des philosophes français, pour qui le « retour aux Grecs » à la Nietzsche-Heidegger est par essence anti-rationaliste ; l'expression « rationalisme grec » n'étant pour eux qu'un oxymore. Ce n'est donc pas non plus l'Europe païenne (indo-européenne, nordique, celte, teutonique, etc.) dont la « nouvelle droite » s'est évertuée à peindre l'image depuis un quart de siècle. La « nouvelle droite » a cherché à formuler en ces termes une philosophie communautariste de l'enracinement, à l'opposé de l'individualisme que prônent les libéraux comme Rougier. Ici s'appliquerait plutôt la remarque de Rougier sur le romantisme allemand en philosophie lors de son allocution finale au *Premier congrès international de philosophie scientifique* de 1935, qui est typique :

[...] la philosophie romantique qui prend pour profond ce qui

¹⁵⁸ Parmi les autres valeurs cognitives, il faut mentionner un idéal de cohérence, de clarté et de précision, une obligation de justifier ses croyances et de questionner les « évidences », une attitude d'ouverture, de discussion et de remise en question, le rejet des sophismes, un refus de l'hypocrisie, etc. On notera qu'il s'agit pour l'essentiel du « rationalisme a posteriori » ou encore de la « méthode scientifique en philosophie » tels que Rougier les décrit dans les passages que nous avons cités dans la section 2, [Rougier 1961c, 7, n. 1] et [Rougier 1963a, 128].

¹⁵⁹ Voir, par exemple, [Rougier 1960/61].

est obscur, qui confond la fonction émotionnelle du langage avec sa fonction logique ou empirique, qui, vouée à toutes les nuées d'un creux verbalisme, projette l'ombre des brumes du Nord sur la clarté des idées latines [Rougier 1936d, 90].

De surcroît, toute récupération de Rougier par la « nouvelle droite » ne doit se faire qu'au prix d'un silence qui en dit long sur son libéralisme économique et politique, puisque le libéralisme est l'ennemi numéro un de la « nouvelle droite ». De façon typiquement française, celui-ci est dépeint comme une intrusion malsaine de l'Amérique et des « anglo-saxons » — on oublie dans cette pensée xénophobe que le libéralisme eut aussi des sources françaises, chez Montesquieu, Constant, Guizot, Bastiat et Tocqueville. On retrouve ici un réflexe d'anti-américanisme largement répandu (tout autant chez les penseurs « de gauche » et dans la philosophie « post-moderne ») de la défense de la France et de l'Europe contre l'Amérique. Rougier n'a jamais partagé une telle vision planétaire, typique à son époque du nazisme. Par ailleurs, il existe une distinction fondamentale en ces matières entre les morales « sacrificielles » liées à ces philosophies de l'enracinement et le libéralisme, entre ce que Constant appelait la « liberté des anciens » et la « liberté des modernes » : Rougier n'a jamais transgressé cette frontière.

Il faut donc faire violence aux idées de Rougier pour croire qu'elles s'accordent avec celles de la « nouvelle droite ». Mais alors, pourquoi Rougier s'est-il associé encore une fois à un mouvement dont on ne peut pas dire qu'il reflète réellement ses idées ? Est-ce par vanité, après tant d'années d'isolement, que Rougier s'est laissé entraîner par de Benoist dans ces milieux ? On pourrait aussi penser qu'Alain de Benoist fut à Rougier ce que Benny Lévy fut à Sartre¹⁶⁰. On voit bien d'autre part qu'Alain de Benoist avait besoin de la caution que lui apportait Rougier pour sa stratégie « métapolitique » et qu'il a récupéré son œuvre de façon partielle et tendancieuse.

Le 14 octobre 1982, Rougier meurt à Paris à l'âge de 93 ans. Sa mort passera inaperçue, sauf dans les revues d'extrême droite¹⁶¹. Sa veuve

¹⁶⁰Cependant, rien n'interdit de penser, même si cela ne correspond ni au personnage, ni aux idées exprimées dans ses textes, qu'il s'est joint en connaissance de cause.

¹⁶¹Les *Écrits de Paris* publient un court « Adieu à Louis Rougier (1889-1982) » dans le numéro de novembre 1982 (pp. 40-43), *La Nouvelle École* une brève notice nécrologique (p. 183) dans le n°. 40 de l'automne 1983 et Pierre Vial rédige une courte notice pour *Éléments* [Vial 1983]. La notice de *La Nouvelle École* fait aussi mention d'un numéro qui sera consacré à la vie et à l'œuvre de Rougier ; celui-ci n'est jamais paru.

reçoit cependant les condoléances du président François Mitterrand¹⁶². Lucie fit don en 1983 des papiers de son mari à la Fondation du Château de Lourmarin. Malheureusement, de nombreux documents manquent à l'appel. Ses dernières années furent sereines — elle aimait relire les ouvrages de Louis — mais elle eut à pleurer de rage devant l'accusation d'antisémitisme dans les pages des *Temps Modernes*. Elle meurt le 10 octobre 1989. Sa fille, Béatrice Fink, fera alors don de la bibliothèque de Louis Rougier à la Fondation du Château de Lourmarin. Les Rougier sont enterrés dans le caveau de la famille Varille (la sœur de Louis, Marthe étant l'épouse de Mathieu Varille) à Lourmarin de Provence.

Une rencontre avait été organisée au Château de Lourmarin un peu avant la mort de Lucie, le 22 août 1989 afin de commémorer le centenaire de Rougier. Il n'y a que deux conférences, celles de Bruno Pinchard sur « La philosophie scientifique de Louis Rougier » et de Kevin Mulligan sur « Louis Rougier, introducteur de l'empirisme logique en France ». Ce dernier fut, parmi les philosophes analytiques, celui qui fit sortir de l'oubli l'œuvre de Rougier. C'est ainsi que la communauté philosophique a commencé, trop tardivement et bien timidement, à s'intéresser à son œuvre et que furent organisés, bien des années plus tard, les colloques de Paris en 2003 et de Genève en 2004. Cet intérêt n'apporte aucune caution à ses engagements politiques, sur lesquels il y a devoir de transparence, tout comme l'intérêt semble-t-il inépuisable porté envers l'œuvre de Heidegger depuis un demi-siècle n'était pas censé se doubler d'une approbation de ses actes — qui sont autrement plus répréhensibles — durant le régime nazi.

¹⁶²De Vichy au pacte électoral de 1981 qui mena à l'amnistie des condamnés de l'Algérie française et de l'OAS, y compris les généraux, en passant par son témoignage au procès de Salan, le parcours de François Mitterrand est fait d'étranges solidarités avec l'extrême droite ; voir [Faux, Legrand & Pérez 1994] et [Péan 1995]. Pour Mitterrand, l'amnistie devait se faire dans un esprit de « profonde union nationale », ce qui n'est pas sans rappeler les propos d'après-guerre de Rougier sur l'amnistie pour les vichystes, [Rougier 1947e]. Sur l'amnistie mitterrandienne, voir [Dard 2005, 331–313].